

MÉMO SUR L'ARGENT DES PAUVRES

Recherche Participative en Education Permanente

Objet : mieux comprendre le rapport à l'argent de ceux qui en manquent trop durablement.

Auteurs : Jean Blairon et Christine Mahy (dir.), Geneviève Baert, Véronique Boudlet, Laetitia Clin, Cécile Couvreur, Alain Delhayé, Jacqueline Fastrès, Anne Fournier, Virginie Timsonet, Caroline Van Der Hoeven, Jean-Luc Vyncke, Laurence Watillon

Date : décembre 2023.

Destinataires : ceux qui vivent dans le trop peu d'argent ; les professionnels qui ont le pouvoir d'agir sur cette réalité ; les décideurs qui définissent ce que ce travail professionnel doit être.

INTRODUCTION

Ce texte est divisé en deux parties.

La première partie, page 2, livre les résultats de la démarche participative dont elle est le produit.

Cette partie est rédigée sur le registre du « mémo » et relate le point de vue collectif qui a été construit au fur et à mesure des travaux.

La deuxième partie, page 49, rédigée par Laurence Watillon est au contraire écrite en « je ». Elle a pour visées d'exposer la méthodologie de la démarche et surtout, sous la forme d'un carnet de bord, d'expliquer comment une des protagonistes de cette recherche participative s'est efforcée de vivre les étapes du processus à l'aune de ce que Marcel Hicter appelait de ses vœux : une démocratie culturelle.

PREMIÈRE PARTIE

I. D'UNE RECHERCHE PARTICIPATIVE À UN MÉMO

1. Poser les questions dans ses propres termes

Le texte qui suit ponctue une recherche participative consacrée à la problématique de l'argent et singulièrement au rapport à l'argent de ceux qui en manquent trop durablement.

Cette recherche a été menée à partir de février 2023 par un groupe hybride composé de Témoins du Vécu et Militants ainsi que de facilitateurs ou facilitatrices en prévention des inégalités du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (en abréviation TVM) ; de Travailleurs Sociaux dont la mission contient une intervention sur les rapports que les personnes pauvres entretiennent avec l'argent (assistantes sociales de CPAS ; médiatrice de dettes ; membres de l'Observatoire du crédit et de l'endettement ; TS en abréviation) ; de responsables de recherche en éducation permanente de l'asbl RTA.

La visée poursuivie par ce groupe était de ne pas parler des autres (qu'ils soient professionnels ou « bénéficiaires » d'un tel travail professionnel) en leur absence ; d'ouvrir la boîte noire de **l'argent tel qu'il est vécu** avec les yeux de l'expérience de la personne participante, mais aussi avec les yeux des autres.

On lira dans la deuxième partie comment s'est organisée cette participation à une analyse croisée.

Nous voudrions ici nous expliquer sur la forme qui a été choisie pour rendre raison des résultats de la démarche.

La forme finale est en effet inspirée par le dernier ouvrage de Bruno Latour et Nikolaj Schultz, *Mémo sur la nouvelle classe écologique*.

Les auteurs s'interrogent sur ce paradoxe : pourquoi les acteurs d'un débat qui est permanent (les conséquences climatiques catastrophiques du mode de production actuel) n'arrivent-ils pas à imposer les changements nécessaires ?

Leur réponse prend volontairement la forme d'un mémo, dans les deux sens du terme memorandum : note pour faciliter la mémoire ; note politique.

La question qui nous a réunis est du même ordre : pourquoi les acteurs qui dénoncent le scandale de la pauvreté dans un pays aussi riche que la Belgique rencontrent-ils autant de résistances à la faire éradiquer, pourquoi y a-t-il en la matière autant de plans et de promesses jusqu'ici si peu tenues ?

A quelques mois des élections dans notre pays en 2024, ce registre du « mémo » nous a semblé pertinent, pointant vers des questions qui attendent des réponses politiques, mais fournissant aussi une épure argumentative pour rassembler une classe laborieuse capable de poser les questions **dans ses propres termes** et non dans ceux qu'on lui impose.

Ces questions concernent les jugements non fondés qui fusent, les pratiques sociales qui perdurent, les politiques économiques et sociales qui s'aveuglent avec obstination.

Le registre du « mémo » était aussi susceptible de nous permettre de penser non seulement avec, mais surtout **à partir de** : la théorisation ne supprime pas l'analyse des premiers concernés, mais se développe de la façon aussi simple que possible en tant que « soucieuse de répondre de » - répondant des analyses des premiers concernés (personnes vivant dans la pauvreté ; professionnels ayant dans leurs missions d'intervenir dans la vie des premiers) qui ont conduit ensemble, avec les auteurs, la démarche.

On comprendra que ce format nous a conduits à alléger le texte de l'appareillage habituel : références, notes de bas de page, citations... Nous n'avons gardé que les propos nécessaires issus des participants, désignés par des prénoms d'emprunt et assortis de l'abréviation permettant de les situer ; parfois, une citation d'un ouvrage scientifique est effectuée, quand elle s'est révélée utile.

Une bibliographie (page 66), établie section par section permet de trouver ces références.

A nos yeux, la livraison d'un tel mémo répond de surcroît aux deux acceptions de la démocratie culturelle : mettre en œuvre un dialogue égalitaire entre groupes et cultures différents ; reconnecter les décideurs aux citoyens.

Et je ne comprends pas politiquement parlant comment l'État peut clairement dire : « On vous donne l'argent qui correspond, qui est en dessous du seuil de pauvreté » ? Ça je ne conçois pas. Je n'y arrive pas. (Lucie, TVM)

Des gens comme nous peuvent dire : voilà ce qu'il se passe, parce que vous vous mettez des œillères et, en général, vos œillères ne sont pas comme celles des chevaux, elles ne sont pas verticales, les vôtres sont horizontales : vous ne voyez pas ce qui se passe en bas. (Benoît, TVM)

II. LE MANQUE D'ARGENT : UNE RÉALITÉ ENVAHIE ET OCCULTÉE PAR LES LIEUX COMMUNS

2. Contre les « lieux communs »

Selon Bourdieu et Wacquant, les « lieux communs » sont des arguments **avec** lesquels on raisonne, mais **sur** lesquels on ne raisonne ni ne débat plus.

Ces lieux communs sont actifs non seulement dans le travail des agents, mais aussi dans celui des concepteurs et décideurs des politiques sociales.

C'est la vision que ces décideurs politiques ont sur les personnes qui est réellement problématique. Et de se dire que chaque personne a le droit de vivre décemment, avec tout le bien qu'elle mérite. (Valérie, TVM)

C'est donc un mémo contre les lieux communs dominants dans notre pays (et sans doute dans bien d'autres) que nous livrons ici.

Trois reviennent de façon récurrente dans les travaux :

- le manque de compétences des personnes vivant dans la pauvreté ;
- leur complaisance à rester dans un statut d'assistés ;
- leur culpabilité par rapport à l'injustice à l'origine de laquelle ils se trouveraient envers « tous ceux qui se lèvent tôt le matin pour aller travailler ».

Charlotte, TS, constate et regrette que trop souvent *on part du postulat que les gens ne sont pas compétents. Benoît, TVM : On est dépréciés, voilà. Parce que nous avons tous des qualités, même les pauvres ont des qualités, et elles ne sont pas prises en compte. Parce qu'en général, quand on vous dit pauvre, la première réflexion, c'est toujours : « Bah, c'est bête un pauvre ». C'est souvent ça, moi je l'ai vécu dans ma chair, je l'ai vécu : « Oui, mais t'es con ». En gros, vous n'avez pas besoin d'être pauvre, ce sont des réflexions qu'on entend régulièrement. Mais on ne fait rien pour y changer non plus !*

Marguerite, TVM, voit dans l'exigence de montrer leurs extraits de compte qui est parfois imposée à ceux qui viennent demander une aide au CPAS une infantilisation, un signe *que les personnes qui sont pauvres ou précaires ou fauchées seraient immatures ou pas capables ou incompetentes.*

Benoît, TVM, était chauffeur routier ; il gagnait bien sa vie. Il a fait un malaise sur un parking à cause d'un diabète virulent. Il est allé au tribunal du travail pour pouvoir continuer à travailler contre l'avis du médecin conseil, mais il a perdu et s'est entendu dire « Plus jamais vous ne retravaillerez ».

Il constate avec amertume : *On est toujours dévalorisés, parce qu'on dirait que c'est un fait exprès que je suis tombé malade, que c'est un fait exprès que je suis handicapé, que je fais tout pour ne pas travailler alors que ça a été tout à fait le contraire, quoi...*

Stéphane, TVM : *On passe pour des éternels assistés et puisqu'on est assistés, on ne peut pas prétendre à grandir*. Il énumère pourtant toutes les démarches qu'il a entreprises pour s'inscrire dans le monde du travail, toutes les embûches qui l'en ont tenu éloigné, jusqu'à sa demande d'inscription à une formation d'accompagnateur de train, refusée à cause d'un test de mémoire non réussi et au prétexte que le former coûterait trop cher à l'entreprise.

Charlotte, TS, résume ce qu'elle constate trop souvent autour d'elle : *Une personne ça doit travailler, sinon ne pas se plaindre*, puisque, au fond, *elle l'a bien cherché*, rendue individuellement et exclusivement responsable de sa situation, sans prise en compte de l'engrenage qui l'a conduite dans la situation où elle se trouve ni analyse de *qu'est-ce qu'on [lui] a fait comme offre* qui soit réellement et effectivement acceptable dans la situation (Valérie, TVM).

3. Deux dénis

La prégnance de ces trois « lieux communs » (le manque de compétences, la complaisance dans l'assistantat, l'égoïsme coupable de « profiteurs du système ») n'est si forte que parce qu'elle peut s'appuyer sur **deux dénis** qui se renforcent réciproquement.

Le déni du manque est le premier.

Marguerite et Valérie, toutes deux TVM, ont cette même expression pour désigner une réalité occultée *quand il n'y a pas, il n'y a pas*. Leur collègue Lina constate que *les gens ne croient pas que tu n'as pas d'argent*, tandis que Lucie raconte :

L'école, c'est 4 € par ci, 5 € par là, 10 € par là... Alors des fruits une fois par semaine – le jeudi, il faut des fruits, putain !- Les fruits, j'ai plus d'argent, où est-ce que je vais trouver un fruit ? C'est con, hein ! Mais c'est vrai ! Et je suis sûre, allez, tu racontes ça, les gens « ahahah ! Elle peut même pas s'acheter un fruit ! » Pardon, mais c'est tellement absurde que tu peux pas le dire...

Nadia, médiatrice de dettes relate : *Mais il y a parfois des gens qui paient, qui ont payé des postes importants comme le logement, l'alimentaire et qui parfois n'ont plus rien, juste avec ces deux postes-là. Ou qui arrivent à payer peut-être un poste ou deux en plus, mais qui n'ont plus rien.*

Benoît, TVM, fait ses comptes : il ne dispose que de 150 euros par mois pour manger.

Cette croyance qu'un tel manque n'est pas possible s'ancre bien entendu dans une profonde méconnaissance, mais aussi dans le réflexe de référer un fait à sa propre situation et non à celle, réelle mais méconnue, de la personne. Nous nous souvenons ainsi qu'un Ministre wallon de l'Emploi et de la Formation, à qui une personne en formation expliquait qu'envoyer régulièrement des curriculum vitae comme l'exigeait son assistante sociale constituait un coût qu'elle n'arrivait pas à supporter, s'était écrié « Il ne faut pas exagérer, on ne va pas devoir donner les timbres quand même ! »

Le faible coût des timbres référé à son propre salaire (et sans doute ne les payait-il pas lui-même) pouvait paraître dérisoire ; référé à des moyens absents, il en va évidemment tout autrement.

L'ignorance – ou le déni des coups que les personnes ont subis dans leur histoire de vie renforce le déni du manque et les lieux communs qui en découlent.

Stéphane, TVM, l'argumente.

Les gens qui sont au CPAS, qui reçoivent le RIS, qui sont tenus de faire des choses pour le CPAS, ils ont la même situation que moi. (...). Ils sont aussi dans la situation où, à peu près 85 % de leur énergie mentale, ils les passent à chercher des à-côtés pour pouvoir arrondir les choses. Ces gens-là, on va encore leur demander de donner de l'énergie mentale et de l'énergie physique à chercher un travail dans une situation où eux-mêmes n'ont plus d'espace psychique et physique disponible parce que la situation leur prend déjà cette énergie-là. Donc non, les gens qui sont au CPAS et même les gens qui sont à la rue ne font pas rien ! Les gens qui disent que les gens qui sont à la rue ne devraient que chercher du travail, ne se rendent pas compte que quand on est à la rue, chaque heure du moment où on fait quelque chose, c'est primordial. Parce que quand on est sans-abri, et j'ai été sans-abri, je sais de quoi je parle, on doit se battre pour avoir à manger le matin, on doit se battre pour pouvoir prendre sa douche, on doit se battre pour être en sécurité, on doit se battre pour pouvoir ne fût-ce que bénéficier d'une place pour faire la manche, parce que si on ne fait pas la manche, on ne sait pas manger... Bien souvent, quand on se retrouve à la rue, on perd la notion de vivre à l'intérieur, on perd la joie de vivre, parce que justement tout ce qu'on nous renvoie, les regards, y a pas pire, y a pas pire personne au niveau du regard social que celui qui se retrouve assis sur un trottoir qui voit tous ces regards en oblique.

Et ça, cette société dans lequel on vit, ils disent tout simplement que le problème c'est que ces gens-là ne veulent pas travailler, mais ils ne peuvent pas travailler. On ne peut pas demander à un sans-abri, même un sans-abri qui se trouve en centre pour sans-abri, on peut pas lui demander de travailler tout de suite. Parce que très souvent, la situation qu'il a vécue en rue va l'avoir blessé, va l'avoir traumatisé à un tel point que, qu'il n'aura pas... il n'aura pas la force mentale pour pouvoir assumer une telle chose. (...)

Quand on est à la rue, le combat il est quotidien, chaque heure, même quand tu dors, tu combats.

Stéphane évoque le stigmat, cette caractéristique visible (par exemple des souffrances qui se sont inscrites dans les corps) qui, comme le dit Goffman, jette un discrédit durable et profond sur la personne qui en est frappée, au point qu'on ne la considère plus comme un ou une semblable à nous, avec qui on pourrait entrer en interaction, si ce n'est par *des regards en oblique*.

Le plus terrible dans la logique du stigmat, c'est que les gens « ordinaires » (comme dit Goffman) ont tendance à référer tout ce qui touche la personne incriminée à l'existence du stigmat qu'ils contribuent à installer et qu'ils déduisent ensuite de ce « bloc unique » auquel la personne est réduite toute une série d'incapacités : manque de volonté, propension à l'abus, recherche de la facilité, bêtise irréductible.

4. Le rôle du stigmat dans la société

Le stigmat n'est pas qu'une question d'interaction entre deux ou des personnes. Il joue également un rôle sociétal.

Il est en effet facilement intériorisé par la personne qui en est victime ; elle s'estime alors responsable de son sort (« c'est de ma faute ») qu'elle tend à trouver « naturel » (« c'est compréhensible/normal ce qui m'arrive, je n'ai pas su... »).

Le phénomène de stigmatisation (ici du groupe des personnes pauvres) est à ce point cruel, dit Goffman, que les personnes qui en sont l'objet donnent leur approbation à une société qui, elle, ne les soutiendra pas. Le phénomène de stigmatisation est ainsi un puissant facteur de statu quo et donc d'entérinement des inégalités et injustices.

Marie, TS, en a pleinement conscience :

Le fait de rester dans les stéréotypes, ça permet de ne pas s'occuper de la pauvreté. (...) C'est comme le fait de ne pas vouloir utiliser le mot pauvre. Je trouve qu'on tourne autour et ça permet d'augmenter les stéréotypes et de dédramatiser quelque chose qui doit rester dramatique. C'est un drame la pauvreté. Il faut voir que c'est un drame. Ce n'est pas une responsabilité des personnes d'être pauvres.

Marie ne comprend que trop bien que la stigmatisation peut prendre des voies bien détournées, par exemple celle d'une philanthropie des plus ambiguë, comme c'est le cas avec la notion de « pauvreté infantile », qui en appelle à une pitié condescendante.

Pour moi, le truc qui résume tout, qui m'a toujours scandalisée (...) c'est la pauvreté infantile. Comment est-il possible qu'on veuille lutter contre la pauvreté infantile ? Moi ça me scandalise. Il n'y a pas de pauvreté infantile, c'est mon avis, il y a la pauvreté. Mais ça permet aussi de ne pas s'occuper des personnes seules ou peu importe. On focalise et ça n'a aucun sens. Là, pour moi, on a dévié le problème de la pauvreté, en focalisant et on donne des subsides pour ça et on encourage à faire des choses, comme si c'était par ça qu'on allait régler le problème de la pauvreté. Pour moi, c'est un leurre complet. C'est même malhonnête, ça permet de noyer le poisson.

Le stigmatisme a cependant la vie dure.

Nadia, TS, pense qu'on cache la pauvreté : *Ça fait tache d'avoir des sans-abri, ça fait tache de dire qu'on n'a pas assez de logements et j'ai l'impression que les politiques ici cachent un petit peu cette pauvreté, ils mettent des œillères par rapport à ça. Pourtant, elle est présente, elle est bien présente.*

Elle tend cependant parfois à penser que certains se donnent la facilité de recourir aux CPAS (*Je dis pas que c'est tout le monde qui pense comme ça, mais par exemple quelqu'un a une difficulté « Ah, ben, je vais aller au CPAS »*). Un peu plus tard dans le dialogue, elle reconnaît toutefois que cette démarche n'est pas évidente :

Déjà demander au CPAS, c'est très compliqué parce qu'il faut pousser la porte du CPAS, comme tu dis. C'est une démarche qui n'est pas évidente parce que ça veut dire, se dire : « Ben Ok, j'en suis arrivé là, ben Ok, je n'ai pas le choix que d'aller au CPAS ».

Ce constat ne l'empêche cependant pas d'évoquer plus loin encore une manière, pour certains, de complaisance à être assistés...

Parfois, l'observation et les constats ne pèsent pas bien lourd face aux lieux communs.

Rappelons enfin que le stigmatisme est des plus contagieux. Charlotte, TS dans un CPAS, ressent une assimilation de sa fonction à la représentation que le sens commun construit ou accepte pour ses bénéficiaires :

Mais là, je parle plus pour mon métier et pour mes collègues, c'est que j'ai l'impression que notre métier est mal vu en fait : on est fonctionnaires, on ne fout rien, la distance sociale de toute façon, ça marche bien, on est là pour contrôler... Et donc tout ça mis ensemble... Même au niveau des recrutements, il y a peu d'assistantes sociales qui veulent bien travailler en CPAS. Voilà, il serait peut-être temps de se poser les bonnes questions, quoi !

III. AILLEURS, AVANT, DÉJÀ

5. L'argent a une « signification sociale »

Mais cet argent dont on peut manquer trop durablement, quel est-il ? A-t-il la forme unique, impersonnelle qu'on lui prête majoritairement ? Comment est-il vécu ?

Est-ce uniquement en termes quantitatifs (par exemple trop/trop peu, moyenne/médiane, etc.) ?

Viviana Zelizer a mené une enquête sur ce qui s'est passé aux Etats-Unis entre les années 1870 et 1930 au départ de très nombreux et très variés documents d'archives (magazines, manuels « de formation » à destination de groupes sociaux, de travailleurs sociaux, enquêtes sur les budgets des ménages, etc.) ; son travail est publié dans le livre *La signification sociale de l'argent*.

L'auteur récuse deux thèses fréquentes chez les économistes.

- La monnaie centralisée par les Etats serait un instrument uniforme, impersonnel, qui s'impose aux individus comme moyen unique de commercer ou d'échanger ; elle montre qu'il n'y a pas que la monnaie officielle (« étatique ») qui est utilisée dans la vie économique : des colis peuvent être distribués, des services, échangés, des « paiements en nature » peuvent être effectués, des cadeaux, remplacer les honoraires, des marchandises, servir de troc, etc. Il y a en quelque sorte toutes sortes de monnaies.
- La deuxième thèse contestée est que la monnaie serait l'instrument d'une marchandisation de plus en plus étendue des rapports sociaux.

L'enquête de Zelizer montre :

- que les individus inventent sans cesse leurs propres monnaies en les différenciant, au gré de leurs besoins et de leurs relations sociales en les dotant de significations qu'ils définissent eux-mêmes ; ainsi, on ne peut prétendre qu'« un dollar est un dollar » ;
- qu'il n'est pas inéluctable ni avéré que l'argent colonise la vie sociale en la dénaturant (en remplaçant les liens interpersonnels par des rapports instrumentaux basés sur le calcul) ; l'inverse est tout aussi vrai : l'argent est socialisé, « nous assignons régulièrement des significations différentes et des usages distinctifs à des monnaies particulières » ; en d'autres mots, nous procédons tous à des « **marquages** » de l'argent qui en différencient le sens et l'usage.

A titre illustratif, on peut évoquer les types de marquage suivants :

- marquages spatiaux (un système d'enveloppes, de bocaux assigne la monnaie à des usages distincts ; des mécanismes institutionnels peuvent aussi exister, comme un système de cagnotte) ;
- différenciation des types de dépenses selon un usage qui est encadré ou restreint (par exemple une hiérarchisation des dépenses en référence à des codes culturels ou personnels) ;
- différenciation de l'usage selon l'origine de l'argent (par exemple l'argent « sale » de la prostitution ou du trafic) ;
- différenciation selon les destinataires (avec souvent des conflits intra-familiaux sur la définition, la répartition et le contrôle des différentes monnaies, comme « l'argent du café » pour le père) ;
- différenciation selon les classes sociales et le genre ;
- transformation d'objets en monnaie (comme les cigarettes ou les colis alimentaires) ;
- différenciation des registres dans lesquels l'argent est défini (pour l'argent des pauvres, on constate des oscillations entre les registres de l'aumône, du droit, du paiement de services...).

L'auteur reconnaît évidemment que l'argent fonctionne comme un puissant instrument d'inégalité : il peut être utilisé en produisant de la dépendance, de la domination. Mais elle note aussi que les individus peuvent contester les systèmes de marquage dominants, inventer d'autres usages à leurs faibles ressources, en tentant de maintenir ou de transformer leurs vies sociales.

Prenons l'exemple de Lorraine relaté par Zelizer ; elle s'arrange avec un épicier pour échanger ses bons alimentaires contre de l'argent et pour s'offrir un festin de homard, ce qui l'oblige, le reste du mois, soit à ne pas manger soit à mal manger. Lorraine ne regrette rien de ce qui peut apparaître comme une dépense stupide ou excessive : « ça valait le coup ». Elle commente : « J'ai le droit de vivre, et j'ai le droit de vivre comme je l'entends », dit-elle. « Les gens ne se rendent pas compte que même les pauvres se lassent de manger toujours la même chose. Par exemple, je déteste littéralement les hot-dogs, et pourtant j'en ai mangé toute mon enfance. Alors, on se dit 'quand je serai grande, je mangerai des steaks'. Et maintenant, je suis grande. Et j'en mange » – quitte à en supporter les conséquences en matière de privations subséquentes.

Un autre exemple éloquent à propos de la même personne : la dépense d'un abonnement au câble, jugé par beaucoup comme de l'ordre du superflu. Mais il en va tout autrement si on tient compte de son lieu d'habitation très isolé, du fait qu'elle n'a pas de véhicule, qu'elle souffre de fibromyalgie, etc.

6. Le leurre de l'éducation à la gestion

L'enquête de Viviana Zelizer met ainsi en lumière trois idées majeures.

- La croyance que les pauvres le sont parce qu'ils ne savent pas gérer n'est pas fondée : il leur manque surtout des moyens qui sont nécessaires et une « éducation à la gestion » ne résout pas le problème.
- L'argent n'est pas seulement un moyen pour mener des échanges économiques : l'argent a une signification sociale et culturelle qui lui est conférée par les individus et les groupes en regard de leurs choix de vie, de leurs priorités, de leurs valeurs quelles qu'elles soient.
- L'économie, malgré son statut de science dominante, n'est pas au-dessus de la société dont elle dirigerait le cours par ses lois immuables ; elle est immergée dans le social, qui la détermine. L'impuissance supposée de la politique par rapport aux choix économiques « qui s'imposent » est une fable dérivée de l'image d'une science qui se prétend à tort « au-dessus de la société ».

Ces thèses concernant les Etats-Unis il y a plus d'un siècle ont provoqué des échos forts auprès des participants à la recherche : « au fond, rien n'a changé », mais aussi de l'indignation.

Dans les pratiques relatées au cours des échanges, nous trouvons très fréquemment le fait que le trop peu de ressources provoque de l'isolement (on ne peut plus s'aligner sur les dépenses que font les autres, par exemple en matière de loisirs), isolement qui empêche de bénéficier de « coups de main » qui, pour n'être pas d'office monétaires, n'en ont pas moins une valeur économique. Ou alors c'est une rupture qui provoque une chute brutale de ressources : *Les femmes s'appauvrissent lors d'une séparation ou d'un divorce et elles ne remontent jamais*, dit Marguerite, TVM.

Fournir des argumentaires pour développer la pertinence de ces thèses aujourd'hui ici, en Belgique, peut donc constituer une traduction ainsi qu'un déplacement de la question initiale : « Pourquoi les acteurs qui dénoncent le scandale de la pauvreté dans un pays aussi riche que la Belgique rencontrent-ils autant de résistances à la faire éradiquer, pourquoi y a-t-il en la matière autant de plans et de promesses jusqu'ici si peu tenues ? »

Marie, TS, rejette en tout cas fermement le fait que l'action sociale doive consister en une éducation à la gestion :

C'est important aussi par rapport à la valeur sociale de l'argent, c'est essentiel que l'aide sociale puisse passer par des assistants sociaux, qui vont pouvoir dire de combien ils estiment qu'une personne peut avoir besoin en fonction de toute une enquête qui est faite avec la personne, avec ce dont elle estime elle-même avoir besoin. D'ailleurs, nous, dans les enquêtes sociales, on demande souvent à la personne de quoi elle pense avoir besoin. Et souvent, les personnes sont justes, parfois en-dessous de ce que nous on aurait pensé donner. Parfois, au-dessus, mais c'est rare. En général, les personnes savent très bien de quoi elles ont besoin. Les gens savent très bien ce qui leur manque. (...) C'est abominable de dire qu'une personne ne sait pas gérer son argent, qu'il faut lui apprendre... Le mot éducation ! Combien de fois on dit qu'on est là pour éduquer. Mais non, on n'est pas là pour éduquer ! Au secours, ça c'est terrible ! Eduquer : on sait mieux que la personne ce qu'il lui faut ? C'est terrible, ça !

IV. LES DIVERSES FORMES D'ARGENT, LES MARQUAGES QUI PEUVENT Y ÊTRE À L'ŒUVRE

7. Une inventivité dans un contexte de contraintes

Si nous écoutons les participants à la recherche, il se confirme que dans notre pays aussi, aujourd'hui, une diversité de moyens d'échange est à l'œuvre.

Marguerite, TVM, qui se définit comme *classico-classique*, estime que la meilleure économie, c'est encore de ne pas dépenser. Cependant, elle pratique aussi une manière d'échange de services :

Il faut favoriser des trucs de personne à personne, je veux dire des échanges. J'essaie parfois de faire des espèces d'échanges de services, mais sans argent. Moi, je sais faire ça, toi tu sais faire ça et hop quoi, on se fait des petits échanges.

En ce qui la concerne, elle relit et corrige des travaux ; à une amie à qui elle a rendu ce service et qui lui dit qu'elle n'a pas d'argent, elle répond :

Ecoute, c'est pas grave, ça veut dire que moi je fais ça pour toi. Mais peut-être que quelqu'un d'autre va faire quelque chose pour moi.

De fait, elle a une amie qui achète de très beaux vêtements et qui se lasse très vite de ses trucs. Donc elle vide sa garde-robe et hop, je la récupère et voilà.

Benoît reçoit des colis alimentaires dont les autres ne veulent pas :

Où je vis, beaucoup de gens reçoivent des colis alimentaires ; ce qu'ils n'aiment pas, ils me le donnent. Et bon, ça me permet de faire un repas ou deux, voilà. La situation est telle qu'on ne peut rien changer, on n'a pas le pouvoir de changer. (...)

J'ai un ami qui reçoit le colis alimentaire, je crois que c'est toutes les deux semaines et j'ai 12 kilos de pâtes à la maison, parce que lui, il ne mange pas de pâtes, il a horreur de ça. Ben voilà, j'ai 12 kilos de pâtes, j'ai parfois des boîtes de thon, alors on fait des pâtes avec du thon. On essaie parfois d'avoir une petite boîte d'ananas pour ajouter. Voilà, c'est tout des petits machins comme ça, on essaie d'être inventif, voilà.

Stéphane s'investit bénévolement dans une maison pour sans-abri ; il va y faire la cuisine.

Et donc ça me permet d'avoir au moins 2 repas garantis sur la semaine que je ne dois pas prendre sur moi, en échange de ce service que je rends, de venir faire la cuisine deux fois par semaine. Et de temps en temps, s'il y a des restes, je peux les reprendre à la maison, donc ça me garantit d'avoir un petit peu à manger et de pouvoir amortir ces frais-là de cette manière. Et donc tous ces petits systèmes sont des systèmes que je mets en place parce que je ne peux pas faire autrement. Parce qu'évidemment, si j'avais la possibilité avec mon argent de faire tout ça et de vivre tout à fait correctement, j'aurais moins besoin de faire ça régulièrement. Je pourrais à ce moment-là me permettre de temps en temps, pas tous les jours, mais d'aller faire un restaurant, d'aller voir une pièce de théâtre, je pourrais vivre comme tout le monde quelque part.

Il se décrit ainsi comme obligé d'imbriquer les choses les unes dans les autres, se sent bloqué, frustré *et ça arrive parfois à me donner des moments de dépression parce que justement j'ai l'impression que c'est un système dans lequel je ne trouverai jamais de porte de sortie.*

Cette dernière remarque attire opportunément notre attention sur un danger de mésinterprétation de « la débrouille ». Certes, elle manifeste une inventivité et « une volonté de maintenir ou de transformer sa vie sociale », comme le dit Zelizer. Mais cette inventivité est bien contrainte, elle constitue souvent une épreuve sans fin.

8. Un euro n'égal pas un euro

Nous avons vu avec Viviana Zelizer que l'argent n'était pas agent de transformation unilatérale de la vie sociale dont il rendrait impersonnelles les relations. Au contraire, l'argent est socialement transformé, il est doté de significations propres à la personne et assigné à des usages distinctifs que celle-ci choisit.

Lina a travaillé dans des garderies ou des écoles. *Je savais quelles phrases on pouvait dire, ce que les enfants peuvent se dire entre eux, quel est le jugement du corps enseignant, je le connaissais déjà. Je me suis dit que jamais ils ne pourront dire un truc comme ça à ma fille. Elle fera toutes les activités qu'il faudra, même si je ne mangerai pas, elle partira en classe de neige. J'ai fait exprès aussi qu'elle ait des collations différentes tous les jours. Pour ne pas qu'on dise qu'elle avait une tartine de confiture à chaque collation, tu vois ? Je le faisais exprès.*

Il en va de même pour Valérie, pour qui *c'est mes enfants en premier :*

Le budget n'y est plus, je suis obligée de diminuer mes soins de santé, les factures continuent à arriver, mais il faut acheter à manger et c'est la priorité, c'est ce que je dirai toujours, ce sont mes enfants qui passeront en premier, mais bon je n'ai pas envie de leur infliger des huissiers de justice, je suis déchirée de tous les côtés. (...) Je n'ai plus depuis longtemps, je crois que je n'ai plus eu depuis que je suis en règlement collectif de dettes des « frais pour ordres inexécutés ». Donc, c'est bien la preuve que je reste vigilante et que pour moi c'est important que mes affaires soient réglées et que mes enfants aient à manger. C'est vraiment le plus important : d'abord mes enfants. Je l'ai dit, si je dois ne pas payer le loyer pour que mes enfants mangent, je le ferai. Ça, je ne me gênerai pas, je ne me gênerai plus. Je ne veux vraiment pas en arriver là, mais si je dois en arriver là, je le ferai.

Benoît, quand il pouvait travailler avant son accident de santé, jouissait d'un bon salaire. Il a donné toutes ses économies à ses filles pour qu'elles puissent s'acheter chacune une maison.

Stéphane marque le peu d'argent dont il dispose en prenant en compte ses besoins pour pouvoir se donner une bouffée d'oxygène, « se vider » : *Si je prends un exemple que j'ai donné à mon administratrice de biens, à un certain moment, j'ai eu l'envie d'avoir internet et la télévision à la maison ; elle m'a dit : « Dans la situation actuelle des choses, ce n'est pas une priorité Monsieur N., je ne peux pas sciemment vous donner l'argent pour payer ça, c'est trop cher. »*

Marguerite marque la monnaie en fonction de sa provenance :

Mon ex-belle-mère m'a fait un cadeau de 50€, je l'ai gardé et je vais le, je vais les donner à mon fils qui va partir en vacances avec mon ex-petit-copain -c'est rigolo les trucs d'ex - et je l'ai gardé dans un tiroir, et je vais le donner à mon fils quand il partira en vacances en fait, pour qu'il ait un truc. Et donc, c'est fou parce que j'ai l'impression que c'est, enfin, j'ai pas l'impression que je lui donne l'argent de sa grand-mère, mais c'est un truc, je n'y touche pas. Et pourtant le mois dernier, c'était quand même un peu serré parce que j'avais justement eu mes lunettes, et tous ces trucs-là. Et je m'étais dit, je ne prends, je ne touche pas ce billet parce que... des petits sous pour que mon fils aille en vacances quoi.

V. DÉFAUT DE GESTION OU MANQUE À GÉRER ?

9. Un manque trop souvent masqué

Dans les deux sections précédentes, nous avons vu maints exemples du fait que les personnes vivant dans le trop peu d'argent de manière trop durable si ce n'est permanente ne peuvent être taxées de passivité ou de veulerie : elles mettent en œuvre des systèmes de débrouille qui par ailleurs les contraignent, elles opèrent des choix, dotent l'argent de significations qui leur sont propres, l'assignent à des usages qu'elles décident.

Tout cela ne doit pas masquer la réalité d'un manque à vivre, qui peut se chiffrer.

Benoît connaît extrêmement bien le logiciel Excel dont il s'est fourni une copie faite de moyens. Il note absolument toutes ses dépenses, suit l'évolution du coût de la vie et notamment de l'inflation, dont il est capable de dessiner la courbe produit par produit ; son budget est grevé de 20-25 % par rapport à ce qu'il avait auparavant : *plus on va, moins on s'en sort.*

J'ai toujours dit une allocation suffisante, c'est que le jour que tu la reçois, tu ne te tracasses plus pour les 10 derniers jours du mois, voilà, ça c'est suffisant. Dans mon cas, j'ai fait un petit calcul rapide, j'aurais 250 ou 300 € par mois, donc aux alentours de 3.000-4.000 € par an. Alors je serais content, je discuterais même pas. Mais là, ils manquent, ces 3.000-4.000 € ils manquent, c'est tout. On ne sait pas faire, je ne demande pas non plus à l'État de vider ses caisses pour moi, hein !

Marguerite sait aussi calculer. Elle a cette formule très parlante : *être pauvre, ça coûte cher.* En effet, les diminutions et rabais pour achat en plus grande quantité (comme les billets multiples en transport en commun, c'est l'exemple qu'elle donne) ne sont accessibles qu'à ceux qui peuvent avancer une somme très conséquente (si elle est référée au budget réellement disponible). La conclusion qui s'impose est que les rabais, c'est pour les riches.

Elle cite à l'appui un exemple historique :

Je m'intéresse à une femme qui s'appelle Emma Goldman qui était une anarchiste du XIXème siècle et en fait elle est allée aux Etats-Unis, elle a eu un parcours très militant et à un moment donné elle a fait une formation de sage-femme. Et alors elle allait accoucher des femmes du peuple, quoi. Et c'était parfois le 5ème ou le 6ème enfant et elle a commencé à s'intéresser à la contraception parce qu'elle entendait des femmes qui disaient « J'ai des enfants, je n'en veux plus, j'ai deux enfants qui sont malades, lequel je soigne en premier ? ». Des femmes qui devenaient dingues comme ça, parce qu'à un moment donné, quand le choix comme ça est impossible à faire, on pète un plomb, en fait. On déclenche. Et c'est là qu'on va claquer tout son fric, on va passer des nuits dans un café parce qu'à un moment donné, les choix ne sont... Des choix rationnels, ça ne marche pas en fait.

10. Des conseils « hors sol »

Cette analyse rejoint celle de Viviana Zelizer et elle nous fait toucher du doigt un élément de compréhension essentiel :

« [pour beaucoup de personnes, dont sa fille] Lorraine est pauvre parce qu'elle jette son argent par la fenêtre. Mais l'inverse est beaucoup plus vrai : Lorraine jette son argent par la fenêtre parce qu'elle est pauvre. (...) Les gens comme Lorraine vivent avec tellement de limitations différentes qu'il est difficile d'imaginer la quantité d'efforts, de contrôle de soi et de sacrifices qui leur permettrait de sortir de la pauvreté. » - pour autant que ce soit possible, faut-il ajouter.

C'est la prise de conscience de cette quantité inimaginable d'efforts à fournir (et de ce qu'elle provoque de paradoxal, que Marguerite appelle « déclencher ») qui manque souvent dans le chef de ceux qui ont affaire à ce genre de situations, soit en matière d'interventions à faire soit en matière de décisions politiques à prendre.

Comme dans les pratiques sociales et politiques identifiées par Zelizer au siècle dernier, nous trouvons aujourd'hui bien des pratiques qui se rabattent sur une éducation à la gestion qui se déploie « hors sol ».

Valérie relate :

Il y a un service social de [ville moyenne] mais qui n'est pas au CPAS mais qui font de la gestion budgétaire. Bien gentille la dame, on avait exigé d'être en guidance budgétaire mais quand il n'y a pas de budget, je ne sais pas comment on sait guider les gens, alors elle m'avait donné un outil, une farde comme ça avec des petits exemples de comment faire pour gérer son budget sauf que c'est toujours comment faire pour mieux gérer ou comment faire pour moins gaspiller, donc personne n'est responsable du fait qu'il n'y a pas, c'est tout le temps comme ça... Je n'ai pas envie de remplir ça, je fais déjà des efforts sur tout, j'ai déjà diminué mes vitamines alors que c'est interdit, j'ai diminué la kiné alors que physiquement je dois, j'en fais à la maison, la maison c'est une catastrophe au niveau du rangement... moi, je me suis mise dans une bulle où je regarde des vidéos sur Facebook ou sur Youtube pour rigoler, pour essayer de ne pas penser au problème quand les enfants se disputent parce que ma grande de 20 ans et ma petite de 7 ans, enfin les chats et les chiens s'entendent mieux, ... Qu'est-ce que je fais, je prends mon petit médicament, je vais dans ma chambre et je vais dormir voilà à quoi ma vie ressemble aujourd'hui, se sentir stigmatisé tout le temps... (...)

Et elle m'a donné la petite farde là, pour noter les dépenses. Et puis quand j'ai vu les extraits de « comment épargner », « comment faire ceci », j'ai dit non. Je le fais tout le temps, je n'arrête pas de faire ça, je ne veux pas encore lire des choses pareilles.

Benoît quant à lui demande en vain un vade-mecum complet des aides possibles puisqu'il a l'impression de passer à côté de certaines d'entre elles ; on lui répond qu'un tel répertoire n'existe pas.

Si l'on veut comprendre la situation de celles et ceux qui sont confrontés à un manque trop durable de moyens, il faut prendre en compte cette double occultation : l'occultation du manque permanent ; l'occultation, comme nous allons le voir, d'une lutte de classements qui est elle-même cachée derrière les conseils de « bonne gestion » qui ne sont nullement en mesure de solutionner le problème du manque, mais qui sont en quelque sorte une leçon de morale bien indécente.

VI. LES LUTTES DE CLASSEMENTS

11. Lutte des classes et luttes de classements

Bruno Latour et Nikolaj Schultz avancent que les conflits de classes passent aujourd'hui sous les fourches caudines de luttes de classements : de qui se sent-on proche ? Quelles catégories nous sont offertes pour nous situer ?

Dans la question de l'argent de ceux qui en ont trop peu, de semblables luttes de classements sont à l'œuvre ; le plus souvent elles traversent les rapports qui se tissent ou se tendent entre les bénéficiaires et les professionnels qui tirent leurs revenus de ce que les premiers manquent de l'élémentaire. Mais ces luttes de classements sont aussi actives dans le regard que les responsables politiques portent sur les situations sociales dont ils ont la responsabilité, qu'ils l'acceptent ou qu'ils tentent de s'en dédouaner.

A propos du travail et de l'emploi et de l'accès à celui-ci

Pour beaucoup, notamment pour beaucoup de décideurs, l'accès au travail est la voie royale pour sortir de la pauvreté ; nous avons déjà vu que cet accès n'est pas si aisé que le pensent ceux qui disposent d'un droit au travail (il ne suffit pas de vouloir, il faut pouvoir) et qu'il n'est pas légitime de penser qu'il suffit de décider de passer d'un état A à un état B (et de traverser la rue).

On perçoit moins que l'accès au travail se joue aussi dans une lutte de classements : ce qui est considéré comme un travail, ce qui n'en constituerait pas un, ce qui serait un travail « de qualité » et ce qui n'y correspondrait pas, ce qui est valorisé et ne l'est pas, ce qui est correctement rémunéré et ne l'est pas, etc.

Marguerite, pendant le confinement, s'est investie bénévolement dans la relecture de fiches qui devaient paraître sur le site « Lutte pauvreté » de la Wallonie. Elle devait voir si ces fiches conseil étaient compréhensibles par le public qu'elles visaient. *Ben, je me disais que je faisais un travail, en fait.*

Elle a vécu pareille lutte de classements à propos de l'emploi qu'elle occupait auparavant :

(...) je l'ai bêtement vu quand j'étais, quand je travaillais dans le cinéma. Ça, c'était ma première expérience où je me suis dit « là, y a un truc qui ne va pas quand même quoi ». Donc j'étais costumière de cinéma, je travaillais comme je pouvais, parce qu'après, c'était parfois des horaires de fou, moi j'étais bien bien laminée, bien fatiguée aussi après un film. Parce que c'était que 2 mois de travail, mais c'était tellement intense que j'avais l'impression que j'avais bossé 4 mois comme ça. Bref. Et à partir de mes 42/45 ans, je sais plus, j'ai été convoquée par le chômage en fait, et ils me demandaient ce que je faisais pour ma recherche d'emploi et je leur disais « mais j'ai un emploi, je suis costumière », « oui, mais... ». Et donc non, un emploi... avoir un emploi ben c'est ça, il faut lire les sous-titres quoi. Avoir un emploi, c'est avoir un temps plein. Voilà, donc être costumière, c'est pas un emploi. Et donc c'est une manière aussi de rejeter les gens, à je ne sais pas quoi en fait. « Ah non, c'est pas ça, c'est pas comme ça en fait ». Et donc on fait des sous-citoyens quelque part.

Elle constate que sa sœur a vécu une expérience similaire de lutte de classements :

Elle était au chômage, et elle faisait des formations, et elle était en chèques ALE, elle allait s'occuper de gamins, à l'école, le matin, le midi et le soir. C'était pour une asbl de parents dans une école communale, et son salaire, c'étaient des chèques ALE. Et donc elle travaillait, elle faisait un bon gros mi-temps quand même. Et un jour, elle s'est fait virer du chômage, ça ne comptait pas ça, ce qu'elle a fait. Elle a dit « mais je travaille » et ils ont dit « ah bah non, ça ne compte pas ». Elle a fait partie des personnes là, des 35.000 qui ont été éjectées du chômage. Et c'est fou parce qu'elle bossait en fait. Et par exemple, les parents, là, c'est une école de village, c'est un endroit assez aisé comme ça, et je disais, mais je comprends pas comment les parents se mettent pas ensemble pour te donner un salaire en fait, que tu aies un contrat de travail - ils ont jamais voulu en fait.

Elle ne peut que relier ces constats vécus à un mépris de classe (qui est, on le comprend, au cœur des luttes de classements) ; elle l'argumente au départ d'un documentaire qui s'appelle *Le balai libéré*. Le documentaire évoque une expérience de coopérative où des femmes de ménage, dans les années 70, se sont émancipées de leur patron en s'organisant elles-mêmes, ce qui leur a permis de doubler leur salaire. Le documentaire montre comment ce travail s'opère aujourd'hui pour une grande organisation et les régressions que le métier a connues :

Ils font tous seuls un bâtiment de 5 étages. Donc les gens ne se croisent jamais, donc ils sont peut-être je sais pas, une cinquantaine à bosser, ils ne se voient jamais, ils ont chacun leur bâtiment qui est attribué, ils ont de 6h du matin à midi, quelque chose comme ça et c'est tout quoi. Et quoi qu'il arrive ils doivent finir dans les temps hein, donc ils n'arrêtent pas hein, ils soufflent à peine quoi, je veux dire.

Ceci nous rappelle le classement des métiers essentiels et non essentiels qui a circulé pendant la pandémie COVID et le fait qu'on en a tiré peu de conséquences :

Donc ça aussi, il y a une espèce de, comment on appelle ça, de mépris de classe dans le travail, comme ça ; je suis désolée, mais en fait le monde tourne autant sur les gens qui font les poubelles, les gens qui nettoient, les soignants, les aides-soignantes, etc, que sur les personnes super diplômées qui prennent les décisions en fait.

Lina argumente que l'accès à l'emploi dépend aussi, pour les personnes qui ne sont pas entourées par un réseau socio-familial important, d'infrastructures comme des crèches en nombre suffisant et avec des horaires adaptés. En outre, elle dénonce le rôle de la bureaucratisation des modes d'accès à l'emploi : il faut correspondre à des « cases » qui fonctionnent comme autant de repoussoirs :

Alors quand moi on me dit les chômeurs sont fainéants, moi je sais que je me suis battue pour travailler et que il y a plein de fois, je n'ai pas eu de boulot parce que je ne rentrais pas dans les cases. Mais c'est les cases de qui ? Qui décide de ces cases-là finalement ? En tout cas, ce n'est pas une personne de la société qui a trinqué dans sa vie.

Ces personnes qui font des cases mais qui n'ont jamais, qui ne sont pas dans la réalité de la vie.

Stéphane vit un cas de figure semblable : il est bloqué dans une concurrence de statuts dont aucun ne lui permet de vivre décemment, mais qui se neutralisent et l'empêchent d'avancer : reconnu comme souffrant d'un retard mental léger, il perçoit une allocation du SPF sécurité sociale ; en tant qu'intermittent du spectacle, il peut trouver des contrats d'interim, mais il risque une sanction pour cumul de revenus (notons bien qu'une personne pensionnée peut, elle, cumuler des revenus, parfois sans limitation). Son allocation est insuffisante, mais ne peut être complétée sans risque de la perdre...

On voit bien dans ces réalités que la lutte de classements qui traverse la question du travail, de l'emploi et de l'accès à celui-ci aura pour effets de distribuer de façon plus ou moins inégale non seulement des revenus, mais aussi une sécurité d'existence et surtout des droits.

12. Luites de classements à propos des situations

Les luites de classements qui proviennent d'une « gestion » du social bureaucratisée à l'excès sont très fréquemment relayées et redoublées par des classements moraux.

Donnons-en deux exemples.

Marguerite, TVM, s'insurge contre le Premier ministre qui oppose ceux qui restent à la maison et ceux qui travaillent :

Il a dit que quelqu'un qui reste à la maison et gagne la même chose que quelqu'un qui travaille, ça ne va pas. Ça m'a choquée ! C'est fou, parce que ça va directement sur la personne qui ne travaille pas alors que qu'est-ce qu'on fait des salaires qui sont...- parce que si la personne qui travaille a un salaire si bas que ça, qui se rapproche des minima sociaux, c'est là qu'il y a un problème quand même...

Stéphane a essayé de travailler dans un atelier protégé. Il n'a pas pu supporter la manière dont la situation se vivait :

Les offres qui m'ont été proposées par le SPF sont dans des ateliers protégés qui sont très protégés et où le regard des gens qui sont au-dessus de nous, est vraiment disgracieux. Ça c'est un autre problème, mais les gens qui sont là, qui sont dans ces ateliers protégés, très souvent, nous traitent comme des enfants, ça nous infantilise encore plus que ce que, que ce qu'on a besoin d'être infantilisés. Et donc j'ai fermé cette porte-là parce que finalement, en travaillant là, je me sentais tellement mal et tellement mis de côté que je ne savais pas tenir, je ne savais pas tenir ça.

On voit bien ici que les luites de classements à propos du travail et de l'emploi sont prolongées par des classements moraux qui opposent ceux qui ne travaillent pas et ceux qui travaillent, ceux qui travaillent et ceux qui travaillent dans des dispositifs où ils ne sont pas traités comme des adultes.

13. A propos des marquages

On ne s'étonnera pas que les relations entre bénéficiaires et certains professionnels se cristallisent dans des conflits qui portent sur les marquages qui sont considérés par ces derniers comme légitimes ou non, acceptables ou pas. Des priorités sont érigées et parfois imposées qui peuvent écraser celles que se sont données les personnes pauvres.

Nous avons déjà vu que Stéphane s'était vu refuser l'acquisition d'un abonnement Internet et TV par son administratrice de biens.

Nadia, TS, relate une délibération du comité d'octroi des aides sociales à propos d'une personne qui avait acheté des chiens de race, *ce qui lui faisait énormément de bien.*

Pour autant le comité posait la question : « *Mais est-ce que vous avez besoin de ces chiens-là, franchement ? Est-ce que c'est important d'avoir des chiens ?* » Même questionnement à propos de séances d'acupuncture que la même personne préférait à la médecine traditionnelle. Si ces dépenses ont été finalement acceptées, Nadia note que *dans d'autres CPAS ça ne serait pas passé tout court.*

Dans son travail de médiation de dettes, Nadia établit un classement des postes qui sont jugés prioritaires : le poste logement, le poste alimentaire, le poste santé, le poste énergie.

Ailleurs, Marguerite a été invitée à opérer un classement semblable ; elle met en tête le remboursement de ses crédits : *Elle m'a dit « Ben en fait, vous avez tout faux parce que, c'est pas d'abord les dettes qu'on doit rembourser, c'est 1 : c'est votre santé. Parce que si vous êtes en mauvaise santé, vous allez pas pouvoir vous occuper de votre enfant », et donc elle m'a un peu retourné comme ça tout le game.*

Il est important de se demander par rapport à quoi le classement est opéré, surtout lorsqu'un élément touche à une question culturelle.

Nadia, qui a travaillé *un moment en première ligne* relate ainsi une confrontation de classements en la référant à ses propres choix :

J'ai eu une personne qui devait rhabiller sa fille et je lui avais conseillé la Vestiboutique de la Croix-Rouge ou la seconde main. Mon Dieu, je me suis pris les foudres de la dame ! Elle l'a vraiment mal pris parce dans sa tête, seconde main, Vestiboutique, ça faisait indigent, ça faisait petites gens, personnes malheureuses, etc., alors que, enfin, voilà, pas du tout en fait. La société a évolué, quoi, par rapport à ça, même moi je vais acheter en seconde main pour mon fils aussi, j'ai pas de gêne avec ça.

Cet exemple invite à la réflexivité, notamment aux référants (ici, ce à quoi on rapporte le sens ou la valeur d'un choix) qui conduisent la confrontation de classements.

14. A propos des revenus

Enfin, c'est à propos des revenus eux-mêmes qu'une lutte de classements peut se produire. Nous n'en donnerons pour l'instant que deux exemples.

Le premier touche à la question de savoir quel type ou quelle part de revenu peut être considéré comme cessible.

Benoît, TVM, l'illustre à propos de la « prime bien-être » de 820 euros ; elle est classée comme salaire et donc elle a fait l'objet dans son cas d'une saisie intégrale.

Le second touche à la destination du revenu. Lucie a sollicité auprès de sa médiatrice de dettes une somme de 70 euros pour acheter un étendoir à linge un peu solide, le sien étant cassé. Quand elle a reçu la somme, sa situation s'était dégradée et donc le montant reçu *est parti dans l'essence et les tartines du gamin, pour aller travailler, quoi.*

Elle ajoute : *Je n'oserais pas lui dire, parce qu'elle va encore dire « Ah, Madame ... » et elle s'interroge « Mais qu'est-ce qu'elle fout dans le social, si elle n'a pas la fibre ? »*

Les différentes luttes de classements que nous avons relatées montrent que s'intéresser à elles, à leurs fondements, à leur légitimité, à leurs effets constitue un analyseur redoutable du travail social qui est mené aujourd'hui à destination des personnes que la vie a contraintes de vivre dans le manque durable d'argent.

VII. LES PORTE-À-FAUX DES AGENTS

15. Quelle priorité pour le travail social ?

Les luttes de classements n'affectent pas seulement les bénéficiaires d'une action sociale qu'ils doivent le plus souvent demander encore et encore.

Les agents peuvent aussi être affectés des conflits qui sont inhérents au poids et au pouvoir de tels classements.

Margot, TS, est attachée au service d'insertion professionnelle dans un CPAS. Elle est troublée par le fait qu'elle doit « remplir des postes » à l'intérieur du CPAS lui-même en y assignant des personnes sous statut « article 60 » ; ce statut fait de la personne un(e) travailleur(se) pendant la durée nécessaire à la récupération de ses droits au chômage. Les personnes « sous statut article 60 » sont donc engagées pour une durée

déterminée, puis doivent céder la place à d'autres dans la même situation, quelle qu'ait pu être la qualité de leurs prestations. Le Projet Individualisé d'Intégration Sociale (PIIS) est en fait détourné de son sens et utilisé comme moyen de pression pour que les personnes acceptent le poste qui leur est proposé.

A côté de « success stories » dont elle est fière, elle est ainsi confrontée à ce qu'elle appelle une limite

Il y a quand même dans notre direction [une injonction], il faut remplir, il faut remplir... Quand je dis remplir, c'est qu'on a des services ici, maisons de repos, crèches et alors des services de nettoyage, par exemple pour la commune avec qui on collabore beaucoup. Et il faut qu'on mette des personnes parce qu'ils ont un quota de... on utilise des personnes sous contrat article 60, c'est quand même la limite, on est dans le social, mais on utilise ces personnes parce qu'elles ne coûtent pas cher, ça c'est la réalité, quoi, et donc ces personnes elles peuvent aussi se sentir un peu utilisées, puis jetées comme une vieille chaussette, on les renvoie vers le chômage après, ça pour moi, c'est vraiment la limite.

Nous nous trouvons ici face à une lutte de classements qui concerne l'emploi (est-ce que l'article 60 est un statut qui donne accès à un vrai emploi), mais aussi l'action sociale (qui passe par le travail obligatoire). Est-ce que ce dispositif est légitime s'il est utilisé au bénéfice de l'institution d'action sociale elle-même, et dans des conditions qui sont « limite » ?

Margot quant à elle se sent en porte-à-faux par rapport au travail social qu'elle souhaite déployer : *je dois occulter tout ça sinon je pleure.*

La débrouille contraint aussi les travailleurs sociaux, corsetés dans des logiques bureaucratiques.

Lucie, TVM, n'en croit pas ses oreilles :

Une fois, j'ai demandé une aide financière, je ne sais plus pour quoi. Mais l'enveloppe était vide qu'ils me disaient. Alors, ils me disaient : « Bon, on va faire autrement » mais, ça, c'est des magouilles à eux que moi je ne suis pas censée connaître : « Vous ne payez pas votre électricité, comme ça on ira dans l'enveloppe électricité ». Et je dis : « Beh non, je ne vais pas m'endetter à l'électricité parce que eux... ». Et tu te retrouves aussi à dire : « Mais qu'est-ce qu'ils me disent ? Ils sont pas bien ? ». Ils te demandent de t'endetter pour eux pouvoir t'aider ! Au secours !

Stéphane soupçonne même certaines assistances sociales d'essayer du « non » en espérant que les personnes accepteront le refus, et il suppose que les travailleurs procèdent ainsi dans l'optique de protéger l'institution :

Ça c'est un fait avéré que je peux, je pourrais amener 6 ou 7 personnes qui peuvent en témoigner comme quoi elles ont reçu des refus de l'assistante sociale qui s'avéraient, en ayant cherché une confrontation, donc d'assistante sociale face à assistante sociale qui ne sont même pas du même service, qui se sont avérés être des « non » erronés et qui ont donné lieu finalement à l'octroi du droit. Donc ça c'est des paroles au non-droit qui sont strictement scandaleuses parce que ça veut dire qu'à un certain moment il y a certains CPAS qui disent à leurs assistantes sociales ou bien certaines assistantes sociales qui pensent que en disant non aux gens, les CPAS auront moins de choses à prendre en charge et là ça devient mesquin.

Adapter ou devoir adapter le droit à l'institution qui en est le garant est un retournement de sens porteur d'énormes porte-à-faux qui ne sont évidemment pas simples à vivre pour les agents.

16. Un travail autre que celui qu'on voudrait faire

Pour Charlotte, TS, le porte-à-faux est parfois tel et la complexité institutionnelle tellement présente qu'elle estime devoir travailler à l'inverse de ce qu'il faudrait faire :

Nous, on est là, on a un sens du travail social qu'on aimerait appliquer et au final ce qu'on nous demande est parfois complètement à l'inverse de ce qu'on voudrait faire ou de ce qu'on prône entre guillemets et d'ailleurs, je pense que c'est pour ça aussi qu'il y a pas mal d'étudiants, ça aussi c'est des choses qu'on entend souvent, qui ne veulent pas aller en CPAS.

Elle cite à l'appui le mélange d'aide et de contrôle, mais aussi l'obligation de devoir juger :

Pour résumer ma pensée, c'est qu'on gagne à s'écouter, à respecter le libre choix des personnes. Et quelle que soit leur position dans la société, ça ne devrait pas interférer. Il y a toujours une subjectivité, peu importe le sujet dont on va parler. Il y a un contexte. Et l'argent, c'est ça aussi, c'est un contexte. Il y a le côté économique, il y a toute la signification. Qu'est-ce que ça représente l'argent pour moi ? Dans quoi je vais mettre des sous ? Parce qu'enfin, voilà, il y a des personnes peut-être leur animal, c'est leur seul compagnon de vie. (...) Ce ne sont peut-être que des animaux, mais voilà, pas pour eux. Il y a des personnes qui veulent une fois par semaine faire telle ou telle activité. S'acheter une piscine pour les enfants ou que sais-je ?

Et qui sommes-nous pour déterminer si la personne va acheter une piscine, un chat, de la peinture ou quoi que ce soit d'autre ?

C'est ça aussi que parfois on a un poids sur nos épaules, un peu une sorte de jugement à apporter. Alors que c'est horrible, quoi, c'est un poids hyper lourd.

Marie, TS, regrette aussi que les assistants sociaux *ne veulent plus travailler en CPAS*. Elle évoque des recrutements où les gens se sabotent eux-mêmes ou bien où il n'y a pas de candidat.

Pour elle qui a une longue carrière derrière elle, elle est très surprise de constater toutes les souffrances qu'il y a dans les CPAS ; une difficulté à se solidariser parce que chacun souffre de sa situation, beaucoup de malades, du burn out...

On doit assumer qu'on est au fond une institution qui est en grande souffrance maintenant, ça c'est très difficile, vraiment.

VIII. LA QUALIFICATION DES SITUATIONS : LA CONDAMNATION À UNE VIE RÉTRÉCIE

17. Quelle lutte contre les inégalités ?

Puisque l'argent peut être transformé par des marquages culturels et sociaux, puisqu'il est au fond tout un contexte, comme le qualifie Charlotte, nous avons besoin d'une conception de la lutte contre les inégalités qui ne se réduise pas à la dimension des revenus.

Bernard Lahire a dirigé une enquête très approfondie sur la question de l'inégalité parmi les enfants ; il en a déduit une conception de l'inégalité qui la sort des limites étroites d'une approche qui serait seulement économique.

On peut résumer sa conception en disant que certains ont accès à une réalité augmentée, tandis que d'autres sont condamnés à une réalité rétrécie.

La réalité augmentée est telle parce que les personnes qui en bénéficient ont accès à toute une série d'extensions d'elles-mêmes et à une extension de leur pouvoir d'action :

« Disposer de plus d'espace, de plus de temps, de plus de confort matériel, de plus d'aide humaine, de plus de connaissance, de plus d'expériences esthétiques, de plus d'informations, de plus de soins, de plus de vocabulaire et de formes langagières, de plus de possibilités de se vêtir, de se reposer, et bien sûr d'avoir plus d'argent (...) c'est avoir plus de pouvoir sur le monde et sur autrui. (...) »

Inversement, (...), pour celles et ceux qui cumulent les « handicaps » et les manques de ressources, c'est toute la vie qui se restreint. Le temps de vie qui se raccourcit, l'espace qui se réduit, le temps de repos ou de loisirs qui s'amenuise, le confort qui diminue, l'horizon mental et sensible qui se referme, et finalement la maîtrise du monde et d'autrui qui s'affaiblit ou disparaît. »

Cette conception donne toute son amplitude à la lutte contre les inégalités, mais elle montre aussi combien pèse la question de la liberté d'agir dans la dignité humaine.

« L'estime de soi, la confiance en soi, le sentiment de sécurité, l'assurance, la certitude d'être parfaitement légitime et même plus légitime que les autres, l'aisance ou même l'arrogance sont autant de traductions des sentiments de puissance engendrés par une vie précocement et durablement menée dans les conditions les plus favorables »

18. Des vies rétrécies

Cette conception correspond parfaitement à la manière dont les participants à la recherche analysent leurs conditions d'existence : nous avons vu déjà comment pouvaient être décrites des situations de blocage, de condamnation à des choix impossibles, de sentiment d'être jugés, dépréciés, stigmatisés.

Marguerite dit mener une vie *austère, sort peu*, déclare devoir choisir (une fois par mois !) entre le fait de s'offrir un sandwich ou d'aller au cinéma. Elle ne fait pas certains soins parce qu'elle ne peut pas les payer.

Benoît surveille de très près toutes ses consommations, d'eau, d'électricité ; chez lui, *rien n'est allumé, sauf le strict nécessaire*. Il commente *on n'a plus de liberté, en fait. C'est comme ça que je l'appelle, moi, c'est ma liberté du 15 du mois. Parce que quand on a touché, évidemment, qu'est-ce qu'on fait ? Ben on fait ses petites courses, en faisant très attention, très attention. Evidemment, moi, je fais mes courses, je vais dire, tous les deux ou trois jours, pour avoir un peu de frais. Pfff, quand j'arrive le 15, le 20, c'est fini, c'est mort.*

La joie de vivre n'y est plus, voilà, on ne sait plus aller au cinéma, on ne sait plus faire un petit resto avec les amis, d'ailleurs j'ai perdu quasi tous mes amis parce que chaque fois qu'ils m'invitaient, je disais non, je saurais pas, voilà, il faut être correct, je ne sais pas, je ne sais pas – donc j'ai perdu presque tous mes amis.

Benoît compare sa vie actuelle à une prison :

C'est bête ce que je vais dire, mais c'est comme si vous preniez un individu bêta, vous le mettez en prison, vous tirez juste les barreaux, et il reste là. Et bien moi, je suis arrivé à ça, voilà. C'est ça l'image que j'ai de moi actuellement. Parce que rien n'est plus possible, même manger devient difficile, parce que voilà, c'est comme ça, les prix se sont envolés, mais pas nos revenus.

L'isolement, l'isolement affectif sont vécus par beaucoup de participants à la recherche, comme beaucoup sont privés de loisirs et sacrifient leurs soins de santé, à l'instar de Lina :

J'étais toujours dans, comme je dirais, sur un terrain de boxe. Je ne tapais pas, mais tu es toujours dans un mouvement, tu es toujours debout. Il faut toujours être debout. Donc j'avais une hantise d'être malade parce que je me dis : « Si je suis malade, je tombe ». Et ça, ça a été vraiment la pire des hantises. Donc je ne me suis pas soignée. Par exemple, j'ai eu une pneumonie, je l'ai cachée parce que je me disais : je ne veux pas aller à l'hôpital, qu'est-ce que mes enfants vont devenir ? Bon, évidemment, ma pneumonie au lieu de se soigner en un temps normal, elle a duré beaucoup plus longtemps, je garde une faiblesse au niveau pulmonaire. Je garde évidemment des séquelles, parce que je ne me suis pas bien soignée du tout, c'est vrai.

Valérie est confrontée à *la tentation d'en finir, de tout lâcher*. Elle sent qu'elle coule, comme elle le dit. Elle se souvient pourtant de petits moments qui lui *ont fait un bien fou* : une collègue était partie en vacances et lui avait prêté sa maison :

A une heure de route, j'étais déjà complètement dépaysée, donc il ne faut pas demander, c'est la preuve que je n'ai pas besoin de beaucoup.

Pour résumer ce point, le non accès à ce qui produit une « réalité augmentée » produit un rétrécissement de la vie que résume bien Charlotte, TS :

On en revient toujours à ce postulat ; parce que les personnes sont en situation de précarité, elles « ne savent pas gérer », donc elles doivent garder leur argent juste pour ouvrir leur frigo et payer certaines choses, mais par contre, pour le reste, elles n'ont pas le droit d'exister.

Elle oppose à ce postulat un raisonnement qui pointe un élément important : l'inter-connexion de toutes les composantes qui donnent accès à une réalité augmentée ou qui produisent une réalité rétrécie :

Tous les besoins interfèrent sur les autres et à un moment donné de la vie, c'est possible qu'un besoin d'évasion, un besoin de penser à autre chose, un besoin d'une sortie culturelle peut être tout aussi important qu'un besoin financier ou alimentaire.

De la même façon qu'on admet aujourd'hui que tous les droits sont inter-connectés, on peut nous l'espérons admettre que sont inter-connectés tous les accès à des occasions à une réalité augmentée, comme, malheureusement, sont inter-connectées toutes les privations à ces accès.

Nadia, TS, renchérit ; sa description recoupe bien l'image donnée par B. Lahire d'un rétrécissement :

Même pour des personnes qui travaillent, qui ne sont pas en situation d'endettement, il y a de moins en moins de place à la vie. Et pour les personnes qui sont en situation d'endettement, il n'y en pas. Et pour les personnes qui émanent du CPAS, il n'y en a pas non plus.

En faisant droit à cette conception des inégalités, on ne peut que comprendre la pertinence des revendications du RWLP d'un droit à l'aisance pour tous et d'une possibilité pour tous d'accéder au pouvoir de vivre.

19. La reproduction

La qualification des situations de pauvreté en termes de non accès à des occasions et supports de vie augmentée éclaire aussi la question de la reproduction de ces situations. Nous éviterons de parler de pauvreté inter-générationnelle puisque cette appellation charrie avec elle une logique de transmission de personne à personne.

Or c'est bien à la reproduction ou au cumul de non accès à ce que Lahire appelle les « conquêtes de la civilisation » que nous avons affaire.

Lucie s'est endettée pour rompre ce risque de reproduction des non accès :

J'ai eu mon gamin qui commençait sa formation à l'IFAPME. Il devait aller travailler, il n'y avait pas de moyen de transport, donc je lui ai offert une mobylette. Un prêt. Et mon autre gamin qui allait à l'université, je me suis dit : « Le minimum, c'est qu'il ait quand même un ordinateur performant ». Donc voilà, c'est pas rien, quoi. Donc je me suis aussi endettée pour ça...

Mais cela peut ne pas suffire. Le fonctionnement de certaines institutions participe de près à la tendance à la reproduction :

Tous les matins tu te lèves en disant : « Putain comment je vais faire pour me débrouiller pour mettre des trucs sur la table ? Comment je vais faire pour que le gamin puisse aller à ses cours ? Et les réflexions des profs vis-à-vis des enfants, c'est dur à entendre aussi. La gamine qui revient, qui dit « Le prof a dit que si tu payais pas mes livres, je pourrais pas... » - enfin, je sais plus, c'était un truc comme « je pourrais pas passer mes examens ». (...)

Et je vois comment ils sont habillés maintenant, ça me fait de la peine. Ça me fait mal au cœur. Enfin, déjà plus petits aussi, quand tu les as tout le temps à la maison, tu vois pas : c'est tes gosses, ils sont

habillés comme ça. Et puis tu vas à l'école et tu vois la différence et tu te dis « Oh putain... ». Ça fait mal. C'est dur ça, vraiment dur. L'école montre bien les différences...

Mais elle peut aussi priver d'accès :

Je voulais que mon gamin aille à l'école des devoirs, parce qu'encore une fois, c'était difficile pour lui à la maison. Question organisationnelle, c'est compliqué. J'ai pas eu le temps de terminer ma phrase que la directrice m'a agressée en me disant « Mais Madame, l'école des devoirs, c'est pour les gens qui travaillent ! »

Ce seul exemple montre d'une façon crue comment le non accès des parents à un certain nombre d'occasions de se construire une « réalité augmentée » rejaillit sur leurs enfants, qui sont tenus à distance des dispositifs (la carrière scolaire, l'école des devoirs, la possibilité de se vêtir comme les autres et les effets de présentation de soi qui en découlent...) qui pourraient, précisément, augmenter leur pouvoir d'agir en emmagasinant des connaissances, de l'aisance, etc.

IX. LA FAUSSE OBJECTIVATION DES RESSOURCES : LES COMPTES FANTASTIQUES

20. Bourdieu et les « comptes fantastiques »

De la même façon que Viviana Zelizer montre que l'argent peut être transformé par ses usages sociaux et culturels (et notamment par les marquages dont il fait l'objet), Pierre Bourdieu démontre dans son œuvre que l'économie n'est pas « au-dessus de la société », mais qu'elle y est immergée, qu'elle est déterminée elle aussi par les structures sociales.

*« Je voudrais poser la question des *coûts sociaux de la violence économique* et tenter de jeter les bases d'une *économie du bonheur*, prenant en compte dans ses calculs toutes ces choses que les dirigeants de l'économie, et les économistes, laissent en dehors des comptes plus ou moins fantastiques au nom desquels ils entendent nous gouverner. »*

Derrière l'apparente rationalité du calcul économique, nous trouvons toutes sortes d'opérations de construction, d'élimination. Bruno Colmant a par exemple proposé d'introduire dans la comptabilité des entreprises les coûts environnementaux qu'elles génèrent et qui sont pour l'heure considérés comme des « externalités », c'est-à-dire des dimensions qui ne sont pas intégrées dans les comptes qui sont établis.

Le terme de « comptes fantastiques » montre bien la part d'irréalité qui peut se trouver dans le calcul d'un coût.

Les participants exposent être soumis à de tels comptes « fantastiques », notamment dans le contexte de la médiation de dettes ou du règlement collectif de dettes qu'ils ont dû accepter.

Valérie rapporte cet échange avec la médiatrice de dettes qui est en charge de « son dossier ».

J'ai envoyé plusieurs fois des mails à la médiatrice qui est en charge de mon dossier. C'est une avocate. Elle, elle m'a rappelé que je devais mettre de l'argent de côté pour payer mes impôts. Je lui ai demandé comment est-ce qu'elle osait. J'étais un peu violente dans le mail mais enfin... en disant mais comment est-ce que vous pouvez me demander une chose pareille alors que vous voyez que je ne m'en sors pas. Perte de salaire, augmentation du loyer, deux fois indexé, augmentation du coût de l'énergie, augmentation de la nourriture, etc. on ne mange plus un seul repas correct et vous me demandez de mettre 180 euros de côté ?

La réponse de l'avocate est des plus laconique : *Je m'en tiens au jugement*, en négligeant tout à la fois la diminution des revenus de Valérie et l'augmentation substantielle du coût de la vie.

En sus de cette réalité, le budget de référence était lui aussi fictif :

Mon avocate disait que c'est un budget qui est figé dans le temps - il bouge tout le temps, on ne sait pas faire un budget réel parce que mon budget [dépenses] dépassait mes revenus automatiquement, et donc pour ne pas être récusée du règlement collectif de dettes, mon avocate a dû faire un budget où elle injectait beaucoup de choses, pour qu'il y ait zéro, quoi, mais ce n'est pas la réalité, je me suis faite agresser parce que mes frais de santé, c'était de trop - sauf qu'ils sont réels, je les ai prouvés et malgré ça, c'est « faux » !

Ce côté fictif (qui est aussi violent) est de surcroît relayé par des prescriptions tout aussi décollées de la réalité :

Donc c'est : la médiatrice qui a d'abord son argent, qui, elle, se paie ; et après les créanciers ; et moi... Voilà : « je n'avais pas besoin de faire des dettes ; et je n'avais pas besoin de faire des enfants ; et le père n'a qu'à donner une pension alimentaire... » Et bien non [Le dit père dépend de la mutuelle et s'est montré fréquemment violent, n.d.a.] ! C'est pas comme ça que ça se passe dans la vraie vie !

Il reste que le salaire de la médiatrice – 2.800 euros par an, nous en sommes à quelque 10.000 euros dans ce « dossier » - est quant à lui une dépense bien réelle. Il reste aussi que la fiction s'avère bien plus commode pour l'action professionnelle que la réalité du manque, de l'impossibilité, de la violence. On comprend la revendication du RWLP que ce travail de médiation de dettes soit sorti de la sphère des échanges marchands...

21. Les deux erreurs de l'économisme

Le recours à des comptes fantastiques et fantastiquement commodes est une variante de « l'erreur scolastique » fréquemment dénoncée par Bourdieu.

Cette erreur conduit à mettre dans la tête réelle des agents des modèles qui n'existent que dans la tête du chercheur pour expliquer, de son point de vue, la réalité.

Ainsi, pour expliquer les vertus de la concurrence, on met en scène des consommateurs « rationnels » qui comparent les prix et privilégient les plus avantageux. Mais dans la réalité, nous n'agissons pas comme le modèle explicatif l'expose : nous pouvons être influencés par la publicité ou le marketing, être attachés à une marque, à un commerçant en qui on a confiance, à une enseigne plus accessible en termes de proximité, etc.

Plus précisément, l'imposition de « comptes fantastiques » se place dans la lignée de deux réductions qui caractérisent ce que Bourdieu appelle l'économisme :

- premièrement, on fait dépendre toutes les actions de la fiction d'un calcul conscient, qui poserait les fins de l'action et la déploierait « de manière à obtenir le maximum d'efficacité au moindre coût » ;
- deuxièmement, « on réduit tout ce qui peut motiver les agents à l'intérêt économique, à un profit en argent ».

L'amputation de la réalité que produisent ces deux réductions explique sans doute comment des professionnels peuvent imposer à des « bénéficiaires » de tels « comptes fantastiques ».

Le déménagement vécu par Benoît est un bon exemple de ces raisonnements « à côté des réalités ». Benoît apprend, alors qu'il vient d'être victime d'un incendie qui a provoqué de surcroît une inondation, qu'il peut bénéficier d'un logement social tout de suite ; il ne sait que trop bien que s'il ne saisit pas la proposition, il

lui faudra attendre très longtemps avant d'avoir une deuxième chance. Il accepte donc le soir même. Mais il ne peut que compter sur ses propres forces et moyens pour déménager. Une prime (ADEL) lui est en effet refusée, sans autre explication que le fait « qu'il n'y a pas droit ». Il transporte donc tout ce que sa voiture lui permet de transporter, ce qui le conduit à devoir se séparer de ses meubles... Il n'a pas encore pu se racheter une armoire pour y ranger ses vêtements. La dépense ponctuelle impossible (louer une camionnette, faire appel à un déménageur avec élévateur) va fragiliser pour longtemps son équilibre structurel.

Un autre exemple de raisonnement fictif est celui « du jour au lendemain », par exemple « pouvoir accepter un travail du jour au lendemain ».

Stéphane ne le sait que trop bien : il a vécu dans la rue de ses 18 ans à ses 20 ans. Il a accumulé pendant cette période 2.300 € de dettes.

Et parfois la rue leur crée des dettes qui à certains moments, font en sorte que quand ils vont se retrouver en appartement, les dettes vont être tellement importantes qu'ils n'auront plus d'autre choix que d'y retourner...

Et on attend de cette personne qu'elle se relève un beau matin, parce qu'on lui a donné un lit, une chambre, un ordinateur, et qu'elle se dise « demain matin, je vais aller travailler », sans penser qu'au premier moment venu, on va lui dire « voilà, il y a autant de dettes... ».

Comme Valérie, Lucie est confrontée à une médiatrice de dettes. Comme dans le cas de Valérie, le budget des dépenses a été établi il y a un an et demi et est toujours en vigueur, comme s'il n'y avait pas eu d'inflation :

Oui, depuis tout a augmenté, l'essence, tous les produits de base... Mais moi, mon revenu, il est toujours de 530 €. Mais je ne sais pas, est-ce qu'elle a un magasin dans la tête où on paie moins cher ? Je ne sais pas... Et j'ai beau lui dire : « Mais Madame, vous voyez bien que tout augmente, quand même ! » - « Ah beh oui, Ah beh oui »...

L'image « elle a un magasin dans sa tête où on paie moins cher » illustre bien les « comptes fantastiques » d'un économisme qui conduit à rejeter des comptes tant de choses qui font partie de la réalité ; leur non prise en compte est au principe « des coûts sociaux de la violence économique » dont parle Bourdieu.

22. La violence symbolique

En fait, nous avons affaire là une violence symbolique extrême. Les « bénéficiaires » de l'action sociale sont obligés de se comporter comme le fantasme la théorie doublement réductionniste exposée ci-dessus, sans qu'ils aient par ailleurs les moyens de raisonner « stratégiquement » comme la fiction théorique le postule : il leur faudrait pour cela ne pas subir de contraintes dans l'exercice et le moment du choix, avoir de la latitude par rapport au présent et au futur, ne pas être enchaîné à un passé, avoir la liberté de raisonner, rejeter toute autre référence que la recherche du profit, renoncer à tous leurs marquages...

Le raisonnement de Nadia, TS, qui s'étonne et regrette qu'une personne à qui elle s'adresse et propose un travail le refuse ne laisse pas d'étonner :

Moi j'ai une usagère ici, une bénéficiaire qui avait la possibilité de travailler à temps partiel parce qu'il n'y avait pas d'autre possibilité. Elle a fait ses petits calculs et elle m'a dit : « Franchement, je vais rester au RIS parce que me lever le matin, prendre ma voiture, faire un travail et aller chercher le même salaire qu'un revenu d'intégration... » (...) J'essayais d'aller chercher d'autres avantages au travail que le financier, vu que le financier, effectivement, les constats étaient là, mais non. Elle m'a dit : « Je préfère rester comme ça chez moi, vous comprenez hein ? » Ben, je comprenais, oui et non en fait...

Mais peut-on réellement s'étonner de ce que les bénéficiaires qu'on contraint à adopter les réflexes de l'économisme, qu'on contraint à rejeter comme illégitimes les éléments que l'économisme rejette de ses calculs, finissent par mettre en œuvre un pur calcul à propos d'une proposition de travail à temps partiel ?

Lucie qualifie le comportement qui lui est imposé de *faire ses courses au prix* :

D'ailleurs, je me suis dit, c'est pas tout nouveau, il y a deux-trois ans, j'ai découvert que je ne faisais plus mes courses à l'alimentation, je faisais mes courses au prix. Je regardais les prix, et puis je regardais ce qu'il y avait au-dessus.

Sans doute faudrait-il prendre en compte dans ce tableau la position sociale du professionnel qui peut, s'il vient d'un milieu plus aisé, ne pas s'appliquer à lui-même le raisonnement que la personne devrait d'après lui se mettre dans la tête – et en faire un enjeu de pouvoir sur elle.

On peut aussi conjecturer que « l'éducation à la gestion » que plus d'un trouve manquante chez les personnes pauvres se révèle à leurs yeux d'autant plus nécessaire qu'elle est inspirée par l'économisme que nous venons de critiquer.

Enfin, nous sommes fondés à nous demander s'il ne devrait pas exister une **clause impérative de non-aggravation des situations**, tant dans les pratiques sociales que dans les politiques qui les définissent.

X. LE RÔLE MAJEUR DU CAPITAL SYMBOLIQUE

23. Les « ailes d'ange » du capital symbolique

Pierre Bourdieu voit chaque agent (et d'ailleurs chaque institution) comme diversement doté en capitaux (ou ressources) : le capital économique, bien entendu, qui fait l'objet de cette recherche ; le capital culturel (l'accès à des connaissances, à des manières différentes de voir le monde) ; le capital social (les réseaux socio-familiaux sur lesquels on peut ou non s'appuyer), mais surtout le capital qu'il appelle symbolique. Celui-ci est fait de réputation, de crédibilité et de confiance accordée mais aussi de désir et d'énergie (que donnent précisément réputation, crédibilité et confiance). Le stigmate est quant à lui un capital symbolique négatif.

Pour Bourdieu, le capital symbolique est déterminant en ceci que c'est lui qui permet d'accumuler les autres formes de capitaux ; nous retrouvons ici en d'autres mots le « moteur » évoqué par Bernard Lahire qui permet aux dominants de saisir toutes les occasions d'avoir accès à une réalité augmentée et de cumuler les effets de celles-ci.

On peut rapporter les situations de pauvreté au fait que le capital symbolique des personnes qu'elle frappe est phagocyté par la nécessité de trouver les moyens de survivre, voire est détruit par cette nécessité.

Lucie se décrit ainsi de façon parlante comme prise dans *un burn-out de vie*.

Marguerite, en évoquant une *charge mentale permanente* a l'impression de s'être battue toute la vie : *Se battre, quoi, fighter, essayer de ne pas tomber, essayer de ne pas sombrer, essayer de ne pas couler en fait*. Il s'agit dès lors pour elle de *ne pas laisser parler son désir, de tout rationaliser, de développer une hyper-vigilance permanente*.

Lina emploie des mots semblables : *contrôle permanent épuisant, sport de combat, perte de la liberté*.

Nadia, TS, reconnaît le stress permanent auquel sont soumises les personnes dont elle s'occupe en tant que médiatrice de dettes :

Il y en a un qui est venu avec ce tiroir de caisse et qui m'a dit : « Moi, j'ose plus ouvrir les lettres, j'ose plus ouvrir les lettres, c'est des huissiers. Mon téléphone, j'ose plus décrocher. J'en ai un autre qui m'a dit « quand vous m'appellez, vous m'envoyez un petit mail en disant « Je vais vous appeler », comme ça je sais que c'est vous, parce que si je décroche, ça peut être un huissier, ça me met une pression de dingue ».

Stéphane évoque *une dépense d'énergie permanente juste pour le nécessaire*. En évoquant les occasions qu'il a de travailler, il a cette belle image qui fait bien comprendre la teneur et le rôle du capital symbolique :

La chose qui m'aide le plus, c'est le bénévolat que je fais et, euh, l'intérim que je fais, parce que ces deux choses-là me permettent encore de tenir, de tenir une certaine estime de moi. (...), parce que quelque part je sais que là, je suis important. Je suis quelqu'un. Quand je suis en intérim, je suis la personne qui va contribuer à ce que l'événement se passera bien. Quand je suis derrière mes fourneaux aux cuisines à [nom d'une institution], je suis celui qui va faire qu'à 18 heures, les gens seront sûrs d'avoir à manger. C'est valorisant parce que cela me donne le droit de prendre à contrepied tous ceux qui m'ont dit que je n'arriverais à rien. C'est pas vrai que je n'arriverais à rien. (...) Aujourd'hui je fais un intérim qui me rapporte peu, mais je le fais et je le fais avec les ailes d'ange qui me portent tous les jours quand je dois y aller, même si je dois me réveiller à 4 ou 5 heures du matin pour y aller.

24. Les jongleries contraintes

Le capital symbolique des personnes soumises à la pauvreté durable est ainsi quasi complètement dévoré par les « jongleries » permanentes dont leur survie dépend.

La variété de ces jongleries est impressionnante ; leur cumul dans le chef de la même personne, encore davantage.

Stéphane recourt au troc de services (une TV contre un travail d'une journée), à des petits prêts que des magasins lui octroient jusqu'au début du mois prochain et il sollicite des colis alimentaires (qui lui conviendraient, dit-il, s'il était végétarien). Pour lui, *le comble de la luxerie* (hors d'atteinte), ce serait un bon café le matin.

Lina répartit le paiement des factures en établissant un tour de rôle dans les retards ; elle a mis sur pied un petit groupe qui fait le tour des marchés où chacun achète un produit différent à bas prix et en plus grosse quantité et puis un partage s'opère ; elle donne des médicaments qu'elle n'utilise pas... Elle s'est organisée pendant tout un temps avec un livreur de produits laitiers qui, lorsqu'une erreur de commande avait lieu, avait l'ordre de détruire la marchandise ; au lieu de le faire, il téléphonait à Lina qui la réceptionnait et la partageait avec d'autres.

Lucie *fête Noël en janvier* et interdit à ses enfants d'entrer avec elle dans certains magasins (pour leur éviter les tentations et lui éviter l'obligation de dire tout le temps non). Elle craint aujourd'hui de devoir chasser son enfant de son domicile pour qu'elle puisse continuer à survivre.

Ces personnes, on le voit, ne se comportent pas comme des victimes passives, se complaisant dans l'assistance. Si la survie nécessite de leur part beaucoup de créativité, il serait obscène de s'en émerveiller en oubliant combien ces jongleries s'avèrent destructrices de leur capital symbolique.

25. Des actes professionnels inadéquats

Beaucoup d'actes professionnels peuvent malheureusement contribuer à la destruction de ce capital symbolique.

Stéphane explique par exemple que si c'est lui qui adresse une demande à son administratrice de biens, la réponse ne sera pas la même que si la même demande lui est adressée par un autre professionnel.

C'est fou parce que si c'est moi qui le demande, comme je suis en posture inférieure puisque pour elle je n'ai pas pu gérer correctement mon argent, à ce moment-là, ça lui donne la légitimité de dire oui – ou non. Tandis que si je passe par un tiers, une assistante sociale ou, que sais-je, un psychologue qui dit « Madame, j'ai entendu monsieur N. sur telle ou telle chose et je reconnais que c'est nécessaire pour telle ou telle raison », à ce moment-là, ce n'est plus le même rapport de force : les faits qui étayent la demande deviennent pertinents à ses yeux...

Stéphane relève ensuite le paradoxe que l'intervention de l'administratrice de biens, n'ayant pas visée formative, ne lui permettra en fait jamais de pouvoir faire la preuve qu'il est apte à gérer son argent ; elle produit en fait la permanence du problème :

Dès lors qu'on accepte une administratrice de biens, c'est elle qui gère tout le financier. Et on n'a pas le droit de s'en mêler. Et donc, quelque part, on est contraints de devenir des assistés à vie, parce que ce n'est pas le devoir de l'administratrice de biens de nous montrer comment bien gérer, son devoir, c'est de gérer. Ce n'est pas de nous apprendre quoi que ce soit. Et donc on ne peut absolument pas prouver légalement et de manière efficace le fait qu'on peut gérer les choses.

Nadia, TS, reconnaît comme en creux le rôle du capital symbolique dans la représentation qu'elle se fait du public bénéficiaire :

Il y en a comme je disais tout à l'heure qui se complaisent bien quand même dans cette aide-là, mais souvent c'est parce que c'est des gens qui n'arrivent pas à se mettre en mouvement.

Elle admet cependant que cette « complaisance » ne correspond pas à une décision volontaire qui serait prise de gaieté de cœur :

Donc je ne pense pas que les gens, dans la majorité en tout cas, se disent : « Ah je vais me mettre dans les difficultés, j'aime bien me dire que le 20 du mois, je n'ai plus rien, que je vais devoir aller au CPAS « quémander de l'argent », entre guillemets, hein... ». C'est, non, ce n'est pas gai, quoi...

XI. RÉSISTANCE À L'ÉCONOMISATION DU MONDE

26. Deux formes d'échange

Si nous admettons avec Viviana Zelizer que l'argent n'impose pas sa logique monolithique au monde social sans autre forme de procès, mais que le monde économique lui-même est transformé par le monde social (par exemple par les résistances et les marquages que les plus faibles réussissent malgré tout à imposer à la logique économique), nous sommes portés à prendre en compte l'existence de deux formes d'échange. C'est Michel Callon et Bruno Latour qui les définissent sans doute le mieux.

Certes, pour eux, il existe une sphère d'activités qui tend de plus en plus à s'autonomiser, à se séparer de la société : c'est la sphère où le profit est revendiqué comme une visée légitime. Dans cette sphère, les échanges sont organisés pour que l'on sache qui est propriétaire en droit et pour que ses protagonistes puissent se quitter comme des étrangers en se considérant comme quittes.

Dans l'autre sphère, qu'on peut qualifier de sphère du désintéressement, les échanges sont organisés de telle manière qu'on ne renie pas les « associations » (les relations, les attachements) qui les constituent et les multiples dimensions qui les caractérisent : relation de confiance, de solidarité, de gratuité...

L'intérêt du travail de Callon et Latour est de mettre en lumière que ces deux sphères n'existent que si un énorme travail de qualification et de classement est opéré ; dans la sphère capitaliste, il faut tout l'appareillage du droit de propriété, les règles de concurrence et un travail de rejet (sous forme d'externalités) de ce qui empêcherait le calcul.

Dans l'autre sphère, c'est l'inverse : il faut tout un travail pour que toutes les dimensions de l'échange (sociales, culturelles...) soient prises en compte ; on peut penser à l'économie familiale, aux relations amicales ou amoureuses, telles qu'elles sont le lieu de liens, de solidarités, de prise en compte de tout ce qui excède le calcul.

« La vertu du marché est ce qui le rend critiquable aux yeux des anti-utilitaristes : permettre des calculs, faciliter l'expression d'intérêts particuliers divergents, multiplier des transactions qui permettent aux parties d'être quittes. Il constitue de ce point de vue une machine d'une grande efficacité pour multiplier les valeurs d'usage, rendre compatibles des plans décentralisés et des mobilisations de ressources. Au contraire, la vertu du don est de tisser la trame du lien social en fabriquant des attachements, en redonnant vigueur et extension aux liens et associations. Les deux pris ensemble résolvent la question du collectif. L'échange marchand individualise, internalise, fabrique et sépare des agences calculatrices et intéressées, qui, une fois la transaction achevée, sont quittes de toute obligation ; le don, à l'inverse, fait proliférer les attachements liant de manière indéfectible les existences les unes aux autres. »

Bien entendu, il existe toutes sortes d'interpénétrations des deux sphères : par exemple l'attachement que nous pouvons éprouver à l'égard d'un commerçant à qui nous faisons confiance, même s'il ne s'agit pas d'une relation amicale ; inversement, le « geste commercial » se distingue du calcul pur du profit momentané. Interpénétrations, mais aussi conflits entre les sphères : nous avons vu que l'économisme, par exemple, tend à imputer à tous les agents, quels que soient les échanges dans lesquels ils sont engagés, un esprit calculateur et la légitimité de la poursuite du profit. La sphère du désintéressement met par exemple en avant « la passion du travail bien fait » qui peut être aussi une source d'auto-exploitation.

Ce serait faire gravement offense aux personnes vivant dans le manque d'argent de façon trop durable que de considérer qu'elles ne seraient mues que le souci de maximiser leurs rentrées d'argent.

Marguerite, et aussi Valérie expriment leur souci d'*en laisser pour les autres* : des places pour aller au spectacle dans le dispositif « article 27 » ; la non revendication du statut de Bénéficiaire d'Intervention Majorée (BIM)...

Interrogé sur ce qui le pousse à militer au RWLP, Benoît explique :

Parce que je luttai déjà contre la pauvreté pour des gens que je connaissais euh, de partout. Durant ma carrière professionnelle, je rencontrais beaucoup de gens, et bon, ces gens, on a tissé des liens et tout ça. Et dans ces liens, ben il y avait des gens qui étaient pauvres, et donc je me suis activé à essayer de les aider à ma façon. Je vais pas dire en argent, parce que ça c'était pas possible. Je peux pas remplacer le CPAS. Mais surtout tout ce qui est administratif. Euh, comment je vais dire, et c'est psychologique, ne fût-ce qu'aller parler une heure avec une bonne soupe chez quelqu'un. Ça lui change parfois sa vision des choses, hein.

C'est comme ça que je voyais les choses. Puis j'ai fait les opérations Thermos [distribution de nourriture aux sans-abri], j'ai fait des tas d'opérations pour apporter à manger, je faisais le double à manger quand j'allais travailler, je faisais le double à manger et je donnais. Je me souviendrai toujours en dessous du pont de [nom de la ville], il y avait un gars, un bien miséreux, on va dire hein,

qui avait été aussi broyé par [nom de la grande entreprise]. Ben je lui apportais un sandwich tous les jours. Tous les jours, tous les jours, tous les jours. Je partais à 9h du soir pour aller travailler, et je passais par le pont, je lui donnais. Je l'ai toujours fait. Voilà, c'était ma petite contribution au monde d'aujourd'hui quoi.

Marguerite, quand des problèmes de santé ne lui ont plus permis de faire son ménage ne s'est pas sentie en mesure de profiter du dispositif des titres-services :

Et je me suis rendu compte, le système m'a extrêmement déçu. Si je voulais avoir une femme de ménage avec les titres-services comme ça, en fait, c'était moi qui devais faire un contrat avec une personne et quand je n'avais plus besoin, je virais la personne en fait, enfin le contrat s'arrêtait. Moi je me suis dit, mais moi je suis pas prête à, ou alors c'est par intérim et c'est aussi jetable quoi. Moi j'étais pas prête du tout à avoir cette relation de truc avec une personne comme ça.

Lina donne un sens sociétal à la pratique de la solidarité, illustrant que le régime de l'échange capitaliste ne s'est pas imposé partout :

Mais voilà, j'ai pu, j'ai été aidée. Et à un moment grâce à cette aide-là, j'ai pu moi-même par après aider. Et finalement c'est bien, tu vois ? Ça fait un peu comme un circuit court. En même temps tu t'investis aussi à la maison médicale en disant : voilà il y a un projet de cuisine, moi je veux bien venir aider comme ça on va faire... Il y a eu un projet de potager, on a fait aussi la boîte à dons. Donc voilà, c'est gai aussi, parce que finalement, dans une maison médicale, c'est un peu une vie et c'est un peu une vie de tout qui pourrait représenter toute la société. Tu vois des gens qui sont aisés parce que tu n'es pas obligé d'être dans une pauvreté non plus pour aller dans une maison médicale et c'est ça qui est bien. Tu ne vas pas te dire : « Ah je suis dans une maison médicale parce que je suis pauvre ou que je n'ai pas beaucoup ». Non, tu rentres dans une maison médicale parce que tu accroches au concept.

27. La difficulté à articuler les deux registres

L'échange marchand et l'échange désintéressé ne coexistent pas d'office ni facilement ni pacifiquement, surtout dans les zones où ils auraient à s'articuler ou dans les zones où ils entrent en concurrence.

Callon et Latour relatent ainsi l'indignation d'une cliente assidue qui est traitée comme une étrangère avec laquelle « on est quitte » :

« Dans la pièce où Madame Casalta fabrique le fromage se pressent les voisins et amis qui papotent en attendant leur part de brocciu. Madame Paoli, vieille dame de quatre-vingts ans, intervient de sa voix haut perchée dans toutes les discussions. Elle est visiblement chez elle puisque la patronne l'appelle par son petit nom, comme quelqu'un de la famille. Vient le moment de payer. Madame Paoli s'arrange pour se présenter la dernière en rejoignant Madame Casalta dans la pièce voisine où une table a été installée, sorte de comptoir qui cadre la transaction marchande. Le brocciu est pesé, enveloppé dans un sac de plastique, et change de main en même temps que le billet de 50F tendu par Madame Paoli pour solde de tout compte. Une fois le billet enfermé dans la boîte de fer blanc qui sert de caisse, Madame Casalta conclut l'échange par un sonore: « Merci Madame Paoli ; est-ce que vous en reprendrez demain ? ». La phrase touche juste et fait rosir d'indignation le visage de la vieille dame qui se tourne vers le sociologue : « C'est chaque fois la même chose. Elle sait que ça me met en rage. Rendez-vous compte, je la connais depuis qu'elle est toute petite. Je suis même la commère de sa fille. Commère en corse ça veut dire marraine, monsieur, mais c'est bien plus fort qu'en français. Je suis comme la mère de sa fille. Et voilà elle me traite de Madame Paoli quand je la paye ! ». L'indignation est la seule ressource dont elle dispose pour tenter un formatage alternatif, pour rendre inopérants le cadrage et l'internalisation si soigneusement préparés par Madame Casalta, avec la remise transformée en salle de vente, la table-comptoir, la boîte-tiroir caisse, et la formule de politesse qui en établissant la relation entre étrangers se révèle offensante.

Confrontée à ce formatage marchand auquel elle entend résister, la vieille dame n'a d'autre ressource que de faire proliférer les relations, les associations, de manière à faire basculer la transaction dans le régime du don : « je suis la mère de sa fille » ».

En sens inverse, en quelque sorte, nous avons recueilli, pendant la pandémie, le témoignage d'un restaurateur de 48 ans obligé, comme tous les autres, de fermer son établissement. Il ne peut se résoudre pour autant à négliger les relations, les « associations » dont son activité était tissée :

« Mais mes apprentis, mon plongeur qui est originaire du Cameroun, j'ai bataillé pendant dix ans pour qu'il puisse être en ordre, avoir ses papiers, faire venir sa famille... Là, il est protégé, il est en ordre administrativement, mais il ne perçoit que 70 % de son salaire. Il paie 1.000 € de loyer, il vit avec toute sa famille dans une grande maison ; en temps normal, il mangeait au resto chez nous. (...) Pour le moment il est tout le temps à la maison, ça lui occasionne des frais, d'électricité, de chauffage, d'eau ? Comment va-t-il faire pour s'en sortir ?

(...) J'ai une étudiante en médecine qui bosse en été depuis quelques années. Avec les 3000 € qu'elle gagne, elle paie ses études. Ses parents n'ont pas les moyens, ils ne sauraient pas payer. Elle s'est toujours débrouillée, elle est très courageuse. Cette année, je ne saurais pas l'engager, c'est clair qu'il y a peu de chance que j'aie assez de travail. Qui va l'aider ?

J'ai récolté des vêtements pour la Croix-Rouge dans mon quartier. J'ai été avec une amie les porter dans leurs locaux. Le monde que j'ai vu c'est incroyable, je ne m'attendais pas à ça. C'est des familles avec des enfants qui se retrouvent à la rue. Et ça ne fait que commencer. (...) Il faut prévoir quelque chose pour que tous ces gens gardent leur dignité. Et arrêter de se préoccuper uniquement des gros actionnaires. Eux, ils survivront. »

Lucie a vécu une expérience tout à fait similaire à celle de Madame Paoli.

Quand j'ai de l'argent, c'est vrai que je gère, mais j'aime bien faire plaisir, je suis quelqu'un de généreux, ça ne me dérange pas de... Allez, quand je suis accompagnée, la personne, je la prends en charge comme si c'était moi, parce que si je veux boire un verre, la personne qui m'accompagne, elle n'est pas responsable. Allez, je te paye un verre ! Et donc, enfin, il y avait un gars, et pendant plus d'un an, je crois... Enfin, je lui ai même prêté de l'argent à l'époque, puisque j'en avais. Et la dernière fois, il me dit, « Tu n'oublieras pas que tu me dois 20 € ». J'étais là... OOOH ! Waow ! Comme un coup de poing dans la gueule, en me disant : « Mais putain, pendant des années, t'as pas déboursé un rond ». Je payais ses bières, je payais son tabac... Enfin des trucs, allez, sans compter. Puis là, il me réclame 20 boules, puisque je lui avais demandé 20 € à prêter. Je me suis dit, là c'est fini. J'ai fait une croix dessus, faut même plus qu'il m'adresse la parole, parce que non quoi !

28. La délicate question de la valorisation

Structurellement, cette coexistence des deux registres d'échange pose une question des plus délicate : comment reconnaître et valoriser les actions qui relèvent prioritairement du registre de la solidarité et du désintéressement ? Il y a là sans doute tous les ingrédients d'une nouvelle lutte de classements à propos du travail et de l'emploi.

Considérons d'abord que la production des conditions de toute production (comme le travail domestique, la garde des enfants, leur éducation) est traitée par l'échange capitaliste comme une externalité. Elle correspond pourtant à un travail et il est dans certaines circonstances subventionné ou rémunéré (avec en toile de fond un conflit à propos de l'annexion grandissante de ce travail dans la sphère capitaliste). Il y a là une lutte de classements où trois positionnements s'affrontent : la non reconnaissance de ces actions en tant que travail ; la possibilité de valoriser ces actions comme un travail (associatif ou public) ; l'intégration de ces actions dans la sphère marchande et capitaliste.

Lucie, pendant de nombreuses années, malgré les difficultés auxquelles elle était confrontée, a « fait garderie pour les autres » :

Quand mes gosses étaient petits, je les ai pas mis en garderie tout ça, j'avais pas les moyens. Et je gardais les enfants des autres gratuitement. Comme je gardais les miens, ça me dérangeait pas de garder 3 enfants en plus. Et j'ai jamais rien demandé pour ça, parce que, je voulais pas payer pour un travail que je faisais moi-même, et voilà. Je sais pas pourquoi, j'arrive pas à... Ça c'est un gros travail que je devrais faire, mais je sais pas comment. C'est un gros problème. Et puis, quand je demande, je vois bien parfois les réactions, « Enfin, tu sais bien que j'ai pas trop d'argent », « Euh... moi non plus ».

Elle a continué quand ces enfants sont devenus adolescents.

Avec une pointe d'humour, elle avance qu'elle a fait *le travail du SAJ [Service de l'aide à la jeunesse] pendant dix ans*. Elle constate que tout ce qu'elle a fait n'est pas négligeable : *je leur ai mis des bases dans la tête qui leur ont permis de garder la tête haute*.

Elle en reçoit des signes sans équivoque : tel qui vient de lui demander d'être « la troisième mamy » de son enfant ; tel autre qui est devenu boulanger vient lui apporter une tarte à Noël...

Elle conclut : *Ce n'est pas rien, mais ça n'a pas de valeur monétaire. (...) J'ai pas compris la manière de fabriquer de l'argent pour moi*.

Un immense travail de qualification du registre désintéressé est ainsi laissé aux « soins » des individus : il s'agit d'une charge particulièrement lourde, en face de la culpabilité de ne pas participer au registre marchand, au monde du profit, ce qui vaut à ces personnes d'être accusées d'être et de vouloir être des profiteurs, ce qui est un comble.

Notons ensuite que l'idéal d'égalité implique sans doute le droit de participer aux deux registres en les articulant selon ses propres choix. Nous voyons bien le danger qu'il y aurait à cantonner les moins favorisés dans le seul registre de l'action désintéressée en les assignant, via une allocation de quelque nature qu'elle soit, à une attitude philanthropique qui était autrefois – et sans doute encore aujourd'hui - l'apanage de la bourgeoisie et qui deviendrait paradoxalement la seule voie d'accomplissement accessible pour celles et ceux qui sont rejetés de la sphère de l'échange marchand.

Enfin, n'oublions que l'État Social Actif prôné par Frank Vandebroucke ambitionnait précisément de résoudre les difficultés liées à l'articulation des deux registres en considérant « la participation à la société dans le sens large, plutôt que (...) la participation au marché du travail formel ». Cette ambition affichée devait s'incarner en organisant de la souplesse dans les trajectoires ou les carrières : « Je plaide pour une 'conception plus souple du travail', dans laquelle les personnes participant au marché du travail peuvent aisément y entrer et en sortir, entre autres afin de prodiguer des soins, mais aussi afin de se recycler et de 'recharger leurs accus' ».

La « participation à la société au sens large » et « l'aisance d'entrer et de sortir du marché du travail formel » figurent certainement parmi les promesses les plus abjurées en matière d'État social.

XII. LE DÉNI DE L'APPORT ET DE LA RICHESSE DES PERSONNES PAUVRES

29. Comment ce déni s'exerce et quels sont ses effets

L'abjuration de ces promesses pèse on ne peut plus sur les personnes qui vivent trop durablement dans le manque de ressources. En effet, peuvent s'ajouter aux difficultés quotidiennes et permanentes qu'elles nous ont aidé à découvrir :

- des sanctions pour « non activation », cette attitude étant définie d'une manière tout autre que le modèle de l'État Social Actif prétendait la faire advenir : il s'agit bien exclusivement d'une disponibilité à l'emploi dans le marché du travail formel ;
- des impossibilités de combiner les deux registres, conduisant aux blocages que nous a décrits Stéphane ('11. Lutte des classes et luttes de classements', page 14) ; ces impossibilités constituent l'exact inverse de l'aisance prônée officiellement par les promoteurs de l'État Social Actif ;
- la stigmatisation qui en découle ('3. Deux dénis', page 5 ; '4. Le rôle du stigmaté dans la société', page 6 et '18. Des vies rétrécies', page 20) : déni de compétences, attribution de tous les problèmes au stigmaté requalifié erronément en cause et en responsabilité individuelle.

Marguerite expose bien ces éléments :

Quand est-ce, quand est-ce qu'il y a des manif des allocataires sociaux dans les rues ? Jamais hein. Ben, on se cache quoi en fait. On a honte. Les gens ont honte. Parce qu'il y a aussi un truc, c'est que quelque part, si on est là, c'est qu'on l'a bien cherché et qu'on l'a mérité, on n'a pas fait assez d'efforts quoi. (...)

Une femme de 55, et maintenant j'ai [dépassé cet âge-là], ça ne trouve pas de travail en fait. En vrai, ça ne trouve plus de travail, ils le disent hein que les personnes plus âgées, elles ne trouvent pas de travail, et donc, nous faire chercher du travail, nous culpabiliser, parce que nous dire qu'on est des fainéants et des profiteurs, parce que, etc. Je veux dire, alors que le truc n'existe pas, y a quand même un truc schizophrénique là-dedans...

C'est pour ça que moi je trouve aussi que ne pas vouloir reconnaître que les personnes qui font des choses collectives ou qui sont bénévoles ou des trucs comme ça quand ils n'ont pas l'opportunité d'avoir un travail, eh ben, ça devrait être valorisé quoi en fait.

Nous avons vu que lorsque le stigmaté est intériorisé, la personne tend à s'attribuer la responsabilité de ce qui lui arrive. Ainsi Marguerite peut dire *Je ne sais pas me vendre... (...)* *Moi je sais que tout mon parcours de vie, ça a été compliqué par rapport à l'argent, et en tout cas d'obtenir de l'argent. C'est-à-dire que j'avais une force de travail, mais je n'étais pas forcément capable de la valoriser en fait et d'en retirer de l'argent.*

Parfois cependant, certains arrivent à retourner le stigmaté, de faire d'un désavantage un avantage, dont les autres (les « normaux ») sont privés :

Oui, je me sens digne parce que la personne que je suis, elle a grandi dans un ouragan qui a été depuis ma naissance jusque maintenant. Ça a été la mort de mon père, la dépression de ma mère, la mort de ma mère, mon passage par l'internat, rien n'a jamais été très calme. Y a toujours eu des moments tumultueux, des moments où j'étais dans la tourmente totale, et où je le suis toujours. Et je suis digne parce que ma dignité, je la puise dans tout ce que je fais pour contribuer à rendre ce monde meilleur et ça c'est ma dignité, c'est une dignité qui ne se voit pas dans l'œil de l'administrateur [de biens], c'est une dignité qui se voit pas dans l'œil d'un juge et c'est une dignité qui ne se voit pas dans la société capitaliste dans laquelle on vit pour le moment. Parce que cette dignité-là, elle est beaucoup

trop puissante que pour pouvoir être avalisée. Pour 2 choses, parce que si tout le monde pouvait avoir cette même pensée, on renverserait un gouvernement, mais sans aucun problème, parce que au fond, la richesse c'est nous qui l'avons et c'est nous qui avons la possibilité de la construire en fonction de ce qu'on traverse et de ce qu'on, de ce qu'on s'enrichit et de ce qu'on capte de ce qu'on traverse.

Stéphane arrive ainsi à retourner le stigmate en richesse, mais son analyse ne peut aussi que faire écho à ce qui a été le moteur et la force du mouvement ouvrier dès le XIX^{ème} siècle : prétendre que la force des bras était un capital qui valait bien la rente ou l'argent du capital, affirmer que c'est l'intelligence des travailleurs qui assure le développement de la société, revendiquer un changement dans la hiérarchie des richesses :

« Car, enfin, si vous n'aviez la puissance des bras pour mouvoir et féconder la terre, pour utiliser les capitaux et leur donner vie, il ferait beau vous voir avec vos pierres, vos genêts et vos broussailles ; il ferait beau vous voir assis sur la caisse où gisent vos trésors ! (...) La plus productive des richesses, l'âme de toutes les autres, est dans notre siècle en état de supplication et de servitude devant celles qui lui doivent tout ! Elle est délaissée, dédaignée, sans rang politique, sans représentants, recevant partout pitié et quelquefois mépris ! Voilà certes, un non-sens dans les idées morales de nos jours. Il n'y a vraiment pas de logique dans la hiérarchie des richesses. Eh bien ! la tâche de l'avenir est de replacer chaque chose en son lieu, et de rendre la préséance au mérite ; la richesse des bras doit avoir le pas sur les autres, et, comme les autres, doit conférer tous les droits civiques ; telle est la tendance des idées à mesure que la civilisation gagne ; les différentes richesses seront classées en premier ou en second ordre, selon qu'elles toucheront de plus près à l'intelligence qui est le principe civilisateur. Or, la révolution que nous attendons, et qui, dans tous les esprits, doit consacrer la prééminence de la richesse des bras sur toutes les autres, sera accomplie quand les ouvriers seront assez instruits pour revendiquer eux-mêmes les droits dus à l'excellence de leur propriété. »

XIII. FORCE ET BEAUTÉ DE L'ACTION SOCIALE

30. La lutte pour la dignité

Stéphane, nous l'avons vu, revendique le droit de définir la dignité dans ses propres termes ; cette définition est évidemment l'enjeu central de l'action sociale et aussi l'objet des luttes qui la traversent.

Marie, TS, appelle à une mobilisation du travail social dans ce combat : *élargir au maximum la notion de dignité*. Elle s'appuie sur un raisonnement de réciprocité :

Pourquoi on se le permet nous et qu'on ne le permet pas à toute personne, en fait ?

Elle donne l'exemple du fait de « se nourrir » (dans un sens très large, pas seulement matériel) et de trouver du plaisir à le faire. Elle s'oppose au caractère obligatoire des gestions budgétaires :

Il faut toujours se battre et j'espère que ce ne sera jamais obligatoire, les gestions budgétaires. Si on donne une aide, est-ce qu'on peut obliger la personne à être en gestion ? Non, on ne peut pas, c'est volontaire. J'espère que ce ne sera jamais obligatoire, mais je n'en suis pas convaincue. Ce qui serait dramatique, absolument. Pour la liberté des personnes, c'est dramatique. Et ça règle rarement les problèmes des personnes.

(...)

Quand la personne quitte la gestion, parfois ça fonctionne bien et c'est une belle réussite, c'est chouette et tout. Mais alors, ça veut dire que la personne avait quand même les ressources à ce moment-là... Après, je ne retire pas du tout le boulot très efficace des assistants sociaux, ce n'est pas ça que je dis. Mais je pense qu'on va trouver d'autres contraintes pour la personne en fait. Ça reste

quand même, encore et toujours, dans les CPAS, un jugement de valeur, où on se positionne au-dessus des personnes, clairement.

Elle s'oppose, en matière d'enquête sociale, à leur déclinaison dans une logique policière : *Moi, il ne faut pas qu'on vienne commencer à contrôler les gens à outrance, faire des visites à domicile où on va fouiller chez les gens, ici je ne suis pas d'accord que ça se fasse.*

De la même manière, elle récusé la prise en compte des dénonciations :

Même si l'auditorat du travail nous envoie des dénonciations, on n'en tient pas compte. Mais on écrit à l'auditorat en disant que nous avons bien reçu leur courrier; nous lui donnons la suite voulue et nous ne disons pas ce que nous faisons, parce que nous sommes tenus au secret professionnel. On a des lettres toutes faites. On s'en tient à notre enquête sociale qui prime. Point à la ligne. Si nous on a fait une enquête sociale, il n'y a pas de raison qu'on refasse une enquête sociale sur base d'une dénonciation.

Charlotte, TS, demande qu'on n'oublie pas *que pour les personnes qu'on rencontre, c'est déjà tellement difficile de venir, de demander une aide, de faire toutes les démarches qui vont avec.* Elle met en avant l'impératif de liberté, qu'il ne faut pas détruire chez les bénéficiaires.

La force et la beauté du travail social – de l'action sociale en l'occurrence - c'est donc de lutter pour étendre au maximum le périmètre de la dignité humaine, notamment en ne désolidarisant pas le concept de dignité de celui de liberté.

Une posture professionnelle se dégage de cette conception :

- faire avec plutôt que d'agir sur (par exemple construire ensemble le dossier nécessaire) ;
- ne pas faire reposer l'action sociale sur les seules épaules du bénéficiaire ;
- être capable de réciprocité dans le raisonnement : ce que j'impose ou interdis là, accepterais-je qu'on me l'impose ou me l'interdise ? ;
- installer une égalité dans le travail (Marie évoque par exemple des ateliers où professionnels et bénéficiaires apprennent ensemble à mener une activité, pratiquent un échange de savoirs) ;
- mettre en place une réflexivité, *réfléchir à sa propre relation à l'argent, sa propre mentalité.*

Charlotte raconte une discussion avec une stagiaire :

Elle a participé à une guidance. Il y a une transaction qui est partie, je lui ai demandé de vérifier le paiement, parce que malheureusement dans certains CPAS il y a détournement de fonds. C'est de l'argent, ça crée aussi des tentations, donc forcément on est très contrôlés là-dessus, ce qui est très bien d'ailleurs. Elle posait une question dans sa réflexion, elle disait : « Mais quoi, la personne peut faire ce qu'elle veut ? Et si la personne se drogue ? Est-ce qu'on ne devrait pas contrôler plus ? Aider la personne à ce qu'elle ne se drogue pas, qu'elle ne dépense pas à des choses sous-entendu inutiles ou pas bien ? » Allez, je me suis dit mais enfin tu rentres chez toi, tu fais une soirée avec tes copains, tu as envie de te droguer pour te donner... Pourquoi tu as la liberté de le faire et d'autres pas ? - Je ne dis pas que c'est une bonne chose de se droguer.

31. Un plaidoyer pour une société qui fait ce qu'elle prétend être

Les points évoqués ci-dessus constituent au fond un plaidoyer pour que la société fasse effectivement ce qu'elle prétend être, par exemple une société qui garantit à toutes et tous le droit à mener une vie conforme à la dignité humaine.

Bien des initiatives sont sans doute prises en ce sens, mais tout se passe comme si elles dépendaient à l'heure d'aujourd'hui de configurations locales : type de pouvoir communal, personnalité d'une direction générale, groupements d'agents partageant une vision émancipatrice et suffisamment nombreux pour l'imposer...

Ainsi, Nadia, médiatrice de dettes, ne se réfère pas à une logique standardisée et barémisée et elle tient compte dans son travail de la récente montée de l'inflation.

On tient vraiment compte de la réalité de la personne et on n'a pas de barème comme dans les services de première ligne. Par exemple, j'avais un jeune qui me disait « Moi j'aime bien fumer ». Et donc, j'avais pris, j'avais comptabilisé dans le poste tabac, parce que ça fait partie de sa réalité. Ça sert à rien de dire « Ah mais non, ce n'est pas bien, pour moi ça ne rentre pas dans le budget », parce que c'est une dépense qui ne me parle pas, du coup je ne mets pas.

(...)

Evidemment, le panier de la ménagère a évolué, mais je pense que c'est vraiment au niveau du coût de la vie qui ne fait qu'augmenter et de l'inflation.

Nous avons vu cependant qu'il n'en allait pas partout ainsi : refus de considérer le besoin évoqué comme légitime, refus de prendre en compte l'inflation...

Lucie a pu bénéficier d'une alliance d'acteurs professionnels pro-actifs et engagés qui se sont groupés pour permettre à des personnes dans sa situation un accès à la propriété en créant un groupe solidaire d'épargne :

On était plusieurs familles, on a suivi une formation pendant deux ans, une fois par mois pour nous expliquer c'est quoi être propriétaire, les assurances, les engagements... on mettait chacun – c'était 60 € tous les mois – dans un pot commun, qui était ajouté à l'argent que le CPAS et un autre partenaire avaient mis en commun pour les fameux 10 % d'acompte pour l'achat de la maison.

Mais ce n'est pas le cas partout ni pour tous. Benoît n'a pas eu cette chance :

Et à la fin de l'entretien, donc elle me cite cette fameuse parole de « Monsieur N., vous n'auriez pas dû être pauvre ». Alors j'ai pris ses papiers et tiens, au revoir. C'est pour ça que j'ai la hargne contre les CPAS et tout ça. C'est de la hargne parce que ce sont des gens qui sont formés pour comprendre et qui en fait... j'ai pas dit toutes hein, parce qu'il faut pas tout mettre non plus dans le même bain.

Mais, la plupart de celles que j'ai rencontrées vont là pour leur tartine et pas pour la personne que je suis ou la personne que vous êtes, non, pour leur tartine.

Une priorité semble être en tout cas que le respect des orientations constitutionnelles (le droit à une vie digne) ne dépende pas de configurations locales ou de postures personnelles aléatoires.

XIV. EVITER LA VIOLENCE INSTITUTIONNELLE

32. Des violences qui échappent aux regards et aux sanctions

En tout état de cause, il s'agirait d'empêcher les violences institutionnelles dont Bourdieu disait qu'elles échappent aux regards comme aux sanctions.

Le sociologue Goffman a étudié de telles situations de violences dans un grand hôpital psychiatrique de Chicago en partageant pendant de nombreux mois la vie des malades mentaux.

Il en a tiré un modèle d'analyse des institutions qu'il appelle « totales », parce qu'elles prétendent prendre

en charge tous les besoins des personnes qui leur sont « confiées » et qu'elles aboutissent à détruire leur autonomie et leur culture – à les transformer, dit-il d'une façon très dure, en déchets manipulables et adaptables à souhait.

Goffman s'est attaché à étudier les institutions qu'il appelle « fermées », d'où les bénéficiaires, une fois qu'ils y sont entrés, ne peuvent plus sortir quand ni comme ils l'entendent.

C'est précisément un autre aspect de ce que ressent Benoît et que nous avons déjà mentionné :

C'est bête ce que je vais dire, mais c'est comme si vous preniez un individu bêta, vous le mettez en prison, vous tirez juste les barreaux, et il reste là. Et bien moi, je suis arrivé à ça, voilà. C'est ça l'image que j'ai de moi actuellement. Parce que rien n'est plus possible, même manger devient difficile.

Certes, c'est en régentant tous les besoins des individus et en les embrigadant dans des comportements étroitement réglementés et surveillés qu'une institution totale brise l'autonomie des individus. Dans le cas qui nous occupe, cette destruction de l'autonomie est produite par la manière dont l'action sociale peut s'organiser, qui ne solutionne pas le problème, voire le renforce, de telle sorte qu'aucun besoin de la personne ne soit finalement rencontré.

C'est justement l'intérêt du travail de Goffman que de mettre en lumière des procédés qui aboutissent à ce résultat destructeur, même non intentionnellement. Goffman, d'ailleurs, affirmait avoir réalisé ce travail de mise en lumière pour permettre à de telles institutions « de rester démocratiques ».

Parmi ces procédés, nous trouvons :

- la soumission à des demandes humiliantes ;
- la violation des territoires du moi ;
- le « retournement » de la défense mise en place par le « bénéficiaire » en justification d'une attaque plus sévère encore ;
- la privation du bénéficiaire d'un contrôle sur ses actes.

Nous nous limitons dans ces lignes à donner un exemple de ces procédés tels qu'ils ont pu être vécus par un des participants à la recherche ; ceci nous permet de montrer comment ils peuvent se cumuler.

• *J'ai pas encore voulu mettre mes pieds au CPAS. Je vous le dis franchement. J'ai pas voulu. Parce que, je sais que c'est con parce que j'y ai droit, mais je trouve ça d'une indignité extraordinaire quand il faut aller réclamer quelque chose. Je suis un petit peu, peut-être con, je le reconnais. Mais j'ai pas envie de rentrer dans ce truc-là quoi. Je me dis, c'est ici, c'est vraiment, c'est que c'est la fin de la fin, quoi. On est jugés, c'est ce que je vous disais tantôt. « Vous êtes pauvre, donc vous êtes con ». En gros c'est ça, ils peuvent pas s'imaginer que quelqu'un qui est pauvre a quand même un peu de culture, un peu de, je sais pas, de réflexion ou n'importe quoi. Mais un pauvre c'est un pauvre, c'est un mec qui boit dans son fauteuil. En général, c'est vu comme ça, en gros. La dégradation de la personne, la dignité de la personne. (Soumission à des demandes humiliantes, Benoît)*

• *Il faut réclamer, faut justifier, parce que quand on rentre dans un CPAS, la première chose qu'on vous demande, vos extraits de compte hein, vos dépenses. J'ai même une, je me suis même très fortement disputé avec mon assistante sociale à [nom de la commune] parce qu'elle prétendait qu'elle avait le droit d'avoir mes extraits de compte et moi je lui dis non, et j'ai tenu tête parce que j'ai dit « c'est une invasion dans ma vie privée ».*

- *Ou alors je biffe tout. Je vous le donne, mais je biffe tout.*
- *Alors il n'est pas valable. (Violation des territoires du moi)*

• *J'en ai marre d'être... toujours questionné, toujours questionné : « Pourquoi ? Comment ? Pourquoi est-ce que vous faites pas ceci ? Pourquoi vous faites pas cela ? Pourquoi vous avez une voiture ? Mais revendez votre voiture ! » Je me suis entendu dire trois fois « Vendez votre voiture ». Alors que je venais de l'acquérir, que j'étais obligé, y avait pas de bus, rien du tout... Et puis j'ai la faculté de pas me laisser faire donc ça ennuie les gens avec qui je peux discuter, ça les ennuie donc je suis jugé. (La privation du bénéficiaire d'un contrôle sur ses actes ; le « retournement » de la défense mise en place par le « bénéficiaire » en justification d'une attaque plus sévère encore).*

33. Les effets de la violence institutionnelle

Il est très difficile de « tenir » dans une institution où sont à l'œuvre, même involontairement, des procédés semblables à ceux que décrit Goffman.

Celui-ci évoque des actes de révolte (qui, en l'occurrence, seront facilement requalifiés en « violence des bénéficiaires »), ou, à l'inverse des cas d'abandon de la lutte.

Stéphane évoque ainsi la tentation de l'abandon :

Ça m'a traversé l'esprit plus d'une fois, de vouloir tout simplement me pendre ou je ne sais pas quoi. Et dire au revoir à toute cette... parce que je ne voyais plus l'intérêt de continuer. Euh, surtout avec la situation qui se pose maintenant, moi il y a des moments où je pleure la nuit tout seul, et quand on me demande pourquoi, ah c'est parce qu'à un moment il y a un trop plein qui doit être vidé, et que même le vider avec un psychologue devient difficile parce que le psychologue, faut le payer. Et qui dit payer, dit prendre des sous de nouveau en plus, qui vont me rendre encore les choses plus inconfortables. Donc même dans cette situation où me soigner correctement devient une question d'argent, effectivement il faut tenir le coup, il faut quand même encore arriver à se dire que demain est un autre jour et que c'est... et qu'il fera beau demain.

Parfois, on peut observer une intériorisation des valeurs de l'institution :

Marguerite se surprend à exercer sur elle un auto-contrôle permanent. Elle se décrit comme *devant négocier avec elle-même pendant un certain temps* si l'envie lui vient tout de même d'essayer de se faire plaisir. Il lui est arrivé de *rapporter un truc* qu'elle s'était acheté. Elle conclut :

Moi je me suis rendu compte y a pas longtemps que je ne riais même plus en fait. Et après je me dis : « Enfin, c'est quoi se faire plaisir en fait ? ». Un moment donné, on, on est hyper, on ne se rend même plus compte de ce qui pourrait nous faire plaisir, je pense. On est tellement dans une espèce d'austérité personnelle comme ça qu'on ne se dit plus...

Goffman évoque aussi une réaction d'« installation » où le « bénéficiaire » ne cherche plus à reconquérir des parcelles de liberté et tente de tirer de sa situation quelques fragiles bénéfices secondaires : de quoi envisager tout autrement la question de la « complaisance » à être assisté...

Un dernier élément, mais de taille : nous avons pu prouver dans d'autres travaux que ce que vivent les « bénéficiaires », la confrontation à des procédés destructeurs, peut être aussi vécu par les travailleurs sociaux de la part de leur institution, jusqu'à la tentation de l'abandon.

Charlotte, TS, qui se bat, comme nous l'avons vu, pour une version étendue de la dignité en y articulant le respect de la liberté, peut aussi être confrontée à la tentation de l'abandon :

Et je trouve que parfois c'est même un poids aussi pour nous de se dire qu'on est là avec notre bonne volonté... Parce que voilà, moi, je suis jeune, des collègues qui ont trente ans d'expérience me disent qu'elles se sont résignées : laisse tomber, ça ne sert à rien, de toute façon, ça ne changera jamais...

XV. RESTER SUJETS, MALGRÉ TOUT

34. La désubjectivation

On peut qualifier les effets d'une telle violence institutionnelle de dé-subjectivation, soit l'impossibilité produite de se comporter comme sujet.

La dé-subjectivation viole les droits fondamentaux qu'Alain Touraine définit comme « la capacité des êtres humains de créer et de transformer non seulement leur environnement mais eux-mêmes et l'interprétation qu'ils donnent de leurs pratiques. »

Hannah Arendt campe la figure emblématique de la désubjectivation en parlant d'apatridie :

l'apatride est celui qui est « privé d'une place dans le monde qui rende les opinions significantes et les actions réelles ».

Nous avons vu que souvent la résistance à la désubjectivation se niche dans des actions qui se mènent aux frontières du monde du travail.

Pour Stéphane, *La chose qui m'aide le plus, c'est le bénévolat que je fais et euh, l'intérim que je fais, parce que c'est ces deux choses-là qui me permettent encore de tenir le, de tenir une certaine estime de moi.*

Marguerite, quant à elle, s'investit dans des ateliers d'écriture :

Je fais aussi des activités type atelier d'écriture, des choses comme ça par exemple, je vais à un atelier d'écriture le vendredi, un vendredi sur deux. C'est gratuit, c'est super intéressant, on se retrouve avec des personnes, c'est, on peut se libérer un peu de certains trucs. Aussi, avec [association] je fais aussi un truc de bénévolat pour [un festival alternatif]. Parce qu'il va y avoir un, le village associatif, et on va faire une animation sur les mots, sur le langage, le langage qui est utilisé, etc.

Parfois, la dernière résistance à la désubjectivation s'exprime paradoxalement dans le non recours au droit, comme Benoît qui ne peut plus se résoudre à franchir la porte d'un CPAS, ou Marguerite, qui n'arrive plus à solliciter la solidarité de ses amis quand bien même ils la lui proposent :

Parce que même si c'est des amis qui nous prêtent de l'argent, il y a aussi le côté dépendant, comme ça, en fait là, c'est ça hein, la dépendance économique, c'est ça aussi qui est fatigant je pense. C'est que chaque fois il faut demander quoi, et donc parfois on préfère se priver que de demander. Moi j'ai plein d'amis qui m'ont déjà dit « Mais t'es dingue, pourquoi tu ne me demandes pas ? » et je ne sais pas le faire en fait, parce que ça me gêne un moment donné, à mon âge quoi.

L'enjeu de vivre de façon trop durable dans le manque d'argent n'est pas seulement une question de meilleure répartition des richesses c'est bien de rester sujet de son existence, de disposer d'une **place** dans le monde qui **rend les opinions significantes et donne du pouvoir d'agir**. Stéphane en donne une magnifique définition : *rester aux commandes de ce qu'on devient.*

35. Une curieuse similitude, prélude d'une alliance ?

Charlotte, TS, refuse clairement une conception du travail social qui en ferait une « magistrature morale », selon le mot de Castel :

Je vais le dire de manière un peu cash : que chacun s'occupe de son cul et on se porterait vachement mieux, quoi. Quelle énergie dépensée et quel poids pour les personnes de se dire : en fait, je ne peux pas faire ce que je veux. Et encore une fois, si une personne a beaucoup d'argent, si elle est hyper aisée, on ne lui dit rien. Et franchement, si un jour le métier d'assistante sociale ça devient du coaching et aller chez Lidl pour dire aux gens comment dépenser leur argent, je dis non, moi.

Elle estime qu'il faut *cesser d'être face à face, alors que juste on devrait être du même côté*. Elle évoque à l'appui de son raisonnement le débat qu'elle peut entendre à propos de l'indexation des allocations sociales :

Quel est à chaque fois le débat, hein ? On indexe, ça veut dire qu'il y a des personnes qui ont plus en étant allocataire social qu'à l'emploi ? Mais là-dedans, vous vous trompez encore une fois d'ennemi. Si l'idée, c'est de valoriser tel ou tel métier ou de valoriser le travail, alors indexez les salaires !

(...)

On gagnerait à s'écouter, et dans tous les sens quoi... Dans tous les sens parce qu'encore une fois, on partage le même combat et on nous a détournés de ça à un moment donné. Il y a vraiment une perte de sens qui est en train de se passer.

Marie, TS, est sur la même ligne.

Combien d'assistants sociaux qui travaillent depuis des années ne disent pas « J'en ai marre, j'ai l'impression de n'être qu'une banque ! ». Moi je me demande au contraire si on ne doit pas assumer ce côté argent qui est indispensable, mais en faire quelque chose d'autre plutôt qu'en faire notre ennemi. Rencontrer la personne, parler d'autre chose, etc. Mais les CPAS, c'est donner de l'argent et les gens ont besoin d'argent. Le seul problème, c'est qu'on en donne trop peu et qu'on veut contrôler tout ce qu'ils font avec. C'est ça le problème. Pourquoi on ne pourrait pas au fond reconnaître toute cette part positive de l'argent. (...) Tant mieux pour ceux qui ont de l'argent, il faut juste se battre pour que les autres puissent en avoir.

Mais les analyses de Charlotte et Marie vont plus loin : elles mettent en avant des éléments qui ne peuvent apparaître que comme des parallélismes avec la situation des personnes qui fréquentent leur institution.

Marie estime ainsi que les CPAS sont eux aussi infantilisés par l'obligation de toujours demander :

Mais alors des exigences au niveau des contrôles et des inspections qui sont pénibles. Des inspections qui mettent le doigt sur des trucs qui ne vont pas, mais qu'on n'a pas le temps de faire. Et ils nous renvoient une image de travail mal fait. Il y a des CPAS qui sont cassés et ils le disent : on s'est fait saquer, en donnant l'image que les CPAS ne travaillent pas bien. Ils se font taper sur les doigts comme des enfants. (...)

Un collègue disait ça et c'est tellement juste, il disait en CPAS on doit toujours demander. Les gens viennent demander une aide, les AS doivent demander qu'on octroie l'aide et les CPAS doivent demander de l'aide à la commune. Et en fait, on est tout le temps dans le fait d'espérer, de se battre, comme si ça n'allait pas de soi.

Marie et Charlotte se rejoignent encore sur la critique des logiciels REMI et REDI qui sont « proposés/imposés » aux CPAS comme outils d'analyse « objectifs » de la situation des demandeurs d'aide, mais qui risquent de déposséder les travailleurs de tout pouvoir d'agir :

Effrayant, absolument effrayant. Ce qui m'effraie particulièrement, c'est le manque d'autonomie des CPAS, qui du coup ne peuvent plus donner l'aide sociale selon la proposition de l'assistant social, qu'il fait avec toute sa créativité et tout son feeling et moi je maintiens qu'il faut garder ça. Alors la deuxième chose qui est effrayante, c'est bien entendu la récolte des données des personnes pauvres, des personnes fragiles, vulnérables. Des données qui tôt ou tard n'auront rien à voir avec le dossier. On a déjà vécu ça avec le Projet Individualisé d'Intégration Sociale (PIIS) dans le bilan social dont on refuse de parler, mais qui est obligatoire et qui accompagne le PIIS et qui contient une quantité de données qui ne concernent pas le PIIS... (...) Ce qui fait peur, c'est qu'on va profiler les gens en fait.

Ces constats posent une question : quelle alliance nouer entre celles et ceux qui vivent une désobjectivation des deux côtés de la relation d'aide et avec les travailleurs, qu'ils soient pauvres ou non et les organisations de mobilisation ?

36. Du sujet à l'acteur

Les personnes stigmatisées qui doivent se soumettre aux situations humiliantes et au pouvoir de l'institution et les travailleurs sociaux qui estiment ne faire « qu'obéir aux ordres » en perpétrant des violences institutionnelles partagent en réalité une même situation : être pris dans des mécanismes de désobjectivation, qui privent de sens et de pouvoir d'agir.

Comment passer de la résistance du sujet à l'acteur ? Comment, comme l'avance Stéphane, *être le plus riche de ce qu'on a accompli* ?

J'arrive aujourd'hui à être quelqu'un de bienveillant, et à être quelqu'un qui fait son chemin de vie, libre. Libre et pas libre de contraintes, mais libre de ses pensées. Et ça c'est pas rien, dans le monde dans lequel on vit, être libre de ses pensées, être libre de ses actes, et ne pas avoir choisi la facilité tout le temps, c'est quand même un sacré combat.

L'acteur est évidemment collectif et chacune et chacun, bénéficiaires ou assistantes sociales ne sait que trop bien qu'il faut lutter contre l'atomisation des groupes, que ce soit au niveau de l'organisation des grands CPAS comme le remarque Charlotte, TS :

Il y a un service logement, un service pour ci, un service pour ça... Même au niveau des personnes, il y a parfois des personnes qui se retrouvent avec 7 assistantes sociales parce qu'il y en a une qui s'occupe de l'énergie, une autre qui s'occupe de ça...

Au-delà de cet aspect, il y a bien entendu des collectifs à créer : des InterCPAS, par exemple, des lieux de rencontre pour parler du sens du métier, comme des lieux de rencontre pour partager les analyses des situations de chacun (comme dans cette recherche) et militer :

Mais je sais que si je ne me bats pas, en venant chez vous, en allant euh, ici à côté au RWLP, si je ne me bats pas avec ces gens-là pour qu'on change les choses, y a rien qui va changer quoi.

Si toutes et tous ont bien conscience de l'importance de ces collectifs, on peut sans doute penser qu'une question centrale de la lutte de classe est bien la composition d'un collectif de collectifs, en décloisonnant et refusant d'opposer travailleurs et non travailleurs, organisations de mobilisation (syndicats) et associations mobilisées – en partant toujours des individus et des groupes et non des luttes définies, d'une façon trop souvent confinée, par les états-majors.

XVI. UNE BOUSSELE DANS LA DIVERSITÉ DES ACTIONS SOCIALES POSSIBLES

37. Une matrice pour analyser les choix institutionnels

La section précédente pointe vers la dimension politique de la question de l'argent et de l'action sociale et pose la question de la composition de l'acteur social, de son identité (enfin hybride ?), de l'adversaire auquel on s'oppose (sans se tromper d'ennemi comme le dit Charlotte), des marges de manœuvre qu'on peut essayer de conquérir sans attendre, en évitant que chaque combat isolé ne compromette le combat d'autres qui sont « du même côté » mais sans vraiment en constituer un pour l'instant.

Un point de départ incontournable consiste à se demander quel type d'aide l'action sociale est en mesure d'apporter, qui combinerait version étendue de la dignité et respect de la liberté du bénéficiaire.

Viviana Zelizer propose une matrice d'analyse qui comprend trois couples d'opposés :

- l'aide est apportée en argent ou en nature (par exemple par des colis alimentaires ; entre ces deux termes, on trouve par exemple des « chèques » assignés à un usage déterminé comme le chèque mazout) ;
- l'aide est publique ou privée (relevant alors de la philanthropie ; ici aussi, on trouve des positions intermédiaires comme la levée caritative de fonds privés organisée par une « entreprise publique autonome » (sic)) ;
- enfin, l'aide est apportée à l'interne de l'institution (c'est le cas partiellement de l'article 60 comme nous l'avons vu) ou elle mobilise des acteurs externes.

Cette matrice peut fonctionner comme un analyseur des politiques publiques d'action sociale et de leurs déclinaisons diversifiées en regard de l'autonomie partielle dont les institutions disposent.

Pour Marie, TS, le choix à faire est clair si on veut combiner extension du domaine de la dignité et liberté :

Il faut se battre pour ne pas faire d'aide alimentaire. J'ai dû me battre et me battre et ça ne passe pas encore bien, j'ai des collègues qui disent, oui mais on ne leur donnerait quand même pas un colis parce qu'ils risquent de dépenser leur argent à autre chose. Et alors ? On a une épicerie sociale. C'est chouette mais ça ne peut pas être une aide. D'ailleurs, c'est dans notre convention, le Conseil ne peut pas accorder d'aller à l'épicerie sociale au lieu de donner une aide. (...) Et voir comment les CPAS sont tellement dénigrés alors que c'est une institution... après je ne dis pas que l'institution ne doit pas évoluer, mais la loi qui organise les CPAS reste quand même une loi magnifique. L'article 1er dit : Toute personne a droit à l'aide sociale. Et cette aide doit servir à la dignité humaine pour permettre à tout personne de vivre dans la dignité. (...)

Il faut aussi que la société se réapproprie le service public et se réconcilie avec pour qu'on puisse prendre en charge la pauvreté.

Pour Charlotte, TS, l'aide en nature est trop souvent privilégiée *comme le logiciel REDI le sous-entend : on part du principe que c'est mieux de donner une aide en nature comme ça la personne ne va pas faire n'importe quoi avec l'argent. Alors qu'au final elle doit pouvoir en faire ce qu'elle veut. Je veux dire qu'à partir du moment où eux et nous, parce qu'on est juste des êtres humains, on est les mêmes personnes, on fait ce qu'on veut de notre argent et on l'a en liquide ou sur notre compte en banque.*

Elle relève par ailleurs la tentation pour l'État de s'appuyer sur les générosités citoyennes comme pour l'accueil des réfugiés, en se dédouanant de ses responsabilités.

Enfin, nous avons vu en '15. Quelle priorité pour le travail social ?, page 17, que l'organisation actuelle de l'article 60 au moins partiellement en interne (pour pourvoir des postes à l'interne des CPAS) n'était pas sans poser de multiples problèmes.

XVII. GUERRES D'ÉCOLES DANS LES ÉCOLES SOCIALES ?

38. Quelle représentation structurante du travail social ?

Dans la section '5. L'argent a une « signification sociale », page 8, nous avons enregistré la controverse qui portait sur le bien-fondé ou non d'« éduquer les pauvres à la gestion », d'exercer sur eux une magistrature morale, selon le mot de Castel.

Dans la section ‘30. La lutte pour la dignité’, page 33, Charlotte débat avec une stagiaire sur la liberté qu’il faut ou non laisser aux bénéficiaires par rapport à leurs dépenses ; elle y revient dans la section ‘35. Une curieuse similitude, prélude d’une alliance ?’, page 38.

Ces éléments poussent à s’interroger sur les représentations du métier qui sont construites dans les écoles sociales. Ces représentations guides sont-elles laissées au libre choix des étudiants ? Dépendent-elles des choix de l’implantation ? Font-elles l’objet de divergences entre enseignants entre lesquelles l’étudiant fera son marché ? Sont-elles explicitement référées par l’institution d’enseignement à l’énoncé des pratiques éthiques du travail social adopté en 2018 par l’Association internationale des écoles de travail social (IASSW) ?

Au cours de notre recherche participative, nous avons en tout cas pu entrevoir des représentations bien différentes de ce qu’est le travail social dispensé à l’intention des personnes vivant trop durablement dans le manque d’argent.

Nous avons rencontré une logique méritocratique, qui postule que l’aide se mérite et implique des devoirs autant que des droits (et souvent bien plus de devoirs que de droits).

En filigrane, nous avons approché la variante négative de cette approche, telle qu’elle se développe aux Etats-Unis par exemple : chercher la faille, chercher la faute ou la produire pour diminuer le nombre et le volume des aides octroyées.

La bureaucratisation de l’action sociale implique pour les bénéficiaires de mettre en œuvre un nombre impressionnant de démarches administratives, propres à produire du non-recours au droit.

Nous assistons aujourd’hui à un passage à la limite en la matière : l’émergence d’une action sociale robotisée (par exemple via le pouvoir des logiciels REMI et REDI), se parant d’une objectivation et d’une apparente égalité de traitement et d’une « facilitation » du travail de l’assistant(e) social(e) – en négligeant totalement voire en détruisant les « marquages » qui font la signification sociale de l’argent.

La logique inter-subjective – un travail de sujet à sujet, ce qui ne veut pas dire l’exercice débridé d’un arbitraire – couplée à un engagement de l’institution sociale à agir avec et aux côtés du bénéficiaire est présente également, comme un combat à mener, pied à pied, pour ne pas verser dans des dérives ou dans la négation ou la trahison des principes fondateurs d’un travail social digne de ce nom.

Cette résistance ou cette lutte active comportent une dimension proprement politique.

XVIII. LES DIMENSIONS POLITIQUES DES PROBLÉMATIQUES

39. Ce que la politique fait aux petites gens

L’écrivain Edouard Louis, qui vient d’une famille pauvre, fait remarquer une différence sociale importante : pour les plus favorisés, les décisions politiques ne changent guère leur vie ; même si un impôt sur les grandes fortunes était décidé, la vie quotidienne de ces personnes n’en serait pas affectée. A l’inverse, pour les personnes pauvres, la moindre décision politique est susceptible d’avoir un impact fort sur leur vie, qu’il s’agisse de l’adoption d’une nouvelle aide ou de la suppression d’une autre.

Lucie, par exemple, témoigne d’une mesure qui « change la vie » :

L’abonnement de bus à ...12 € l’année, moi je sens vraiment un apaisement au niveau de la liberté de mes enfants ; ils devraient faire ça pour les trains aussi, parce que franchement, quel soulagement pour les parents. Ils peuvent être n’importe où, ils savent revenir...

A l'inverse, Valérie redoute les conséquences de la perte d'un statut de Bénéficiaire d'Intervention Majorée :

Depuis 2 mois maintenant, j'ai une perte d'allocations familiales parce que je n'ai plus droit au statut BIM. Je perds 230 euros. Avec les crises successives, aujourd'hui, je ne sais pas comment je vais faire. Je ne m'en sors plus. On ne mange plus tous les jours un repas. On en est là, quoi. Là je suis à la limite... j'ai à peine mon viatique puisque je suis en règlement collectif de dettes et que je suis déjà en train de calculer pour savoir où je vais aller faire mes courses. Comment je vais faire ? Comment je vais faire pour étaler les repas, etc., j'en suis là et je commence de nouveau à angoisser, très fort.

Dans ce contexte très différentiel, on comprendra que les avantages que les responsables politiques peuvent s'octroyer, comme des suppléments de pension, jettent sur un eux un discrédit phénoménal.

Et les politiciens aussi, ils n'en ratent pas une quoi, je veux parler des pensions, ils s'octroient, allez, des choses illégales, enfin des montants illégaux etc., mais ça n'a pas l'air de les gêner plus que ça...

Nous retrouvons ici la pensée de Luc Boltanski qui montre qu'en haut de la société « on sait » qu'on n'arrive à rien si on respecte les règles en vigueur, tandis qu'en bas de celle-ci, un respect très sourcilieux de la règle est imposé, assorti de sanctions, mais dont la disproportion avec ce qui arrive aux plus favorisés ne peut qu'interpeller : une privation du RIS de deux ou trois mois quand on vit déjà dans le trop peu d'argent depuis et pour trop longtemps peut s'avérer réellement catastrophique. Rien de pareil dans les « sanctions » prises en haut de la société, pour autant qu'elles le soient.

Benoît, TVM, évoque une forme de résistance, invoque la nécessité d'aller à la guerre.

Résistons, résistons, résistons, ne jamais céder un pouce, jamais. Voilà, c'est la seule façon, c'est une façon d'aller à la guerre en fait, voilà. Même si c'est soft. Mais c'est une façon d'aller à la guerre. Cette guerre, j'espère un jour, de mon vivant, qu'on aura pu gagner au moins une petite partie. Voilà, c'est tout. Mais pour ça, il faut que les gens qui sont mieux placés que moi puissent mettre en route la machine. Il faut mettre en route la machine, voilà. Parce que tout le monde, tout le monde, vous, d'autres personnes comme vous, des sociologues, des économistes, des spécialistes, du social et tout ça. Ils savent qu'il y a un problème, ils le voient tous les jours, tous les jours. Y a personne qui bouge. C'est comme si vous voyiez un chien qui s'est fait blesser par une voiture là et vous le regardiez comme ça, voilà. Regardez, personne ne bouge. Alors quoi ? Il faut que les gens... qu'il y ait des initiatives des gens comme vous, parce que nous, à notre niveau on peut rien faire, on est obligé de se raccrocher à des gens comme vous, je sais pas, des spécialistes et tout ça, parce que nous... moi j'ai pas fait d'études donc je peux pas. Je peux aller crier dans la rue, ça oui, ça je peux faire, mais bon qu'est-ce que vaut un cri, hein ? Franchement. Donc il faut initier le changement de façon rapide. Pour ne pas... Parce qu'il y a des tas de gens qui sombrent, c'est ça qui est triste.

Il met par ailleurs en garde contre l'action désespérée :

Moi j'irai pas casser, c'est pas mon genre. Mais j'en connais plein, qui voudraient bien aller casser, sachant qu'on est... Ils prévoient déjà leur petit sac de boulons, pour quand ils vont aller dans les manifs, j'en connais. Bah c'est pas mon truc moi. Donc je préfère discuter avec les gens, leur montrer « Tu devrais essayer de faire peut-être ceci. Maintenant, quel est ton point de vue ? ». « Oui, mais j'ai la pression de machin »...

Je dis : « Laisse tomber la pression de machin, tu fais ce que tu as à faire, c'est tout, tu fais ton job » voilà, mais ça n'existe pas. Le fossé se creuse de plus en plus entre, je vais dire, la population pauvre et nos dirigeants, c'est de plus en plus un creux... ben ça se voit.

Pour Marie, TS, le combat social consiste à trouver les mesures structurelles qui peuvent apporter des solutions réelles et non à chercher à refuser une aide ou à obtenir une régression des droits. Elle donne l'exemple des adresses de référence que le CPAS peut octroyer sous certaines conditions et prône une solution structurelle : la suppression du « statut » de cohabitant.

Il faut être sans-abri, il faut être radié d'office et il faut que la personne ne soit pas en mesure de se loger par ses propres moyens. Si une personne sans-abri est hébergée provisoirement par quelqu'un, cette personne doit pouvoir bénéficier d'une adresse de référence, ce que la commune refuse catégoriquement, eux veulent domicilier la personne chez celle qui l'héberge. Mais non ! Après, je pense que le problème des adresses de référence, pour moi, est un mauvais combat, je pense que le vrai combat, c'est à propos du statut de cohabitant. Si tout le monde a un statut isolé ou de famille à charge, le problème ne se posera plus.

40. Où nous retrouvons les « lieux communs »

Mais l'adoption de telles mesures structurelles dépend malheureusement de la capacité des autorités à se départir des lieux communs qui justifient le statu quo, voire la régression de la protection sociale.

Une place importante doit être malheureusement accordée en la matière à la théorie du « ruissellement » selon laquelle ce sont ceux qui se trouvent « en haut » qui assurent la prospérité générale (à condition qu'ils puissent œuvrer sans entraves), donc aussi celle de ceux qui se trouvent en bas (grâce à la redistribution des richesses que créeraient seuls les premiers).

Certains économistes des plus éminents, comme Joseph Stiglitz, peuvent avoir prouvé que cette théorie était fautive et relevait d'une croyance non fondée, certains responsables politiques - et non des moindres - comme Joe Biden peuvent avoir reconnu que cette logique « ne marchait pas », nous ne sommes pas persuadé que ce type de raisonnement ne reste pas au principe de bien des choix politiques aujourd'hui dans notre région et notre pays.

Stiglitz cite ainsi Keynes :

*« Les idées justes ou fausses, des philosophes de l'économie et de la politique ont plus d'importance qu'on ne le pense en général. À vrai dire, le monde est presque exclusivement mené par elles. Les hommes d'action qui se croient parfaitement affranchis des influences doctrinales sont d'ordinaire les esclaves de quelque économiste passé. » J. M. Keynes - *Théorie Générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* – 1936.*

L'épuration de ces idées fausses peut se formuler comme suit : « il faut bien que certains créent de la richesse pour qu'il y ait quelque chose à redistribuer pour les autres ; il faut donc « libérer », favoriser et récompenser l'action de ces créateurs. »

Combien de politiques de relance se sont-elles réellement affranchies de ce lieu commun dont l'effet principal est d'accroître, par effet d'aubaine, la richesse des plus riches, leur permettant en outre de la capturer de telle manière qu'elle échappe à la redistribution ?

Benoît, TVM, n'en est pas dupe ; en évoquant les raisonnements de Thomas Piketty et en pointant le rôle de la banque centrale européenne et des États, il constate que le « ruissellement » s'arrête aux deux tiers de la « pyramide » et il invite à la retourner :

Le problème c'est le différentiel qu'il y a entre les gens d'en bas et les gens d'en haut. Si on prenait un tout petit peu aux gens d'en haut pour équilibrer ce qui est en bas, tout le monde serait heureux. Tout le monde aurait de la joie de vivre, on verrait ça sur les visages des gens. Maintenant, quand on croise des gens, ils sont tous un peu... Pourquoi ? Parce que c'est dur.

41. Le déni des inter-dépendances

Il poursuit d'ailleurs le raisonnement en faisant le calcul de ce qui lui manque :

Dans mon cas, j'ai fait un petit calcul rapide, j'aurai 250 ou 300 € en plus par mois donc aux alentours de 3.000-4.000€ par an. Alors je serais content, je discuterais même pas. Mais là, ils manquent, ces 3-4.000 ils manquent, c'est tout. On ne sait pas faire, je ne demande pas non plus à l'État de vider ses caisses pour moi hein.

Ce que je n'ai pas compris non plus, c'est qu'ils savent très bien que s'ils me donnent 3 ou 4.000 en plus par an, c'est 3-4.000 par an que je vais consommer, donc que je vais rentrer de nouveau dans les caisses de l'État via la TVA et tout ça, ça ils n'ont pas compris apparemment puisqu'ils ne le font pas. Après ils disent : « Oui l'économie est en train de mal tourner, oui mais si les gens ne consomment pas, bah on sait pas faire tourner l'économie hein, donc voilà, il y a un choix à faire ». Le choix de la droite n'est pas le même que celui de la gauche, on est d'accord, mais il y a un choix à faire. Et à la limite, si, même s'ils tranchent au milieu, on est déjà contents, mais là ils tranchent rien du tout.

Les statistiques du SPF économie ne démentent pas cette logique :

« Au total, en 2022, le PIB belge a enregistré une croissance de 3,2 % dont l'essentiel a été alimenté par la contribution des dépenses de consommation privée (2,0 points de pourcentage) suivies des dépenses de consommation publique (0,8 point de pourcentage). La formation brute de capital fixe et la variation des stocks ont contribué à hauteur de 0,3 point de pourcentage contre 0,2 point de pourcentage pour les exportations nettes. Ainsi, en dépit de la contribution moindre de la demande intérieure en 2022, son apport à l'accroissement du PIB reste prépondérant. »

Le déni des inter-dépendances sévit aussi dans la représentation dominante en matière d'emploi : on préfère mettre en œuvre divers moyens de contrainte individuelle à se former que de prendre la mesure des inter-dépendances qui constituent des obstacles à l'accès à l'emploi, comme l'argumente Lina.

Donc voilà, maintenant moi je sais qu'il y en a plein qui ne trouvent pas non plus de boulot parce que les crèches ne sont pas adaptées aux horaires. C'est souvent la femme qui a la responsabilité de l'enfant. C'est souvent la femme qui, moi j'ai pris des mi-temps, j'ai fait exprès de prendre des mi-temps parce que ma vie familiale était aussi importante que ma vie professionnelle quand les enfants étaient petits. J'ai choisi mais je suis pénalisée. Parce qu'il n'y avait pas quelque chose qui permettait : « Je vais commencer à une telle heure, je finis à une telle heure ».

Alors et là, il faudrait peut-être créer des crèches en plus, avec des horaires qui sont beaucoup plus longs aussi, que ce soit dans les écoles et tout ça. Donc au lieu de critiquer le chômeur, il y a peut-être plein d'autres infrastructures qu'on doit mettre en place. Et ça on ne le met pas. Donc je me dis que la société ne se remet pas du tout en question mais prend en otage des personnes plus fragiles.

Et Benoît conduit son raisonnement d'une manière prospective et lucide qu'on voudrait voir plus répandue :

Quand on va voir des masses de millions de personnes qui vont remonter du Sud pour se refroidir un peu, il va falloir gérer ça. Voilà, ce sont tous des trucs qu'il faut prendre en compte aussi dans nos calculs, je vais dire, parce que faut pas croire que ces gens-là vont se laisser crever avec la pensée du désert hein. Ils vont venir ici, il faut les accepter donc il faut prendre en compte ça aussi.

Nous devons les accepter, parce que c'est notre devoir d'humains. Mais il faut prendre en compte ça aussi dans les calculs. Alors plus les riches vont s'enrichir, plus les pauvres vont s'appauvrir, moins on va trouver de solutions pour ça aussi.

42. Le détournement de l'État Social Actif

Nous avons vu dans la section '28. La délicate question de la valorisation', page 30, que la souplesse que le modèle d'« Etat Social Actif » promettait, en considérant la participation à la société d'une manière plus large que celle du travail formel, n'était pas au rendez-vous. Au contraire, l'État est devenu coercitif dans l'obligation qu'il impose aux citoyens de s'activer individuellement quelle que soit leur situation (et quel que soit le manque d'infrastructures permettant de s'inscrire dans le travail formel).

La personne pauvre doit désormais s'activer sans cesse et en vain, au risque de voir sa protection sociale diminuer voire disparaître pendant une période qui va l'enfoncer définitivement.

Il serait temps de sortir de ce détournement de sens qui constitue un des mensonges d'État les plus violents et de la coercition qu'il instaure de ce fait et qui ruisselle jusqu'aux agents et aux bénéficiaires, comme l'explique Charlotte, TS :

Par exemple, d'ici septembre, la subvention pour les personnes qui sont ressortissants ukrainiens va changer. Pour l'instant on était remboursés [par le fédéral] de, je pense, 135 % les 4 premiers mois, 125 % après les 4 premiers mois, ça veut dire que théoriquement les Ukrainiens sont rentables. Mais cette subvention va changer. Elle va passer à 100 %, 110 pour les personnes avec qui on aura signé un PIIS, qui est aussi quelque chose qui est très décrié, hein ! Parce que forcément, ça contractualise, ça formalise encore l'aide et ça la cloisonne un maximum. On est toujours dans cet Etat Social Actif, droit, obligations.

43. Le recul de la main gauche de l'État

Sans doute la fiction d'un « Etat Social Actif » a-t-elle été rendue possible par un autre lieu commun, situé en quelque sorte en son amont : c'est la représentation de l'État comme divisé entre une main droite (qui assure la croissance, composée, comme le rappelle Pierre Bourdieu, des experts du Ministère des Finances, des banques publiques ou privées, des cabinets ministériels – il faudrait ajouter aujourd'hui des consultants capitalistes internationaux qui se sont infiltrés dans tous les rouages de l'Etat) et une main gauche (constituée des Ministères « dépensiers », des travailleurs sociaux au sens large, incluant les enseignants - au lieu qu'ils soient considérés comme des investissements).

Pierre Bourdieu a dénoncé cette partition, en constatant que nous entrons dans une logique où « la main droite » ne veut plus rien considérer de ce que fait « la main gauche », le terme « considérer » étant pris dans les acceptions de « regarder avec attention » et de « faire cas de ».

La déconsidération des agences bureaucratiques et des agents qui appartiennent à la main gauche de l'État permet in fine de faire passer que « la main droite » se porterait mieux pour notre plus grand bonheur à tous si des restrictions drastiques étaient imposées aux secteurs et agents de la main gauche (et nous retrouvons là la « théorie » du ruissellement).

Dans notre pays, on tend à considérer que le niveau le plus proche du citoyen est le plus efficace et le plus légitime. D'où des financements hybrides qui viennent à la fois du niveau le plus élevé (fédéral) et du niveau le plus proche (communal).

Il n'est pas sûr que ce choix soit de nature à mieux prendre en compte l'intérêt général et à mieux considérer les politiques qui constituent « la main gauche » de l'État.

Charlotte, TS, relate :

Parfois, on prépare un dossier de dingue et ça ne passe pas, on ne comprend pas pourquoi, parce que la personne est clairement dans une situation où elle a besoin de ça et ça ne passe pas. Par contre, parce que X connaît le copain du président avec qui il a pris une fois un café ou un des conseillers, tout d'un coup cette demande-là, on n'avait jamais cru que ça allait passer et pourtant ça passe...

Marie pointe de même le recul de « la main gauche » de l'État à tous les niveaux :

L'autonomie des CPAS s'est de plus en plus réduite et ça, c'est vraiment inquiétant. On sent dans le comité spécial – donc le conseil du CPAS – qu'il y a quand même des liens avec le collègue, donc avec l'autorité communale pour rapporter des informations. Ils n'osent pas s'engager si la commune n'est pas d'accord. (...) « Budgétairement, vous devez réduire », vous devez réduire les services. (...) Donc il y a vraiment un blocage, alors financier, mais je ne sais pas s'il n'y a que ça. En tout cas, l'espace laissé au social dans les communes, dans le fédéral aussi, mais moi je veux parler du local, est de plus en plus restreint et c'est pour moi en tout cas personnellement extrêmement douloureux.

Elle regrette le manque de connaissance dont souffre le travail social, même au niveau communal :

Il n'y a pas de finances et il n'y a pas de finances pour les CPAS ; budgétairement, vous devez réduire, vous devez réduire les services. Plus maintenant qu'avant, je trouve, c'est vraiment visible. Il y a un manque de confiance sur le fait que le CPAS travaille correctement (...) On ne nous croit pas sur le fait qu'on est débordés et qu'on ne s'en sort pas. Et à côté de cela, il n'y a personne qui vient voir comment on travaille. Jamais personne n'est venu voir comment on travaille.

En 1995, Pierre Bourdieu constatait : « s'il est vrai que la plupart des mécanismes économiques et sociaux qui sont au principe des souffrances les plus cruelles, notamment ceux qui règlent le marché du travail et le marché scolaire, ne sont pas faciles à enrayer ou à modifier, il reste que toute politique qui ne tire pas pleinement parti des possibilités, si réduites soient-elles, qui sont offertes à l'action, et que la science peut aider à découvrir, peut être considérée comme coupable de non-assistance à personne en danger. »

Trente ans plus tard, commentant cette conférence, Johanna Siméant-Germanos avance :

« Le monde du gouvernement au sens large est peuplé de gens qui pensent que nous n'avons pas le choix... de lutter contre le terrorisme en réduisant les libertés publiques, de réduire la dette de l'Etat sous peine de voir la note de l'État dégradée par des agences de notation, de payer plus encore les intérêts de la dette, de jouer le jeu du classement de Shanghaï, d'ouvrir un plan de retraite par capitalisation même si cela contribue à enrichir des fonds de pension qui fermeront des usines pour rentabiliser ce capital, de tuer par laisser-faire en Méditerranée, de fermer les yeux sur les pratiques répressives d'un puissant partenaire international sous peine de perdre des marchés, ou de poursuivre l'exploitation des énergies fossiles, par cette « loi de conservation de la violence » qu'évoque Bourdieu et qui, parfois derrière l'argument de faire diminuer la violence la plus visible, augmente ses formes structurelles. »

44. Requalifier la redistribution verticale en concurrence horizontale

Et de fait.

La transformation de la question sociale en une question de sécurité, basée sur une opposition entre des étrangers (ou des citoyens étrangers du fait qu'ils sont stigmatisés) menaçants et violents et des autochtones qui doivent préserver « leurs valeurs et leur mode de vie » permet opportunément de jeter un voile d'ignorance sur la progression des inégalités.

Johanna Siméant-Germanos indique que « quand on se protège de son voisin de palier ou de celui qui est à la rue, on n'a pas le temps d'aller demander des comptes à qui vit bien plus loin dans un quartier résidentiel fermé ».

Charlotte, TS, confirme :

On se retrouve vraiment à tous se monter les uns contre les autres et on perd l'objectif principal qui est de, entre guillemets, se tourner vers le « même ennemi » qui serait le gouvernement.

Marie le constate aussi pour sa part :

La colère va ressortir beaucoup par rapport au racisme. L'Ukraine a fait réagir beaucoup les pauvres. Parce qu'ils se sont sentis en danger. C'est quand même bien un enjeu financier. Parce qu'on aide des étrangers et que eux se sont sentis en danger. Ça on a entendu beaucoup et on continue à l'entendre, beaucoup. (...) Oui, il y a eu une grande insécurité à ce niveau-là. Ça on entend beaucoup : « si j'avais un voile, on m'aiderait ».

Diviser pour régner (parce que ces manifestations d'insécurité sont formatées politiquement) permet de maintenir un statu quo.

45. Le danger de la déconnexion

Johanna Siméant-Germanos constate que le savoir accumulé par les sciences sociales devient de moins en moins audible dans l'espace public « parce que beaucoup ne veulent pas les écouter ni surtout en payer le coût (l'air du temps est plutôt au bunker survivaliste pour qui en a les moyens !). Mais aussi parce que cela suppose qu'un régime démocratique a aussi à voir avec la possibilité de se mettre, ne serait-ce qu'en esprit, juste un peu à la place de ses concitoyens. (...) Un régime démocratique, nous rappellent Montesquieu et Alexis de Tocqueville, ce n'est pas seulement des institutions, ce n'est pas seulement le vote, mais un type de société. Un type de société dans laquelle l'égalisation des conditions et la possibilité d'une parole vraie sur le monde ne sont pas réservées aux experts, mais s'appuient sur la réalité de ce que vivent les citoyens. »

Benoît ne dit rien d'autre :

Voilà, parcours difficile, mais bon, je me sens bien dans la tête, mais parfois ça me ferait du bien de pouvoir en discuter avec des gens compétents et tout ça. Sinon je suis là, voilà. Je ne vais pas aller me suicider demain matin, bien que j'habite au quatrième, ça c'est clair et net. Je combattrai toujours. Les acteurs doivent faire changer les choses, y a rien à faire. S'il n'y a pas de changement, pfff, comme Piketty le disait, et aussi Jancovici, on va droit dans le mur hein, mais droit. Dans 10 ans, c'est foutu quoi. Mais personne ne fait rien, on ne nous écoute pas là-bas au-dessus hein. Ils sont dans leur petit monde, en famille, on va dire, voilà. C'est le seul problème et comme je dis y a pas de passerelle entre moi et eux, ça n'existe pas les passerelles, on ne sait pas aller discuter... aller frapper maintenant à la porte du parlement pour essayer de discuter avec un ministre ou n'importe quoi, on me dira : « Monsieur vous n'avez rien à faire ici », c'est... voilà, c'est ça le problème. Ils ne voient pas clair.

Mais l'indécence extrême vient sans doute du différentiel de lucidité, de résistance, de détermination à aller à contre-courant que nous avons pu constater chez celles et ceux qui subissent au plus fort les violences économiques, sociales et symboliques, qui sont privés de tout droit à l'aisance et du pouvoir de vivre comme chez celles et ceux qui, appartenant à la main gauche de l'État, revendiquent des pratiques sociales authentiques - et l'inaction trop fréquente des responsables qui appartiennent à la main droite de l'État, agitent des lieux communs, peuvent agir sur ces situations et ne le font pas, parlant sans mettre en œuvre, planifiant sans faire, promettant sans tenir.

DEUXIÈME PARTIE

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE PARTICIPATIVE

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA RECHERCHE PARTICIPATIVE

Tout a commencé en 2021 par un arpentage réalisé en équipe, avec la participation d'une témoin du vécu militante TVM du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté.

Dans le cadre de notre centre de documentation, nous proposons des « arpentages » d'ouvrage, inspirés de la méthode de lecture collective issue des mouvements ouvriers du XIX^{ème} siècle, qui visent à favoriser l'accès aux livres et au savoir par tous et pour tous. Pour mettre à l'épreuve cette méthode, nous avons constitué un groupe mixte avec les travailleurs de RTA, toutes fonctions confondues, à qui nous avons proposé l'arpentage d'un livre de Viviana Zelizer, sociologue américaine, *La signification sociale de l'argent* (Paris, Seuil, 2005). Nous leur avons présenté une description du livre, les hypothèses défendues par l'auteur ainsi que certains extraits sélectionnés.

Dans un second temps, la méthode a été mise en discussion par petits groupes, établissant qu'elle paraissait intéressante pour aborder des ouvrages complexes et ouvrir diverses réflexions sur leurs hypothèses. La modernité de l'ouvrage, son propos capable de traverser les époques et les océans, ainsi que l'analyse pointue qu'il présente nous ont paru propices à renouveler l'expérience.

Étape 1

En février 2023, l'arpentage du livre de Viviana Zelizer est organisé avec un autre groupe hétérogène autour de la question des pauvres plus spécifiquement. Le groupe constitué rassemble des militants du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, témoins du vécu (TVM) et facilitateurs et facilitatrices en prévention des inégalités ; des travailleurs sociaux dont les missions portent sur la pauvreté et les personnes qui la vivent, assistantes sociales de CPAS, médiatrice de dettes, membres de l'Observatoire du crédit et de l'endettement ; de responsables de recherche en éducation permanente de l'asbl RTA.

L'intérêt de cet ouvrage réside dans la description d'une vision économiste dominante qui fait de l'argent un instrument impersonnel et interchangeable, lequel viendrait remplacer dans les familles les liens personnels et les usages sociaux qu'elles en font, en faveur de rapports instrumentaux fondés sur le calcul ; Zelizer entend démontrer avec de nombreux exemples que les familles résistent vigoureusement à cette logique quantitative en développant des usages sociaux de l'argent toujours plus nombreux et plus créatifs. Pour étayer ses arguments, Viviana Zelizer réalise une vaste enquête qui couvre une période qui s'étend de 1830 à la première moitié du XX^{ème} siècle et produit de nombreux documents d'archives contemporains de cette période qui voit l'introduction du dollars comme monnaie unique sur l'ensemble des territoires des États-Unis. Elle se penche particulièrement sur l'argent des familles pauvres des États-Unis, qui bénéficient d'une aide sociale, pour décrire la véritable lutte qui les oppose aux travailleurs sociaux, lesquels maintiennent cette vision quantitative et tentent à travers des décennies de garder le contrôle sur les usages de cet argent donné, notamment en opposant aide en nature et aide en argent ou encore en argumentant que les pauvres le sont parce qu'ils ne savent pas gérer leur argent.

Étape 2

Le propos de Zelizer, résolument moderne, est entré en résonance avec les observations et le vécu des membres du groupe qui ont souhaité s'en emparer pour construire une recherche participative.

Entre février et avril 2023, le groupe se réunit lors de 2 journées entières (le 16/02/2023 et le 07/04/2023) pour décider d'une question de recherche, de la méthodologie et de leurs adéquations avec les critères de la recherche participative, selon les articles 20, 21, 22 et 23 de l'AGCF 2019. La recherche participe en éducation permanente désigne un travail collectif long qui met tous les membres du groupe de recherche

sur un même pied d'égalité (professionnels et non professionnels) et s'appuie sur toutes les ressources de chacun : les expériences, les connaissances, la capacité de recul et de réflexion.

Nous avons donc décidé de faire un pas de plus en croisant les expériences dans le but d'éviter de parler des uns en l'absence des autres, installant de ce fait une légitimité puisque chacun parle de ce qu'il connaît le mieux, de manière concrète, selon son vécu.

Les ambitions collectives de cette recherche visent à faire régresser la méconnaissance et l'ignorance constatées des situations de pauvreté dans l'espoir de faire progresser la lutte contre les inégalités. À partir des éléments recueillis dans des travaux en petits groupes, plusieurs questions à travailler ont pu être proposées lors de la deuxième de journée.

Le choix de tous s'est porté sur une tentative de contrer cette réduction dommageable qui tend à voir le manque d'argent comme une affaire d'éducation à la gestion, en décrivant l'argent tel qu'il est vécu par les personnes qui font face au trop peu. Souvent, ces personnes élaborent et mettent en place elles-même des moyens pour faire face à leur situation précaire, des moyens qui relèvent de l'économique mais aussi du social et du culturel. Les obliger à apprendre à gérer revient à contester et à les priver des leurs moyens. Se pencher sur ces faits nous paraît permettre de situer à sa juste place le caractère inacceptable des situations de précarité.

Étape 3

Vu la délicatesse des situations évoquées et le respect de la confidentialité, le choix est posé d'entretiens individuels pour la poursuite du travail, sur les conseils du RWLP.

Étape 4

Ces entretiens démarrent le 25/05/2023 et se terminent le 17/10/2023.

Bien que menées de manière individuelle, ces rencontres font l'objet d'une enquête dont l'aspect collectif perdure tout du long. Les regards sont croisés, les expériences également, dans le cadre de l'exercice d'une démocratie culturelle (nous y revenons infra).

Étape 5

Ces rencontres ont été enregistrées avec l'accord des personnes et transcrites minutieusement afin de respecter au plus près la parole de chacun. Cette transcription comporte 302 pages, qui serviront de base au travail d'écriture. Chaque extrait sera fidèlement reproduit.

Étape 6

Depuis les premiers jours de cette recherche participative, nous avons veillé à prendre les décisions en groupe. De même, l'écrit de l'ensemble de ce travail qui a couvert plusieurs mois est présenté au groupe.

Étape 7

Il est prévu que notre recherche participative soit présentée au public le 19 décembre 2023 en présence des membres du collectif. La presse y a été convié via un communiqué.

L'ENQUÊTE DANS LE CADRE DE L'EXERCICE D'UNE DÉMOCRATIE CULTURELLE : CARNET DE BORD

En tant que membre du groupe hybride de recherche, je vais procéder au travail d'enquête auprès des militants du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté et auprès des professionnels en CPAS, sur la manière dont l'argent est vécu, en particulier lorsque l'argent vient à manquer.

Selon la méthodologie construite au fil des expériences précédentes, j'ai rédigé une trame de questions pour guider les entretiens, laquelle doit en principe favoriser la parole des personnes, suggérer un chemin sans jamais rien imposer. En réalité, c'est un exercice bien plus complexe qu'il n'y paraît - une sorte de prestation de funambule - lors duquel je veille à garder en ligne de mire la raison qui nous réunit, assurant de ma présence mais pas trop, apportant soutien et encouragements, tout en ayant appris à me taire à certains moments pour laisser tout l'espace nécessaire à ce discours qui puise directement dans le vécu d'une personne. Lors de chaque rencontre, je travaille à produire de bonnes conditions, d'autant plus bénéfiques qu'elles sont invisibles de prime abord. Je me présente sans aucun questionnaire, celui-ci étant présent dans ma tête seulement, de manière à préserver un naturel et une spontanéité essentiels. Détendue et l'esprit ouvert, il est toutefois inutile d'en faire trop en croyant bien faire. La seule bienveillance ne suffit pas dans cet exercice où il est capital que la personne puisse se sentir considérée et légitime dans son discours. Je prends donc le parti de rester moi-même, à ma place, intensément à l'écoute d'une personne que je vais m'efforcer de comprendre dans sa trajectoire et dans les effets produits sur celle-ci ainsi que sur sa personnalité.

Cette trame de questions a été établie à partir de ce qui avait été retenu en groupe du livre de Viviana Zelizer. *La signification sociale de l'argent*, lequel met en lumière des fonctionnements vieux d'un siècle lorsqu'il s'agit de l'argent des pauvres, et a amené le constat qu'ils restent éminemment d'actualité : accuser les personnes de la pauvreté qu'elles subissent, leur reprocher un manque de gestion, méconnaître les usages et la culture des personnes, contrôler encore et encore, pour ne citer que ceux-là.

A priori, je me doute bien que s'engager dans ce type d'enquête avec l'argent pour thème ne sera simple pour personne. J'ai déjà contribué à ce genre d'expérience plusieurs fois, recueillant des éléments de vie, soulevant inévitablement certaines émotions et sentiments forts qu'il faut être capable de recevoir, avec un profond respect. Toutefois je ne m'attends pas du tout à ce qui va se dérouler lors de ces rencontres, aux impressions fortes et aux cheminements qu'elles vont permettre. Dès la première rencontre, et pour toutes les suivantes, cette trame de questions destinées à guider la réflexion a été littéralement transcendée par l'intensité d'un vécu et par la qualité de l'implication et des analyses faites de ce vécu. J'ai alors modestement travaillé à rendre possible l'expression d'une pensée qui surgit dans un flot de paroles, d'émotions, de prises de conscience, d'indignations et de lectures politiques, le tout emmêlé le plus souvent dans une sourde souffrance. Dans cet espace favorable peut alors apparaître un discours déjà là, d'une grande puissance, confusément présent dans la conscience de la personne qui se livre et qui trouve une opportunité d'être formulé.

Auprès des militants du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, je suis touchée par l'état de douleur et par la honte de ceux qui manquent d'argent. Honteux de devoir faire avec peu, quand l'abondance est affichée partout comme un objectif nécessaire. Honteux de devoir se priver et parfois priver ceux que l'on aime. Faire avec un budget si serré qu'il existe à peine. Les sacrifices sont tels que peu de place existe encore pour la vie, tout simplement. Survivre et non vivre, disent-ils tous. La pauvreté les détruit un peu chaque jour, tant physiquement que mentalement, à force de privations, de recherche de moyens « créatifs » pour s'en sortir malgré tout et de calculs qui vont pour certains jusqu'à occuper leurs nuits et chasser leur sommeil. Comme si ce n'était pas assez douloureux, il faut aussi subir ceux qui font honte, ceux qui dénigrent, ceux qui jurent à l'emporte-pièce. Ce regard dégradant peut aller parfois jusqu'à entrer en eux-même et modifier

lourdement la manière dont ils se regardent, compromettant encore plus gravement les actions pour changer leurs conditions de vie. Dans ces réalités, il est question de façon constante de lutte, de combat, de se relever, de force, il est aussi question de tenir parce qu'il le faut. Ce sont des mots que je vais entendre de nombreuses fois et qui dressent un portrait net de nombreuses inégalités, dans la bouche de personnes qui choisissent de décrire, d'expliquer, d'utiliser leur parcours pour faire comprendre, éveiller les consciences, dans l'espoir de changer les choses pour que d'autres n'aient pas à subir comme eux.

À ces récits viennent répondre ceux des professionnels des CPAS, qui se décrivent dans leurs métiers et dans leur engagement social, sans omettre les parts sombres, la conscience qui souffre devant certaines procédures, la bureaucratisation si lourde pour tout le monde et, souvent, les angoisses, voire le découragement. Il est curieux d'observer comme les mots sont parfois identiques, comme à d'autres moments ils se complètent et comme ils apportent un éclairage salutaire à cette situation intolérable qu'est le manque d'argent.

Leur parole trouve son chemin et se déploie à travers des descriptions, des exemples mais aussi des constats, dans cette prise de recul que met en place le choix des mots. Tous me paraissent faire preuve d'un certain courage. Il en faut, me semble-t-il, pour dire ce que personne n'a envie d'entendre, pour raconter ce que d'autres ne comprennent pas, n'imaginent même pas. Comment qualifier, sinon par le courage, la démarche de cette professionnelle d'un CPAS qui n'hésite pas à confier qu'elle a eu besoin d'une aide financière lorsqu'elle était étudiante, enrichissant son analyse par ces éléments de sa vie privée ? Dire et affronter le regard de l'autre est une chose éprouvante, se confronter à soi en est une autre. Or, dans ces entretiens complexes, je perçois rapidement que c'est aussi à une confrontation à soi-même que je contribue à travers ce retour sur son propre parcours. C'est une foule d'émotions remuées, de moments de vie portés sous le regard de l'autre et en même temps sous le sien. C'est aussi s'arrêter pour déposer des mots sur des choses que l'on connaît très bien mais qui, une fois mis en récit, prennent une autre couleur, une autre matière, ce qui peut pousser peut-être à les regarder autrement. Comme le dira un témoin du vécu : « Je ne me rends pas toujours compte ». Dans le fait de se raconter, la personne peut être amenée à une véritable prise de conscience, faisant apparaître au monde en même temps qu'à elle-même tout ce qu'elle voit et tout ce qu'elle vit. Si elle prend corps dans un effort, cette autoanalyse comporte néanmoins la satisfaction de se faire exister dans l'espace public, la plupart des personnes rencontrées exprimant combien elles apprécient de pouvoir décrire la lourdeur de ce qu'elles vivent et peut-être contribuer à mettre un terme à cette injustice sévère que sont les inégalités dont elles font les frais.

« Si la démocratie culturelle rapproche les lieux de décision des personnes et des groupes concernés et si elle était réellement développée, on aurait à coup sûr à déplorer moins la coupure entre les élus et les électeurs, entre les représentants et les représentés et la supposée désaffection des citoyens vis-à-vis de la politique. On ne peut évidemment espérer une participation de ceux-ci au jeu politique s'ils sont sans cesse ravalés au statut de consommateurs de « storytelling » hasardeux conçus par des communicants qui ne sont aucunement en relation avec eux et déversés par des médias qui concentrent à sens unique la production des « messages »... Et il est à craindre que les « réponses » « innovantes » qui entendent faire pièce à cette coupure, par exemple en invitant les individus atomisés à « faire directement des suggestions aux responsables politiques » (via des « consultations citoyennes ») ne constituent en fait une régression par rapport à une démocratie vivante.

Dans une démocratie vivante ou forte, les individus sont en effet invités à dépasser leur point de vue particulier pour adopter un point de vue « public », qui dépasse les intérêts particuliers. Mais comment ce saut qualitatif pourrait-il se révéler possible sans l'expérience du groupe ? » (J. Fastrès et J. Blairon, « La démocratie culturelle aujourd'hui, pour quoi faire ? », *Intermag.be*, 2021, <https://www.intermag.be/716>)

Alors nous prenons le temps, ensemble, de laisser émerger ces éléments de vie qui viennent trouver leur place dans un récit collectif. Cette enquête, réalisée à travers des entretiens individuels par souci de confidentialité sur les détails de ce que chacun traverse, n'en demeure pas moins un travail réalisé ensemble, à chaque étape, et dans une visée commune. Dès le début, l'ambition de cette recherche participative a été

de produire un regard collectif sur l'argent tel qu'il est vécu, évitant de parler de l'autre en son absence (ou à sa place) et prenant soin de faire exister le regard de l'autre dans l'analyse de la personne.

En tant qu'interlocuteur, je ne suis pas externe au processus, j'y participe également, dans une moindre mesure peut-être, mais avec tout ce que je suis. En effet, je l'observe à chaque fois, quelque chose se produit, qui n'est jamais identique et qui est de l'ordre d'un processus partagé. La pratique m'a démontré que rechercher une prétendue objectivité, teintée de distance et d'examen un peu froid, dans un simple recueil d'éléments, serait une illusion, nous faisant passer à côté de cette profondeur que l'exercice peut comporter.

Le début des rencontres individuelles coïncide avec une période de ma vie où j'élève seule mes 3 enfants. Ces 2 dernières années ont été si tendues que je n'ai pas encore pris le temps de réaliser où j'en suis. Les mots des personnes que je rencontre vont entrer dans ma tête d'une drôle de manière, notamment pour me rappeler que, sur le plan financier, je suis devenue une personne vulnérable. J'ai la chance d'avoir un travail à temps plein mais j'ai une santé qui se complique avec les années et je suis seule. Sans être mortels, mes soucis de santé sont chroniques, ils entravent mes projets et mon efficacité, ils m'incitent à la prudence. C'est ma plus grande crainte dans la vie, qui réside en permanence dans un coin de ma tête : être malade au point où je ne puisse plus assurer les besoins de mes 3 enfants. Je ne viens pas d'une famille riche, je n'ai pas de capital à la banque. Comme pour beaucoup de gens, mon travail est ma seule source de revenus. Il serait facile que nous basculions tous les 4 dans la pauvreté. Immanquablement, le récit des personnes rencontrées vient évoquer des aspects de ma vie. Il s'en rapproche sur certains points, sur d'autres il s'en éloigne, ouvrant d'autres perspectives. Ces faits de vie, partagés ou non, viennent nourrir l'analyse au lieu de la détourner. Je ne suis pas l'objet des questions, pas davantage d'ailleurs que les autres membres de cette recherche participative, je ne suis pas non plus uniquement celle qui pose les questions, je fais partie de ces vies qui se parlent, de cette intensité qui se partage, de ces discours qui viennent en construire un autre, commun, pour porter une vision collective.

Je tente d'inscrire ma démarche « d'enquêtrice » dans la perspective des « carnets de bord » décrite par Bruno Latour. Je me suis contrainte à ces comptes rendus risqués qui assument pleinement leur statut de textes et intègrent au travail toute cette part de réflexivité qui a été la mienne tout au long de cette recherche participative. En procédant de cette manière, j'espère rejoindre cette visée décrite par Latour, qui est de laisser les acteurs déployer leurs propres mondes et trouver des connexions entre les controverses qui apparaissent, au lieu de résoudre une controverse donnée selon des catégories définies au préalable.

Ce choix méthodologique fait partie des dimensions novatrices que nous voulons apporter à cette recherche participative qui donne la parole aux personnes concernées, autant des militants que des professionnels, dans une analyse croisée.

Rencontre n°1

Ma première rencontre dans le cadre de cette recherche participative a lieu avec une maman qui élève seule ses 4 enfants. Ce matin-là, je vois combien sa fatigue se lit sur son visage et sur son corps qui se tasse par moments sur sa chaise. Elle pose le menton dans sa main, fixe le sol. C'est un moment qui soulève en moi de nombreuses images.

Je ne mesure pas encore les effets durables que vont produire sur moi ces échanges qui vont se succéder, un peu comme ce matin, quand les mots de cette maman célibataire de 4 enfants résonnent avec ma propre vie, moi qui élève 3 enfants seule. Mes questions, mes impressions et mes pensées font partie intégrante de ce travail à deux, produit d'égale à égale. Nous apportons nos perspectives communes autant que nos différences pour construire une parole. Je m'observe en même temps que j'observe cette maman, je vais puiser dans mon vécu ce qui nous rapproche pour mieux entendre les mots, les silences, les hésitations.

Dans le même temps sont présents dans nos esprits toutes les descriptions et toute la réflexion produites de manière collective par le groupe, qui viennent participer à notre discussion.

Cette maman est en règlement collectif de dettes depuis plusieurs années, dans l'aspiration de pouvoir en sortir dans plus de 5 ans, si son déficit ne se creuse pas. Avec les dettes, et la procédure du règlement collectif, la vie est devenue dure, l'espoir mince mais elle s'efforce de le faire vivre, elle l'explique très bien. Sa préoccupation principale reste ses enfants. C'est le terme violences qu'elle utilise quand elle parle du tribunal, de la médiatrice de dettes et de toutes les conditions qui lui sont imposées. La violence réside surtout dans ce regard jugeant posé sur elle, ce regard qui ne comprend pas, qui ne veut pas comprendre, ajoute-t-elle, et qui lui attribue sa situation comme une faute. Ni le tribunal ni la médiatrice de dettes ne tiennent compte des difficultés qu'elle traverse, des calculs incessants qui occupent son esprit pour trouver un moyen de payer ses factures et des lourds sacrifices qu'elle s'impose. Elle a exposé ses comptes, justifié toutes les sorties d'argent, elle a prouvé que son endettement vient d'un revenu insuffisant pour faire face seule aux besoins d'une famille avec 4 enfants. Le regard est resté stigmatisant et injuste, porté sur elle et sur ses enfants, alors qu'il lui est reproché des achats vestimentaires pour eux, des cadeaux de Noël ou encore le coût de ses médicaments. Elle se sent responsable de sa pauvreté, en faute, coupable et dans la honte. Elle se remet constamment en question.

Elle n'a plus de dignité, dit-elle, celle-ci lui a été enlevée. Elle n'a plus aucune liberté puisque le règlement collectif de dettes et la médiatrice qui la suivent, jugent sa vie, ses choix, lui impose de renoncer davantage sous la menace. Si elle ne respecte pas les conditions qui lui sont dictées, elle est menacée d'une révocation du règlement collectif, ce qui verra débarquer les huissiers dans sa maison. Elle veut tout faire pour éviter cette ultime violence à ses enfants.

Elle a honte, de tout : d'être en manque d'argent, d'être une maman seule de 4 enfants, d'avoir une maison qui pourrait être améliorée, une vieille voiture, comme si tout était de sa faute. Elle se bat, constamment et pour les plus petites choses puisque ce sont des dépenses destinées à couvrir les besoins essentiels de sa famille qui lui sont reprochées, sans lui proposer de solution réelle si ce n'est se priver davantage. Ses priorités restent de conserver leur logement, assez grand pour permettre à ses 4 enfants d'avoir leur espace, et de pouvoir acheter de la nourriture, même bon marché et insuffisante.

J'entends combien sa vie est réduite, meurtrie, combien elle ne peut plus regarder ailleurs que dans ses calculs et ses comptes. Lorsqu'elle me confie que, le soir, elle prend un médicament pour dormir et ne plus penser, dès que ses enfants n'ont plus besoin d'elle, je pense pouvoir comprendre. Je comprends combien c'est écrasant de porter seule une famille de plusieurs enfants et de veiller sur tous, en étant bien conscient qu'il n'y a personne d'autre pour le faire. Alors il faut tenir, encore et encore, souvent au-delà de ses forces. J'entends combien c'est une lutte solitaire et trop souvent silencieuse qui use cette maman qui tient seule et à bout de bras une famille, répondant aux besoins de tous avec peu.

Ce n'est pas seulement une femme qui se trouve malmenée, ce sont 4 enfants avec elle, qui en outre grandissent en étant témoins de ce que vit leur maman. J'entends bien lorsqu'elle souligne que dans la salle d'attente, lors de son passage devant le juge pour son règlement collectif de dettes, d'autres femmes attendaient leur tour. Combien d'enfants vivent dans cette injustice qu'est la pauvreté ? Cette maman dénonce vigoureusement ce stigmate de la pauvreté porté par ses enfants, qui voient leurs chances compromises dès l'école. Pour eux qui sont nés dans une famille pauvre, le prix des achats qui les concernent devraient être revus à la baisse, cadeaux y compris, pendant que le salaire de leurs jobs d'étudiants devraient servir à contribuer aux frais familiaux. En plus d'être les témoins malheureux de la peine que leur maman s'inflige pour faire vivre leur famille, ils doivent aussi accepter les privations et se battre pour avoir un avenir. Devant ce tableau navrant, je partage le sentiment d'injustice et je comprends le besoin de lutte sociale de cette maman devenue militante.

Rencontre n°2

La deuxième rencontre prolonge ces considérations sur la pauvreté des enfants puisqu'elle me met en présence d'un homme issu d'une famille pauvre, qui s'est très tôt battu pour s'en sortir.

Il m'accueille avec un grand sourire, satisfait que ses mots soient enregistrés parce qu'il a beaucoup à dire. Sa voix gagne en clarté, son regard se fait déterminé pour dire que son parcours doit pouvoir servir à d'autres et enfin obtenir des changements pour tous en vue d'une meilleure lutte contre la pauvreté. Il m'a prévenue, il n'a rien à cacher et il ne cachera rien. Il énonce les choses simplement, avec des mots précis, construisant le récit d'une vie dans l'espoir que sa parole puisse être entendue, que son expérience de vie puisse servir à ouvrir les yeux sur ce qu'il traverse depuis trop longtemps. Il regrette d'avoir à le faire, d'avoir à expliquer ce qu'il vit dans l'espoir que les choses changent. Je l'entends me dire que si la lutte contre la pauvreté était réellement engagée, il ne devrait rien expliquer du tout. Je vais rapidement comprendre, au fil de notre rencontre, combien il puise ses constats dans une expérience de vie rude, où le combat est omniprésent. « Je vais toujours combattre », me dit-il. Pour lui-même et pour les autres. C'est pour moi impressionnant d'observer le militant qui développe ses arguments avec un regard acéré sur les réalités et sur les politiques sociales. Le ton de ses propos me paraît très juste, d'une redoutable efficacité, laissant poindre une volonté de vie et de lutte farouche. Je suis littéralement impressionnée.

C'est une vie de solitude qu'il décrit parce que la pauvreté isole, dit-il. Parce qu'il ne peut pas payer, il s'interdit beaucoup de choses. Obligé de travailler jeune, il raconte combien il s'est battu pour avoir une vie, combien il a travaillé. Il a bénéficié de solides revenus durant de nombreuses années. Il vivait bien, il ne se privait pas, il aimait travailler. Il a longtemps économisé pour aider ses filles à acheter leurs maisons, il avait « les moyens » comme on dit. C'est un accident de vie qui est venu tout changer, une maladie grave qui s'est déclarée inopinément et l'a rendu inapte au travail. Il s'est de nouveau battu, devant le tribunal du travail cette fois, contre la décision des médecins conseils, pour pouvoir continuer à travailler mais il a perdu. J'entends sa voix se durcir et je perçois toute la force de ce coup dur qui a tout changé. Il a dû renoncer à beaucoup et s'est trouvé contraint de vivre avec beaucoup moins. Pas assez, dit-il. Les calculs et les privations sont devenus depuis omniprésents, dans un exercice extrêmement tendu pour éviter l'endettement, à tel point que même manger devient compliqué. Malade, il ne peut pas se permettre de sélectionner les produits alimentaires qui conviennent à sa santé. Le prix des aliments sains étant trop élevés par rapport à la somme nettement insuffisante qu'il lui reste pour manger tout le mois, il doit acheter ce qu'il y a de moins cher, donc les aliments transformés, additionnés notamment de sucre, ce qui n'est pas bon pour lui. Réduire et gérer, c'est ce qu'il fait le plus, avec des tas de tableau Excel et de courbes. Il y note toutes ses dépenses, il contrôle son budget mais il évalue également les augmentations du prix des denrées alimentaires ou de l'énergie, par exemple.

J'ai beaucoup de mal à entendre que, tout ce qu'il appréciait quand il avait de l'argent, il s'en prive aujourd'hui en raison de ses faibles revenus : la musique, la peinture, les livres, la photographie, le cinéma, le théâtre, les restaurants, inviter ses amis, partager. Parce que ça ne lui coûte pratiquement rien, il part marcher, des heures durant. « La joie de vivre n'y est plus » dit-il. Effectivement, son récit me montre combien la vie disparaît, combien tout est impossible, quand les calculs financiers prennent le dessus.

Dès son jeune âge, alors que le manque de tout se faisait sentir, il a vu combien l'illégalité peut tenter. Toutefois, il a mis un point d'honneur à toujours rester honnête et droit. Il veut garder sa dignité et préfère se priver de tout, jusqu'à l'essentiel, plutôt que jouer avec la légalité. Cette dignité est une force qui me paraît extraordinaire chez lui, laquelle vient également porter le militant dans ses analyses de la société et dans ses revendications.

Primordiale, cette dignité est au centre même de la vie, qu'il défend encore lorsqu'il m'explique que malgré sa situation extrêmement tendue, il apporte son aide à d'autres. Parce qu'il a des compétences informatiques et administratives, parce qu'il est rigoureux, il met ses capacités au service des autres pour leur éviter des

difficultés supplémentaires. En effet, il a constaté combien les lourdeurs administratives peuvent peser sur des situations déjà lourdes à supporter. C'est une de ses manières d'agir pour lutter, c'est là où il trouve un terrain sur lequel il peut apporter ses compétences. Je n'en reviens pas de la sérénité de ce monsieur face à moi qui me donne une magnifique leçon de solidarité, de courage et de dignité.

Rencontre n°3

L'homme que je rencontre ce jour-là annonce dès les premières minutes qu'il a un mental de guerrier, à force de se battre chaque jour et de dépenser énormément d'énergie pour obtenir des choses qui sont pourtant nécessaires. Je découvre au fil de notre échange combien il a raison.

Il dénonce avec énergie le minimalisme d'une approche économique sur les besoins d'autrui, ses besoins à lui s'inscrivant directement dans la conscience de ce qu'il est, ainsi que dans le respect de sa santé physique et mentale, plutôt que dans le peu d'espace qu'il estime se voir attribuer depuis sa scolarité. Il s'est débrouillé pour faire un travail qu'il aime alors qu'il ne lui était pas accessible de prime abord. Aujourd'hui, il est intérimaire, il pousse un peu le cadre légal mais il y trouve un équilibre qui lui est indispensable. Ce qui lui fait défaut, principalement, c'est l'argent. Il explique que c'est ce manque d'argent, les privations et les efforts pour faire face qui ont un impact lourd sur sa santé mentale. Les plaisirs ne sont plus possibles, la culture est mise de côté, tout ce qui nourrit l'esprit et donne un élan de vie est réduit.

Devant ceux qui lui attribuent la faute, il acquiesce paisiblement puisqu'il estime que c'est bien le cas : il a choisi. Dès l'école et les stigmatisations liées à son handicap, il a refusé de se résigner. Il n'a pas fait ce qui était demandé. Au lieu de suivre la voie que d'autres lui désignaient, il s'y est opposé parce qu'elle venait nuire à sa santé et à son estime de lui-même. Rester en accord avec ce qu'il est l'amène à « être digne de soi mais ne pas être digne en société » dit-il. Dans cet équilibre précaire qui est le sien, il doit constamment combiner les contraintes imposées aux choix qu'il fait afin de préserver sa santé physique et mentale, s'astreignant à certains moments à une sorte d'autocontrôle, en freinant ses aspirations professionnelles par exemple, sous peine de s'exposer à davantage de problèmes, lui qui dépend du SPF Sécurité sociale.

Sur la base des propos de Viviana Zelizer, il établit qu'il en est au même stade que les pauvres du début du XXème siècle, aux Etats-Unis : jugé inapte à gérer son argent. Soumis à une administration de biens, il doit tout justifier, chaque besoin, et s'en remettre à l'appréciation d'autres personnes qui peuvent parfaitement refuser de répondre à son besoin, même si celui-ci est totalement fondé.

Il dénonce des fonctionnements qui détruisent alors même qu'il est demandé de rester debout et de payer ses factures, de donner un sens à sa vie quand celle-ci s'en trouve privée, de renoncer à tout sur base de décisions arbitraires : « l'argent pèse sur la vie des gens », c'est ce qu'il souhaite voir nommer dans cette recherche participative.

Rencontre n°4

Cette rencontre me fait passer un moment fort agréable et un peu irréel à la fois, à rire et à plaisanter alors que les faits évoqués sont graves. La femme qui se raconte ne cache rien, elle n'embellit rien, elle est ce qu'elle est, avec une honnêteté désarmante. Elle ne cache pas l'alcool, la dérive, les hommes qui la maltraitent, le manque d'argent omniprésent durant toutes ces années et la dépression. Parmi toutes ces souffrances, c'est d'ailleurs la pauvreté qu'elle désigne comme cause écrasante de sa dépression, celle qui pèserait plus que toutes les autres. Elle a élevé seule 5 enfants, qui sont aujourd'hui majeurs, au milieu de difficultés qui s'accumulaient. Pourtant, je ris de bon cœur avec elle quand elle raconte : le rôti de porc cuit et découpé minutieusement pour composer plusieurs repas, selon les calculs habituels pour nourrir plusieurs adultes, finit dévoré en une nuit par un de ses fils, qui l'a d'ailleurs partagé avec le chien. Je souris également devant son idée de fêter Noël en janvier parce que c'est une période de soldes qui permet de trouver des cadeaux

pour tout le monde à moindre coût. La pauvreté l'a minée pendant des années. Parce qu'elle en avait assez, elle a accepté une médiation de dettes.

Sur le même ton libre, cette maman confie combien elle est consciente des épreuves que ses enfants ont eu à surmonter pour atteindre une place sur les bancs de l'école que d'autres obtiennent sans même y penser. Elle le répète plusieurs fois : « Ce n'est pas facile pour eux ». Je l'entends me décrire tous les chemins de traverse empruntés, quand ils n'ont pas été inventés par elle, pour trouver des solutions. Parce que si rien ne semblait possible au départ, parce que si les signes de pauvreté étaient visibles sur ses enfants dans la cour de récréation, comme elle le dit, elle a fait en sorte qu'ils puissent voyager, s'ouvrir, avoir accès à la culture et aux études supérieures, jusqu'à l'université pour le petit dernier. Dans cette famille, la richesse n'est pas une seule question d'argent, elle est cette formidable capacité de l'esprit à créer, imaginer, rêver, dépasser les limites de la réalité et faire tomber des obstacles bien réels comme le prix des études ou l'impossibilité d'acheter des vêtements. « Je ne comprends rien à l'argent » me dit-elle. Sa richesse vient des relations, du fait de faire des choses ensemble, ce qu'elle a réussi plusieurs fois. Avec ses enfants, elle fait vivre une solidarité et un partage qui font avancer tout le monde. Aujourd'hui majeurs, ses enfants n'hésitent pas à remplir le frigo à leur tour quand il se vide ou à s'entraider. Avec d'autres enfants que les siens, elle a improvisé des journées entières et elle a donné sans même réfléchir pour leur apporter ce dont ils avaient besoin. Plusieurs enfants ont trouvé chez elle un lieu où jouer, un repas et de l'attention. Certains viennent la voir, aujourd'hui qu'ils sont adultes, pour lui manifester leur reconnaissance. Avec et pour tout le monde, elle rêve de créer des activités culturelles de toutes sortes, où chacun pourrait trouver une place et un peu de vie. Par manque de local disponible, elle a mis son appartement à disposition et organise des ateliers d'écriture gratuits.

Spontanément, cette description me paraît illustrer ce que Viviana Zelizer nomme les « marquages » de l'argent, autrement dit les usages sociaux que les personnes en font, lorsque l'argent est mis au service de la construction des liens et lorsqu'il existe autant de formes d'argent que de relations humaines. Cette créativité échappe aux conceptions économistes, écrit Zélizer comme en atteste la relation « compliquée » avec la médiatrice de dettes.

Celle-ci ne voit qu'une mauvaise gestion qui puisse expliquer les dettes et recommande de gérer mieux, alors que la gestion du trop peu, avec 5 enfants, montre justement des capacités de gestion certaines. Dans son ouvrage, Zelizer nomme le conflit qui peut exister entre des bénéficiaires d'aide qui valorisent l'usage social de l'argent et des professionnels de l'aide sociale qui maintiendraient une vision purement financière des budgets familiaux. Ces deux approches, peu compatibles, entreraient en opposition, créant des incompréhensions et des tensions similaires à celles décrites par cette maman.

Si cette hypothèse me paraît intéressante, ce n'est pas celle privilégiée par la personne concernée. En effet, « C'est de la maltraitance et je la reconnais bien », me dit cette femme malmenée plusieurs fois dans son couple. C'est une lutte inégale et épuisante, à tel point que dans certains moments de fatigue, elle déclare forfait : elle évite de formuler une nouvelle demande et préfère se priver, pour se préserver des remarques blessantes, de la culpabilisation et du jugement qui sont très présents. Identifiant ces mécanismes qu'elle a bien connus, elle établit une comparaison peut-être audacieuse mais toutefois plausible si nous considérons l'atteinte à l'intégrité de sa personne. Avant elle, une autre maman a pareillement utilisé les termes de maltraitance et de violence pour décrire ce qu'elle subissait de la part de son administratrice de biens et de la part de la magistrate supervisant le règlement collectif de dettes. Quoi qu'il en soit, le traitement réservé à ces mamans seules avec enfants m'interpelle : devant autant d'épreuves surmontées et une énergie que l'on devine conséquente pour pouvoir rester à flot, je m'interroge sur l'absence de considération envers ces parents isolés qui doivent encore subir de tels effets destructeurs. Mères et pères, que gagne-t-on à faire peser sur leurs épaules tout le poids du dénigrement quand ils ont l'éducation d'un ou plusieurs enfants à assumer seuls ? Qu'est-ce qui peut bien empêcher un professionnel de jauger de l'adéquation de son

intervention et, éventuellement, de la modifier pour la rendre plus adéquate ? C'est une question et une situation vécue que je garde en tête pour les évoquer avec les travailleurs en CPAS afin qu'ils puissent développer leurs points de vue.

Je regarde cette maman qui continue de plaisanter sur d'autres faits graves en me demandant si elle a conscience de sa force et de tout ce qu'elle a accompli. Je considère que c'est une nouvelle injustice qui lui est infligée de laisser dans l'ombre tout cet aspect lumineux de sa personne.

Rencontre n°5

De manière constante dans mon enquête, la culpabilité, le mépris et la honte font sentir leur lourde présence, leurs effets destructurants puissants et les nombreux obstacles qu'ils soulèvent. Je suis spectateur de leur effraction dans la perception que l'on peut avoir de soi, de cet obscurcissement qui s'étend ; le présent et le futur perdent leurs couleurs tandis que le passé se trouve rétréci, compacté, ré-écrit dans des termes négatifs.

Le récit de la femme qui se tient devant moi résonne tout entier de cette honte. Il marque mon esprit tant il comporte de mots durs qu'elle s'applique à elle-même, dans une intégration cruelle, me semble-t-il, de ce dénigrement qui lui a été longtemps appliqué. Elle se bat pour ne pas « se casser la figure », ce qu'elle vit comme un échec personnel, en oblitérant tout le mérite qui est le sien. Elle ajoute : « j'ai bien intégré tout le truc de la méritocratie, qui nous dit 'si vous ne vous en sortez pas, c'est quand même que vous le cherchez un tout petit peu' ». Je suis touchée de l'entendre considérer que si elle bénéficie aujourd'hui d'une allocation sociale, si sa carrière professionnelle dans le monde du cinéma ne lui a pas permis de bénéficier d'un statut stable, de contrats fixes et à temps plein, malgré les nombreux emplois qu'elle a occupés et les efforts qu'elle a fournis, elle le voit principalement comme une faute de sa part et une occasion manquée par elle de faire mieux.

Le tableau de la honte continue de s'esquisser comme une formidable injustice, entre incapacité à demander quand le besoin se fait sentir et repli sur soi. Les actions sont freinées, même les plus simples (un achat de bouilloire électrique, par exemple), par la peur de mal faire et par la crainte bien légitime de voir se détériorer davantage une image de soi déjà bien malmenée. Diminuée dans ses capacités, angoissée par ce qui pourrait advenir, cette femme qui lutte depuis tant d'années s'inflige plus de contrôle encore qu'elle n'en reçoit, se refusant le plaisir parce que c'est trop cher ou allant jusqu'à ramener au magasin ce qu'elle a eu envie d'acheter parce qu'elle ne le « mérite » pas.

Elle nomme « quelque chose à l'intérieur de nous » qui fait qu'on n'est pas prêt à se battre sur le marché du travail : on n'imagine pas revendiquer la place qui nous convient et on se contente de celle qu'on nous donne. Lorsque l'emploi devient rare, que l'âge avance et la santé diminue, et même lorsque l'emploi n'est plus possible, elle n'ose pas demander l'argent qui vient à manquer, même si elle en a le droit, tant elle ne se sent pas légitime de le faire. « C'est une chose compliquée pour moi, dans tout mon parcours de vie, de demander de l'argent » confie-t-elle. Sa condition de femme lui fait voir une détermination, les femmes sachant très bien gérer l'argent pour le bien de leur famille, tout en peinant à le revendiquer pour elles-mêmes, elles qui accomplissent au foyer un travail non reconnu et non rémunéré. En atteste le souvenir de sa mère morte jeune, « usée » d'avoir élevé seule ses filles, en épargnant le moindre sous.

Ce qui fait relever la tête, ce qui fait taire la honte, c'est l'action de militer au sein d'un collectif pour une société plus égalitaire. Les lectures et l'élaboration d'une pensée, en même temps qu'un partage avec d'autres et un message à porter, rendent une place plus juste et une image de soi un peu valorisée, enfin. Cette action sociale semble rendre ce qui a été pris en matière d'intégrité, de dignité et de pouvoir sur l'avenir.

Rencontre n°6

À ce stade de mon enquête, j'ai rencontré plusieurs militants du Réseau wallons de lutte contre la pauvreté mais encore aucun professionnel de CPAS, par un hasard des agendas. Dans mon cheminement, ce n'est pas un point à négliger puisque les récits enregistrés jusqu'ici partagent une vision commune des inégalités et de la pauvreté ainsi que le vécu solidement ancré de ceux qui doivent faire beaucoup avec peu d'argent.

La femme qui me regarde en souriant ce jour-là fait partie de ces gens qui ont grandi dans des conditions difficiles et qui en ont fait un point d'appui. Née sur un autre continent, comme le montre sa couleur de peau, elle porte sa différence au milieu des blancs, ce qui lui a valu de vivre auprès de certains la discrimination du racisme en plus de la pauvreté. Elle a tenté de ne pas se faire voir, de se replier sur elle-même, de se faire toute petite, pour éviter tous ces rappels brutaux de ses origines ethniques et sociales, avant de comprendre qu'elle se faisait du mal. Devenue maman, elle est sortie de son isolement pour protéger ses deux filles et leur assurer une vie où elles ne manqueraient de rien. Elles sont aujourd'hui majeurs, elles ont fait des études, elles sont mamans à leur tour.

Pour faire avec le manque d'argent, il a fallu inventer, créer, trouver des solutions. Elle a occupé des journées et des soirées entières à chercher des informations et des bons plans : la gratuité de la culture dans les bibliothèques et les musées, les réductions, les légumes moins chers, les échanges de vêtements, parmi bien d'autres exemples. Cette seule recherche d'informations a demandé énormément d'énergie, et a fortiori généré beaucoup de fatigue, parce qu'il faut sortir des sentiers battus, il faut se mobiliser toujours pour en trouver encore d'autres, selon les besoins scolaires, culturels ou de santé auxquels répondre.

Seule, ce n'était tout simplement pas possible. Elle a donc fait en sorte de constituer un réseau autour d'elle, à partir des nombreux emplois qu'elle a occupés mais aussi auprès des associations et des collectifs auxquels elle s'est adressée, ainsi qu'auprès des amis. Cette mobilisation constante l'a poussée, en tant que parent célibataire de deux enfants, à se mettre de côté, à s'oublier, même au niveau de sa santé, tant elle a consacré son énergie à ce que ses enfants aient les mêmes possibilités que les autres.

Il lui est souvent arrivé de renoncer à certains droits ou à formuler une demande, tant elle se sentait rejetée et racisée, craignant que ses filles le soient à leur tour. Au niveau scolaire, elle n'a sollicité aucune aide, remplissant à elle seule toutes les conditions, au prix de solides économies, quand il faut réduire encore ce qui l'est déjà, voire se priver tout à fait, pour financer un voyage ou mettre chaque jour dans les cartables une collation différente. J'ai un sentiment étrange devant cette maman fière de s'être chaque jour fixé cet objectif de trouver l'argent pour acheter un biscuit ou un chocolat à ses filles, de telle sorte qu'elles se sentent comme n'importe quel enfant de leur classe. Cette collation, qui peut paraître dérisoire, a une valeur pourtant essentielle parce qu'ajoutée à tous ces petits objectifs (aller à la bibliothèque, avoir un stage pendant les vacances, fréquenter les cinémas et les musées, être soignées, pourvoir sortir, s'amuser, aller en vacances chez des amis) que leur maman s'est fixés, ces deux enfants paraissent avoir été protégés de l'écrasement de la pauvreté et de la morsure des discriminations qui mènent à diminuer la valeur que l'on s'attribue à soi-même.

Rencontre n°7

Après ces témoignages interpellants par les militants du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, dont certains dépendent d'un RIS, mon rendez-vous avec la responsable d'un service social en CPAS m'apporte une mise en perspective fort intéressante. Elle se montre en tant que travailleuse sociale qui s'interroge et veut mieux faire en faveur des personnes qui en ont besoin.

Le dialogue qui s'est alors construit dans le travail de groupe se voit ainsi poursuivre dans ce travail d'enquête, j'y ai veillé lors de chacune de ces rencontres individuelles. Le récit et les positions de chacun

sont bien présentes dans mon esprit, complétés par ma prise de note régulière. Je ne manquerai aucune occasion de pouvoir y faire référence et de prolonger le dialogue entamé par le collectif.

La jeune femme qui me reçoit dans son bureau m'aide à réaliser cet objectif car elle décrit avec précision l'institution dans laquelle elle travaille mais aussi ses travers, avec un esprit vif et une liberté de ton qui ne dissimule rien. Par moments, elle montre une pointe d'agacement, un peu de colère ou un sentiment de révolte devant les incohérences des procédures, la complexité institutionnelle, la bureaucratie écrasante ou les jeux politiques. Néanmoins la motivation dans sa fonction et sa défense du travail social ne paraissent pas faiblir. Ensemble, nous menons tambour battant une analyse pointue durant pratiquement 2 heures. Elle l'a annoncé, elle prend le temps car elle juge indispensable la prise de recul sur sa pratique, qui devrait être la norme, elle invite d'ailleurs ses collègues à le faire dès qu'elle le peut.

Elle décrit l'écartèlement des travailleurs sociaux entre leur volonté d'accompagner les personnes vers des solutions qui leur conviennent, dans une optique résolument sociale et respectueuse de la dignité de chacun, et les pressions institutionnelles, pour faire toujours plus vite et toujours moins en faveur de ces mêmes personnes, et lance : « comment construit-on avec ça pour essayer de continuer à faire un travail qui a du sens ? ».

Cette cohérence dans son travail et cette force dans son engagement sont fortement ancrés en elle car ils proviennent de son propre vécu. Elle l'explique avec une transparence que je trouve admirable, elle-même faisant partie d'une famille où l'argent est compté. Elle partage cette expérience éprouvante avec les bénéficiaires de RIS et elle va y puiser sa compréhension de leur parcours et de leurs réactions. En tant qu'étudiante, elle a d'ailleurs eu besoin du CPAS pour poursuivre sa formation d'assistante sociale, cette confiance courageuse venant sans doute expliquer sa connaissance approfondie du processus, jusque dans ses freins et dans ses lourdeurs pour les personnes qui s'adressent aux CPAS, et sa profonde motivation à lutter contre ceux-ci pour voir avancer les personnes qui en ont besoin.

Ainsi, elle décrit la violence de l'activation exigée de personnes qui, ne bénéficiant d'aucune sécurité, à commencer par une sécurité financière, ne peuvent en être capables. Si elle ne blâme pas ses collègues qui recourent à la menace de la sanction auprès de personnes qui ne répondent pas à leurs sollicitations, c'est à l'injustice des procédures qu'elle s'attaque et à la faiblesse des législations qui n'offrent que trop peu d'outils aux assistants sociaux.

Citant son exemple, lorsqu'elle a dû motiver son choix de poursuivre un master pour que le CPAS accepte qu'elle puisse continuer à percevoir un RIS, elle met en évidence combien les décisions prises peuvent influencer le chemin d'une personne, avec des effets qui peuvent être déterminants sur leur parcours, voire délétères, si les notions de liberté et de dignité ne sont pas placées en priorité. Malheureusement, l'urgence et la complexité peuvent reléguer ces notions indispensables au second plan.

La prise de recul, la réflexion et la militance sont les seules pistes solides pour se prémunir d'avoir « le nez dans le guidon » et d'être orientés vers une forme de travail qui ne correspond pas à ses engagements. Croiser son analyse dans cette recherche participative est également un moyen, détaché du cadre institutionnel, qui offre une occasion unique de lever les cloisonnements et la méconnaissance, qui ont pour résultat de creuser l'écart au lieu de le réduire et d'encourager les inégalités. Toutefois, prendre le temps de cette réflexion, c'est le prendre sur son temps de travail et donc risquer d'alourdir la charge de celui-ci, raison pour laquelle cette responsable de service invite à le faire sans l'imposer. Je note au passage la cohérence dont elle fait preuve autant envers les bénéficiaires d'un RIS qu'envers ses collègues travailleurs sociaux.

Rencontre n°8

Je rencontre une deuxième responsable de service social d'un CPAS, qui s'est proposée pour participer à notre travail parce que pour elle aussi la prise de recul et la réflexion sur la pratique sont essentielles. Elle m'explique comment, alors qu'elle était une jeune assistante sociale, elle a contribué à la création et au développement du service qu'elle dirige. Je pense immédiatement que c'est une chance pour moi de pouvoir la rencontrer, de pouvoir échanger avec elle sur l'analyse de son parcours professionnel et sur toutes ses observations au fil d'une longue carrière.

Ce qui me frappe chez elle, c'est l'engagement dans sa fonction, c'est la force que lui donne ce choix de travailler au service des gens, dans un service public. Lorsqu'elle en parle, son regard s'éclaire et ses mains s'ouvrent devant elle. Je la vois littéralement habitée par son métier. Alors, évidemment, la fatigue, les doutes et les inquiétudes ne sont pas loin. Malgré tout, j'observe chez elle une certaine sérénité, une manière de décrire le bon et le mauvais à leur juste mesure, un regard aiguisé par l'expérience professionnelle et par la recherche du sens dans l'action : qu'est-ce qui aide ? Qu'est-ce qui permet de sortir les personnes de ce drame, comme elle le nomme, qu'est la pauvreté ? Qu'est-ce qu'elle peut mettre en place, en tant que professionnelle, au quotidien, pour allier l'aide et le respect des droits de chacun ? Bientôt en fin de carrière, elle n'est pas « usée » comme d'autres, tant la tâche érode les meilleures volontés, mais elle se dit « préoccupée », non seulement par la souffrance des personnes pauvres qui la touche particulièrement, mais également par les difficultés rencontrées par ses collègues et son service. Le travail social exige des combats renouvelés, ardu, de plus en plus avec le temps, constate-t-elle. Les travailleurs souffrent, ce qui se voit notamment aux congés de maladies, aux burn-out, aux démissions et, depuis quelques années, à la difficulté d'engager de nouveaux membres du personnel. Les conditions de travail qui se détériorent ont évidemment un impact direct sur la qualité du service qui est rendu, donc sur l'aide reçue par les personnes qui en ont besoin. C'est une de ses préoccupations centrales, qui la pousse à se mettre en retrait à certains moments pour reprendre des forces et être en mesure de continuer à soutenir son équipe. Elle parle de lutte, de combat pour défendre les droits et la dignité des personnes. Avec les années, il faut se battre de plus en plus contre une logique économique, contre une gestion purement financière qui laisse derrière elles de nombreux démunis. Son constat est sans appel : la situation des personnes pauvres s'aggrave, les inégalités également.

Elle dit parler des personnes « en général », sur un même pied. Quant à moi, j'entends qu'elle considère qu'il n'y a pas de chemin qui conduit de manière spécifique auprès d'une assistante sociale, aucune mauvaise décision, encore moins une mauvaise gestion. Plusieurs décennies à chercher des solutions pour lutter contre la pauvreté l'ont convaincue de la facilité désarmante avec laquelle elle peut survenir, chez tout le monde. C'est sur la notion de dignité, pour tous, qu'elle situe bons nombres de ses combats. Elle dénonce les stéréotypes qui viennent renforcer les stigmatisations et affaiblir la lutte sociale. Elle dit que les gens ont besoin d'argent et que le seul problème, c'est qu'on en donne trop peu, en voulant contrôler tout ce qu'ils font avec. La bureaucratisation va dans ce sens du contrôle, de la responsabilisation des pauvres par rapport à leur situation, tout en épuisant le personnel par les contrôles des procédures, bref, autant bénéficiaires d'aide que professionnels se trouvent, sur des plans différents, malmenés et freinés dans leurs parcours.

Comment traduire toutes les pensées et toutes les images qui me viennent à l'esprit quand nous discutons toutes les deux devant un café ?

C'était un plaisir et une chance de rencontrer cette femme ce matin-là. Je pense que le respect de la personne, la considération pour chacun et le soin apporté pour veiller sur tout le monde ont guidé sa carrière entière. C'est en tout cas ce que je comprends dans l'ensemble de son récit. Elle parle de combat dans les mêmes termes que les personnes en situation de pauvreté que j'ai pu rencontrer dans le cadre de cette recherche. Elle se définit comme une militante et investit les lieux prévus pour défendre des positions, comme la fin du statut de cohabitant, par exemple. Elle se bat pour ce qu'elle pense être juste. J'entends dans ses prises de position qu'il est difficile d'imaginer qu'elle puisse faire autrement.

Rencontre n°9

Autre ville, au niveau de vie plus élevé, autres bâtiments, récents, hauts et froids, qui filtrent les entrées par une lourde porte. Je suis accueillie par une jeune femme qui remplit la fonction de médiatrice de dettes.

Elle me confirme rapidement que la pauvreté se vit ici un peu en marge, un peu cachée, les familles à hauts revenus étant plus nombreuses. Les initiatives en matière de lutte contre la pauvreté seraient moins importantes que dans d'autres villes, moins riches, les autorités communales suivant cette tendance de la population à dissimuler une pauvreté pourtant bien présente. Ainsi, entre autres exemples, certaines initiatives pour lutter contre la pauvreté n'existent pas dans la ville ; certaines instances pour la médiation de dettes n'ont pas été mises en place spécifiquement dans la région, malgré la taille importante du CPAS, le fonctionnement étant de travailler avec celles des régions voisines. Les habitants se trouvent pourtant confrontés à des prix plus élevés, qu'il s'agisse de loyers, de denrées alimentaires, de frais de garde, de carburant, tout est plus cher, ce qui augmente les difficultés pour ceux qui manquent d'argent.

Son expérience l'amène au constat que le public de la médiation a beaucoup évolué, révélant tous les milieux sociaux, toutes les cultures, concernant beaucoup de travailleurs. Parmi ces personnes qu'elle accompagne dans leur médiation de dettes, certaines peuvent être très jeunes, à peine entrés dans la vie active : des étudiants qui ne s'en sortent pas à vivre et à payer leurs études ou des personnes à peine majeures, immédiatement dépassées par leurs factures. En effet, auparavant provoquées par des crédits trop grands, ce sont aujourd'hui des frais de la vie courante qui génèrent des dettes.

Je pense à d'autres assistantes sociales en CPAS et à leurs préoccupations identiques. Je pense à une assistante sociale en particulier, qui confie avec vaillance s'être adressée à un CPAS pour pouvoir payer ses études et qui, de facto, vient lever cette délimitation entre « eux », les bénéficiaires d'aide sociale, et « nous », qui pouvons de cette place nous permettre de dénigrer. Cette distance ne m'a jamais paru autant illusoire. Avec les factures que j'ai laissées en suspens jusqu'au mois prochain, avec d'autres frais que j'attends et les besoins financiers de toute une maison que je couvre seule, je n'ai jamais ressenti autant ma vulnérabilité envers l'argent qu'en cet endroit.

La médiation de dette se veut une procédure, claire, systématisée, efficace. Pour la médiatrice, ce rôle à assumer provoque de nombreuses tensions, entre gestion financière et conscience de la détresse des personnes ; entre deux langages différents, celui des créanciers et celui des personnes qui tentent de continuer à vivre. Or, la vie disparaît d'une façon terrible lorsque s'accumulent les dettes. « Je veux aider les personnes » dit-elle, avec des mots qui paraissent venir de très loin en elle-même, qui disent son engagement et son sens du travail social. Il est bien possible que dans cette tâche peu aisée et impopulaire, elle y parviennent réellement, toutefois au prix d'efforts personnels considérables.

En effet, face à ce système d'une grande complexité, dont la procédure est souvent longue de plusieurs années, elle veille à ce que les personnes qui entrent en médiation puissent comprendre les rouages et les contraintes qui seules permettent de s'en sortir. La tâche me paraît immense, les tensions omniprésentes. Les personnes doivent être amenées à opérer des changements profonds dans leur manière de voir et dans leur vie puisqu'elles n'ont plus d'autres options que restreindre, voire renoncer à ce qu'elles souhaitent, face à l'endettement et aux créances à honorer. Le contrôle, l'examen de la vie privée et les négociations prennent encore une autre consistance, à coup d'injonctions et de menaces réelles. Comment préserver tout du long le respect pour les personnes dans un tel contexte érodant ? Les relations dégradées avec des médiateurs de dettes, décrites en termes de violence et de maltraitance par les personnes endettées avec qui j'ai échangé dans le cadre de cette recherche, me paraissent découler avec une grande probabilité de ce haut niveau d'exigence attendu des professionnels. Un peu comme si l'on refusait de voir qu'il s'agit ici de concilier l'inconciliable, en y joutant de surcroît davantage de contrôles internes et de lourdeurs administratives que dans les autres services sociaux, poussant le professionnel dans des équilibres sur une corde raide.

Pourtant, j'entends une voix tranquille préciser qu'elle parvient à trouver son chemin dans cette fonction qui apparaît, à mes yeux de néophyte, aux confins de l'aide sociale. Sa position, certes inconfortable, ne provoque pas de souffrance morale invalidante en elle parce qu'elle travaille à aider les gens à s'en sortir. « C'est dans mon caractère » ajoute-t-elle. Un caractère emprunt de solidité et d'endurance, ai-je pensé, devant le respect profond qu'elle me paraît conserver envers les personnes et leur parcours, ainsi que devant sa ténacité à poursuivre des objectifs profondément sociaux. À quel prix pour le travailleur ?

Rencontre n°10

Lors de ma rencontre suivante, la jeune assistante sociale qui a souhaité participer à notre recherche tient un discours autre sur le prix personnel du travail social en CPAS. Chargée de mettre sous contrat d'emploi des bénéficiaires d'aide, selon l'article 60 de la loi organique des CPAS, elle ne cache pas son désarroi.

Elle s'interroge sur le travail social qu'elle accomplit. Elle voudrait faire mieux, ce qui peut amener chez elle de la souffrance de ne pas y parvenir. Alors elle se protège, comme les autres assistantes sociales rencontrées d'ailleurs, chacune à leur façon, car c'est un métier dont la pratique peut avoir des conséquences sur la santé mentale de ceux qui l'exercent. Elle a choisi de prendre de la distance par rapport à sa tâche. Elle tente de s'en tenir au cadre, acceptant que son intervention ait un début et une fin au bout du délai d'un an, sans possibilité de savoir si elle a pu être utile ou non pour ces personnes.

Elle dénonce ces pratiques des communes qui « utilisent » l'article 60 pour embaucher à bas salaire des bénéficiaires d'un RIS contraints de s'activer et remplacés sans ménagement lorsque le délai d'un an est passé, in fine sans leur laisser de perspective d'emploi.

Pour avoir frôlé le burn-out lors d'un premier emploi, dans un autre CPAS, elle dit faire maintenant la part des choses. Sinon, « je pleure quand je rentre chez moi » confie-t-elle. La détresse des personnes, l'incohérence d'une procédure qui ne diminue pas cette détresse, ou au contraire l'augmente, les lourdeurs institutionnelles, le poids du travail administratif au détriment du reste, ne sont que quelques aspects de sa fonction parmi d'autres qui lui laissent une insatisfaction profonde. Elle décrit une perte de sens par rapport au travail social tel qu'elle le conçoit et tel qu'il lui a été enseigné durant ses études.

Dès lors, je ne suis pas surprise de l'entendre dire qu'elle quittera cet emploi dans quelques temps parce qu'elle ne se voit pas travailler en CPAS dans l'avenir. C'est une constante dans le discours des professionnelles en CPAS qui ont participé à cette recherche, mais aussi ailleurs. Je pense à une autre jeune femme, avec qui j'ai fêté son diplôme d'assistante sociale obtenu cette année et qui me disait en riant : « Tout mais pas en CPAS » alors que nous évoquions sa recherche d'un futur emploi.

ANNEXE

BIBLIOGRAPHIE SECTION PAR SECTION

1.
B. Latour et N. Schultz, *Mémo sur la nouvelle classe écologique*, Paris, La Découverte, coll. Les empêcheurs de penser en rond, 2022.
Définition de la recherche participative en éducation permanente, article 22 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif au développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative, version coordonnée de 2020.
M. Hicter, *Pour une démocratie culturelle*, Bruxelles, Direction générale de la Jeunesse et des Loisirs du Ministère de la Communauté française et la Fondation Marcel Hicter pour la Démocratie culturelle asbl, 1985.
2.
P. Bourdieu avec L. Wacquant, « Sur les ruses de la raison impérialiste », in *Impérialismes, Circulation internationale des idées et luttes pour l'universel*, Paris, Raisons d'agir, 2023, p. 47.
3.
E. Goffman, *Stigmate, Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuit, 1975.
4.
J. Blairon, « La pauvreté infantile, un concept pertinent et utile ? », <https://intermag.be/685>, *Intermag*, 2019.
- 5 à 10.
V. Zelizer, *La signification sociale de l'argent*, Paris, Seuil, 2005, pp. 219 et sq. pour les citations.
- 11 à 14.
B. Latour et N. Schultz, « Luttés de classes et luttés de classements », in *Mémo sur la nouvelle classe écologique*, Paris, La Découverte, coll. Les empêcheurs de penser en rond, 2022, pp. 9 et sq.
15.
P. Bourdieu (dir.) « Porte-à-faux et double contrainte », in *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993.
16.
J. Ardoino et G. Berger, « L'évaluation comme interprétation » (texte de 1986), <http://reseaueval.org/wp-content/uploads/2013/04/1.-Ardoino.pdf>
- 17 à 19.
B. Lahire (dir.), « Réalité augmentée, réalité diminuée », in *Enfances de classe, De l'inégalité parmi les enfants*, Paris, Seuil, 2019, pp. 1159 et sq.
20.
P. Bourdieu, « Le néolibéralisme comme révolution conservatrice », in *Interventions, Science sociale et action politique*, Marseille, Agone, 2002, p. 355.
B. Colmant, « J'ai longtemps combattu l'idée de décroissance. Aujourd'hui, je crois qu'un débat citoyen s'impose », <https://www.lalibre.be/debats/opinions/2022/10/16/bruno-colmant-jai-longtemps-combattu-lidee-de-la-decroissance-aujourd'hui-je-crois-quun-debat-citoyen-simpose-STM35NYXQRC3RF55VAW6FWH2HQ/>
P. Bourdieu, *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Seuil, 2000.

21-22.

P. Bourdieu, « Contre l'utilitarisme », in *Raisons pratiques, Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, 1994, pp. 153 et sq.

23-25.

J.-L. Fabiani, *Pierre Bourdieu, un structuralisme héroïque*, Paris, Seuil, avril 2016, p. 105.

26 -28.

M. Callon et B. Latour, « « Tu ne calculeras pas ! » - ou comment symétriser le don et le capital », in M. Callon et al. *Sociologie des agencements marchands*, Paris, Presses des Mines, 2013, pp. 9 et sq.

J. Blairon, « L'associatif est-il (encore) manifestable ? », <https://intermag.be/709>, *Intermag*, 2020, p. 25.

J. Blairon et C. Mahy (dir.), « Les promesses non tenues de l'État Social Actif », in *Politiques sociales et violence symbolique, La situation des « NEET »*, Louvain-la-Neuve, Paris, Academia et L'Harmattan, 2017, pp. 342 et sq.

29.

« La révolution que nous attendons », *L'Echo de la fabrique*, livraison du 6 octobre 1833, journal des canuts lyonnais, <http://echo-fabrique.ens-lyon.fr>.

32-33.

E. Goffman, *Asiles, Essais sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Minuit, 1968.

J. Blairon, « La dignité humaine en CPAS, quelles questions, quelles actions ? », <https://intermag.be/396>, *Intermag*, 2013.

34.

A. Touraine, *Nous, sujets humains*, Paris, Seuil, 2015, p. 12.

A. Maurin-Souvignet, « La passage adolescent : habiter les interstices », <https://www.cairn.info/revue-le-telemaque-2010-2-page-129.htm>

35.

R. Castel, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995, p. 470-471.

M. Wiewiorka, « Subjectivation, désobjectivation et violence », <https://intermag.be/michel-wiewiorka-subjectivation-et-violence>, *Intermag*, 2014.

J. Blairon, « Les articulations des syndicats avec les autres mouvements sociaux : quelles convergences ? » <https://intermag.be/579>, *Intermag*, 2016.

37.

V. Zelizer, *La signification sociale de l'argent*, Paris, Seuil, 2005, pp. 231 et sq.

38.

https://www.anas.fr/Federation-Internationale-du-Travail-Social-Definition-du-Travail-Social_a11.html

Voir aussi le Manifeste du travail social du Comité de Vigilance en Travail Social (CVTS)

http://www.comitedevigilance.be/IMG/pdf/manifeste_cvts-2021_final.pdf

L. Wacquant, « De l'Amérique comme utopie à l'envers », in P. Bourdieu (dir.), *La Misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, pp. 178-179.

39 .

E. Louis, « Ce que la vie fait à la politique », in Pierre Bourdieu, *L'insoumission en héritage*, Paris, P.U.F., 2013.

L. Boltanski, *Rendre la réalité inacceptable*, Paris, Demopolis, 2008, pp. 169 et sq.

40.

J. Blairon, « Le néolibéralisme, un opiacé religieux », <https://intermag.be/627>, *Intermag*, 2018.

B. Devron, « A propos de « Le prix de l'inégalité » de Joseph Stiglitz, <http://www.journaldumauss.net/?A-propos-de-Le-prix-de-l-inegalite>

« Joe Biden contre la théorie du ruissellement »,

<https://www.philomag.com/articles/joe-biden-contre-la-theorie-du-ruissellement>

41.

<https://economie.fgov.be/fr/themes/entreprises/tableau-de-bord-de-la/resultats-de-la-competitivite/produit-interieur-brut>

42.

J. Blairon et C. Mahy (dir.), « Les promesses non tenues de l'État Social Actif », in *Politiques sociales et violence symbolique, La situation des « NEET »*, Louvain-la-Neuve, Paris, Academia et L'Harmattan, 2017, pp. 342 et sq.

43.

P. Bourdieu, « La main gauche et la main droite de l'Etat », in *Contre-feux, Propos pour servir à la résistance contre l'invasion néo-libérale*, Paris, Liber, Raisons d'agir, pp. 9 et sq.

P. Bourdieu, *Sociologie et démocratie, conférence de 1995*, publication des Presses Universitaires de Lyon, 2023, p. 40.

J. Siméant-Germanos, « Affinités : La Démocratie comme type de société et la connaissance du monde social », in *Sociologie et démocratie*, publication des Presses Universitaires de Lyon, 2023, p. 50.

44.

J. Siméant- Germanos, « Affinités : La Démocratie comme type de société et la connaissance du monde social », in *Sociologie et démocratie, op. cit.*, p. 51.

45.

J. Siméant-Germanos, « Affinités : La Démocratie comme type de société et la connaissance du monde social », in *Sociologie et démocratie, op. cit.*, p. 51.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

Page 3	<i>I. D'une recherche participative à un mémo</i>
Page 4	<i>II. Le manque d'argent : une réalité envahie et occultée par les lieux communs</i>
Page 8	<i>III. Ailleurs, avant, déjà</i>
Page 10	<i>IV. Les diverses formes d'argent, les marquages qui peuvent y être à l'œuvre</i>
Page 12	<i>V. Défaut de gestion ou manque à gérer ?</i>
Page 14	<i>VI. Les luttes de classements</i>
Page 17	<i>VII. Les porte-à-faux des agents</i>
Page 19	<i>VIII. La qualification des situations : la condamnation à une vie rétrécie</i>
Page 22	<i>IX. La fausse objectivation des ressources : les comptes fantastiques</i>
Page 25	<i>X. Le rôle majeur du capital symbolique</i>
Page 27	<i>XI. Résistance à l'économisation du monde</i>
Page 32	<i>XII. Le déni de l'apport et de la richesse des personnes pauvres</i>
Page 33	<i>XIII. Force et beauté de l'action sociale</i>
Page 35	<i>XIV. Eviter la violence institutionnelle</i>
Page 38	<i>XV. Rester sujets, malgré tout</i>
Page 40	<i>XVI. Une boussole dans la diversité des actions sociales possibles</i>
Page 41	<i>XVII. Guerres d'écoles dans les écoles sociales ?</i>
Page 42	<i>XVIII. Les dimensions politiques des problématiques</i>

DEUXIÈME PARTIE -

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE PARTICIPATIVE

Page 50	<i>Les différentes étapes de la recherche participative</i>
Page 52	<i>L'enquête dans le cadre de l'exercice d'une démocratie culturelle : carnet de bord</i>
Page 54	<i>Rencontre n°1</i>
Page 56	<i>Rencontre n°2</i>
Page 57	<i>Rencontre n°3</i>
Page 57	<i>Rencontre n°4</i>
Page 59	<i>Rencontre n°5</i>
Page 60	<i>Rencontre n°6</i>
Page 60	<i>Rencontre n°7</i>
Page 62	<i>Rencontre n°8</i>
Page 63	<i>Rencontre n°9</i>
Page 64	<i>Rencontre n°10</i>

ANNEXE

Page 66	<i>BIBLIOGRAPHIE section par section</i>
---------	--



Pour citer cette recherche

Jean Blairon et Christine Mahy (dir.), Geneviève Baert, Véronique Boudlet, Laetitia Clin, Cécile Couvreur, Alain Delhayé, Jacqueline Fastrès, Anne Fournier, Virginie Timsonet, Caroline Van Der Hoeven, Jean-Luc Vyncke, Laurence Watillon, « Mémo sur l'argent des pauvres », Recherche participative en éducation permanente, *Intermag.be*, RTA asbl, Décembre 2023, URL : www.intermag.be/754.



Une réalisation en éducation permanente de l'asbl RTA
en partenariat avec le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP)
avec le soutien de la Fédération Wallonie Bruxelles

